

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO : 1 F.
FRANCE un an 6 F.
ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Decembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin-Juillet — Août-Septembre.

L'une des plus grandes
joies est de chanter ou de
jouer soi-même.

Marcel LANDDOWSKI

N° 260 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MARS 1973

André PETIOT est mort

Notre éminent collaborateur, M. André Petiot est décédé le 12 février, après une longue maladie qui avait nécessité son hospitalisation dans plusieurs centres de Paris et de la Région Parisienne.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 20 février en l'église Saint-Dominique en présence de parents et d'amis, et il a été inhumé au cimetière de Bagneux dans la plus stricte intimité familiale.

Cette triste nouvelle va consterner nos lecteurs qui appréciaient le style, la science et l'érudition de Monsieur Petiot.

Pour retracer la vie du défunt, nous ne saurions mieux faire que de reproduire dans notre numéro d'avril l'article écrit en 1968 par un autre collaborateur disparu, M. Charles Lhomme.

Nous n'oublierons pas que pendant 15 ans, M. Petiot a mis son savoir et ses qualités de musicien et d'écrivain à la disposition de nos lecteurs. Dans ses articles publiés en 1ère page de notre journal, il a abordé les sujets les plus divers.

On y trouve des comptes rendus, des concertos de gala de la Confédération, des notes inédites sur des personnalités musicales : Henri Sauquet, Désiré Dondeyne, Daniel Defay, Gallois-Montbrun, Roger Boutry, ou sur l'œuvre de compositeurs défunts : Rameau, Sibelius, Monteverdi, Joseph Canteloube, Paul Dukas, Alfred Bruneau, Gabriel Fauré, Richard Strauss, Gabriel Pierné, Haendel, Raoul Laparra, Francis Poulenc, Claude Debussy, Berlioz, Reyer, Koechlin, Ropartz, Mazellier, St-Saëns et bien d'autres. Barat Gédalge, Maurice Emmanuel, Rabaud, Mendelssohn, Gounod, Ladmiralet, etc...

Une autre série d'articles fort intéressants tels : la « Querelle des anciens et des modernes, l'interprétation contemporaine de l'Opéra, Voir entendre et parler... Entendre, voir, chanter. Pour une réforme nécessaire de notre nomenclature musicale, la Bibliothèque du Conservatoire, Relativité du diapason,

L'Education musicale, l'énigme du Cor anglais, ont été très appréciées en France et à l'étranger.

Au cours des dernières années, une série plus « philosophique » avait valu à notre journal une audience particulière dans des milieux extra-musicaux. Nous citerons « Quand les nombres chantent » et « Sons et couleurs » qui ont été édités par la C.M.F. La loi du Nombre, quelques Propos Arithmosophiques, Musique et Psophotechnie, et enfin « Le Nombre d'Or » qu'il a hélas laissé inachevé puisqu'il n'a pu écrire le dernier article.

Dans une autre série, il devait nous confier ses impressions sur les musiciens éminents qu'il a connus, nous conter des anecdotes amusantes sur les compositeurs, les chefs d'orchestre et les musiciens. Hélas, Monsieur Petiot a dû interrompre brutalement non seulement ses articles, mais aussi toute activité intellectuelle, abandonner son domicile, sa musique et ses livres, pour l'hôpital et les souffrances physiques et morales. Sa vue et ses forces l'ont peu à peu laissé seul avec lui-même, et c'est avec une grande peine et beaucoup d'émotion que nous le voyions dans ce couloir d'hôpital ne quittant plus des yeux celui ou ceux qu'il savait ne plus revoir peut-être.

Monsieur Petiot était un croyant, et nous espérons « qu'il connaît au-delà de l'existence terrestre, au-delà de la mort, une véritable vie qui ne trompe plus, où la Beauté et la Bonté sont enfin souveraines ». Ce sont ses propres paroles. En mémoire de cet homme affable, bon, dévoué, instruit, discret et courtois, en témoignage de reconnaissance et d'admiration, nous voudrions lui redire ces vers de Mistral qu'il traduisait ainsi dans notre Journal de Novembre 1969 :

« La Mort, c'est la Vie. Et les simples, et les bons, et les doux, bienheureux, à la faveur d'un vent subtil, au ciel s'envoleront tranquilles, et quitteront, blancs comme des lis, un monde où les saints sont continuellement lapidés ».



Pour le centre musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 1.205,45 Fr

M. GAUTHIER, St-Jean-d'Angely (Ch.-Mme), 10 F ; M. ROUX Georges, Chamalières (Puy-de-Dôme), 10 F ; M. Bernard MILLOT, 9 F ; Mme MONTAURIAL, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 4 F ; M. MOREAU Bernard, Orléans (Loiret), 4 F ; M. ANNON Jean-Pierre, s/chef de Musique, S.P. 69.156, 4 F.

Total à ce jour : 1.246,45 Fr

I. S. M. E.

Société Internationale pour l'Education Musicale

La section française de l'I.S.M.E. organise

les 11, 12 et 13 AVRIL prochains

à STRASBOURG, au Conservatoire de Musique

UN COLLOQUE sur les CAS SPECIAUX (musicothérapie).

(Voir en page 3)

Dans le domaine de la musique vocale, on relève des mélodies sur des textes de L. P. Fargue, Francis Carco et des chœurs.

Et n'oublions sa Messe brève à capella dont la structure liturgique laisse une grande émotion. « Esprit cultivé, écrit Paul Landormy, il compose d'un style relevé et, à écouter sa musique, on recueille un agrément certain ».

Gabriel DUPONT

« Cet artiste a du génie », « génial compositeur », voici de flatteuses appréciations que l'on découvre ça et là lorsqu'il s'agit de Gabriel Dupont.

C'est encore un nom qui s'ajoute à la trop longue liste des « moins de quarante ans » emportés par un cruel destin sans avoir pu donner toute la mesure de leur talent, d'un talent pourtant consacré, reconnu alors que l'oubli jette un second voile noir sur ce nom tellement commun que, même un prénom d'archange ne le différencie pas des Dupont des Durand...

Il passa toute son enfance dans la vieille cité normande de Caen où il était né le 1er mars 1878 et où il reçut l'initiation musicale de son père, organiste à Saint-Pierre de Caen, auteur de mélodies, chœurs, musique religieuse.

Venu à Paris à l'âge de quinze ans, le jeune Gabriel entra au Conservatoire, dans les classes de Taudou pour l'harmonie, Charles-Marie Widor pour l'orgue et ensuite pour la composition après avoir été deux ans auditeur chez Jules Massenet. Gédalge lui enseigna la fugue qui lui rappela un premier

(Suite page 5)

Un macaron autocollant sera mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

LE RYTHME MUSICAL

Il est des vérités qui doivent être souvent répétées. Je reviens encore sur l'étude pratique du rythme indispensable à la pleine conscience de la musique pour celui qui la fait ou tout simplement l'écoute. Si l'on compare diverses définitions du rythme, on en constate une grande majorité en faveur de la seule division du temps, c'est-à-dire de la durée, d'où majorité d'exercices avec des divisions de plus en plus petites, subtiles et compliquées ; il faut compléter cette prise de conscience en faisant intervenir la notion d'accentuation et aussi de pluralité. Le rythme d'accents est pour certains, dont je suis, aussi important que celui de durées ; il exige l'emploi de la percussion pour en avoir un parfait enrichissement. Il faut ne pas confondre le Rythme et la Métrique, et savoir faire la différence entre le rythme Dactyle (une noire et deux croches) et l'Anapæste (deux croches (une noire) tous deux composés d'une longue et de deux brèves. Cette remarque peut aider la notation des chants populaires et faciliter l'exacte notation rythmique pour le compositeur.

J'ai signalé, dans mes précédents articles, la mauvaise notation de la célèbre chanson du Pont d'Avignon qui doit commencer sur le premier temps (confusion entre le Dactyle et l'Anapæste) comme d'ailleurs « Bon Voyage, Monsieur Dumollet », la farandole classique provençale et tant d'autres. On a abusé des anacrouses dont certaines ne possédaient pas les caractéristiques de cet artifice. D'autre part, des œuvres notées à 3 temps gagneraient à être notées en mesures composées. « Le Temps des Cerises », noté par son auteur à 3 temps se chante en mélodie (et non en valse) à 6/4 ; de ce fait, au lieu d'avoir cette accentuation : Quand il reviendra le temps des cerises ; nous avons celle-ci : Quand il reviendra le temps des cerises, etc. Je n'ai pas hésité à prendre cette notation dans une récente harmonisation, cette œuvre étant dans le domaine public.

Une notation que je ne m'explique pas est celle de Maurice Ravel dans l'Adagio assai de son concerto pour piano et orchestre, en Sol. A la main droite, noté en 3/4, le chant est en noires ; à la main gauche, noté en 3/4, l'accompagnement est en croches, groupées par deux, et comprenant : une basse, deux accords, une basse, deux accords qui est le rythme de la mesure à 6/8. De ce fait l'accompagnement se trouve dérythmé puisque la 2ème basse se trouve à la 2ème partie du 2ème temps (partie faible d'un temps faible) et devrait être très atténuée. Certains virtuoses marquent bien ces deux basses qui s'opposent au chant comme cela se passe dans la Guajira espagnole et cubaine ; Ravel connaissait bien cette rencontre puisqu'on la trouve dans le 2ème mouvement de son Quatuor à cordes (à noter l'emploi de la mesure à 5 temps dans le dernier mouvement). Chopin, dont la richesse rythmique est la caractéristique de son génie, a employé cette combinaison dans sa grande « Valse Brillante, op. 42 » où la main gauche est à 3 temps et la main droite (marquée 3/4) est à 6/8, 3 temps binaires contre 2 temps ternaires.

La conscience de ces rythmes pairs et impairs employés simultanément est très importante ; les exemples ne manquent pas depuis la musique classique jusqu'à aujourd'hui ; dans les quatre temps du jazz se trouve des groupes ternaires dont le plus caractéristique est celui de la Rumba : 3/4 = 3 + 3 + 2, qui est une mesure à 3 temps dite boiteuse à cause de son 3ème temps diminué d'un tiers. Rien n'est plus vivant que le rythme 2 contre 3 ; un bloc à rythmes à chaque main, battez d'une main 2 noires et de l'autre un triolet de 3 noires ; vous aurez fait un très grand progrès ; lorsque vous le ferrez parfaitement ; vous pourrez alors le faire avec les pieds, avec un pied et une main ; ensuite vous passerez au rythme de 3 contre 4, 3 contre 5 etc. Je crois tellement à cet enrichissement que j'ai écrit un petit recueil « Exercices polyrythmiques pour percussion » (2) qui amènera, progressivement, les études de 2 jusqu'à 4 parties. Dans mes « Trente Etudes Rythmiques pour instruments à clavier (1) j'ai consacré six études à ce 2 contre 3, 4 études à la mesure à 5 temps, 3 à la mesure à 7 temps et 6 aux mesures « boiteuses ».

Pourquoi ce titre de Solfège Rythme (1) au lieu de Solfège Rythmique ? Pour la raison bien simple que sous la partie chantée se trouve une partie pour percussion exécutée par le chanteur qui s'accompagne lui-même. Je suis de plus en plus persuadé que le rythme ne peut pas se travailler avec fruit, sans l'emploi des instruments de percussion et que les divisions les plus compliquées du temps sont plus théoriques que pratiques, et pas suffisantes pour une conscience pleine et entière du rythme. La pratique d'un orchestre de danse est la meilleure initiation au rythme. Si la musique de jazz a pu envahir la planète c'est grâce à ses percussions ; les castagnettes pour les Espagnols, le tam-tam pour les Noirs ont enrichi leur sens du rythme. Je conseille de réfléchir au fait que le rythme général d'une œuvre (durées et accents) est fait de l'enchevêtrement de plusieurs rythmes ; il faut donc travailler dans cette ambiance polyrythmique, en se servant de percussions qui rendront les progrès beaucoup plus rapides.

Ainsi disparaîtront certaines difficultés d'exécution pour des musiciens chevronnés, qui n'existent pas pour des musiciens moins habiles, même non-pratiquants ; je pense aux mesures usitées dans le folklore étranger et familières à tous les autochtones. La musique à 5 temps, chantée est dansée dans le Zortico basque, par des personnes n'ayant aucune connaissance musicale ; on a noté des improvisations enfantines dans cette mesure. L'échec du « Cinco » dansé à 5 temps de Vincent Scotts lancée avec enthousiasme par l'orchestre Raymond Legrand, en 1943, est dû au non-vouloir, ou à l'impudence des musiciens de danse à pratiquer la série des 5 temps. L'échec d'édition de ma Messe de Sainte Baclée, entièrement à 5 temps, donc pas commerciale ; pourtant elle a été

(Suite page 2)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

LARMANJAT DUPONT

Encore deux noms qui ne feraient pas courir les foules si une affiche de concert annonçait un festival de leurs œuvres ! La curiosité des mélomanes n'est pas très grande. Chacun fait son placement dans les « valeurs sûres » de l'époque classique et romantique avec une charmante routine qui laissera s'accumuler la poussière sur des cartons contenant des pages capables de provoquer une émotion, parfois même un étonnement d'admiration. Ce ne sera certainement pas celui que peut provoquer quelque bruitage contemporain qui confond l'évolution de certains de nos grands maîtres actuels dont la valeur sûre (aussi celle-là) devra attendre longtemps avant de se dégarer des inepties qui nuisent à leur épanouissement.

Ni Jacques LARMANJAT ni Gabriel DUPONT n'ont été des révolutionnaires, c'est certain ! Ils n'appartenaient à aucune école, ils ont été d'avant-garde. Ils ont écrit de la bonne musique et n'est-ce pas une raison de les connaître ?

Dans la faible mesure de ce que j'ai pu réunir sur le premier nous apprendrons que, né à Paris le 19 octobre 1878 où il devait s'éteindre le 7 novembre 1952, il fut élève de Lavignac et de Gédalge. Devenu directeur du Conservatoire de Rennes de 1935 à 1945 il fut, comme tous ceux qui prennent au sérieux ces fonctions absorbantes, en dehors des intrigues et, de ce fait, son

rôle de compositeur devait en subir les conséquences.

Cependant son catalogue restreint laisse apparaître un style clair, incisif, une verve piquante dans la bonne tradition du XVIIIe siècle. Les meilleurs réussites se situent dans le domaine théâtral, Gina est un opéra créé à Nice en 1912 puis à Paris Chacun pour soi, opéra-comique, fut donné à la Gaîté Lyrique en 1914. Le Général malade fut représenté à Deauville et Cannes en 1925, Le Doux Caboulot, livret de Francis Carco à l'Opéra-Comique en 1949. Ses musiques de scène furent très appréciées par ceux qui assistèrent aux spectacles de la Comédie-Française et purent applaudir Robin et Marion en 1930 Hamlet en 1932.

En 1938, l'Opéra-Comique représentait Le Banquet. Sous la forme ballet, l'auteur a écrit une évocation toute rabelaisienne et allégorique sur la douceur de vivre.

De la musique écrite pour le film Chanson d'Amour, Jacques Larmanjat tira une suite d'orchestre intitulée Marina. Les concerts nous révélèrent aussi pour l'orchestre, une Sérénade (1927) en Ut majeur, la Fantaisie romantique (1932) pour piano et orchestre, l'Amisante Ecuyère aux écuries (1933) qui fut aussi jouée à Vienne en 1938, Petit Concerto (1941) pour saxophone et orchestre, un Concerto pour violon et orchestre (1946) Un Divertissement (1930), pour quatuor de harpes et d'orchestre, connu en 1927 une première version pour piano seul.

CHRONIQUE des DISQUES

LE CHANT : BACH

La Cantate BWV 30 (fête Saint-Jean Baptiste) mobilise 4 solistes, chœurs et orch. Partition importante, construite, ordonnée, équilibrée. Deux parties symétriques chacune en outre dotée d'une symétrie interne) axées autour de la prédication.

1 - Chœur solennel de réjouissance. Récit et aria de basse : air de louanges, Récit et aria très décidé de basse, d'alto : sonne le rassemblement et annonce le temps de la grâce. Choral. II Récit et aria très décidée de basse, avec hautbois d'amour. Récit et aria de soprano : la plus belle de l'œuvre ; malheureusement devenu trop aiguë en raison de la montée du diapason. Récit de ténor : patience et espoir. Chœur final d'allégresse).

Entourent les 4 dévoués solistes : les chœurs disciplinés « H. Schütz » et l'Orch. stylé de Heilbronn, sous la conduite de F. Wermer. Version pleine d'humilité sauf en ses extrémités, affirmatives.

L'enregistrement opère une synthèse franche et globale, dans laquelle pourtant les différents plans vocaux, les divers timbres instrumentaux, demeurent distincts. Notice intéressante. ERATO STU 70 665.

LE CHANT : MAHLER, WAGNER

Les Kindertotenlieder furent écrits pour voix de femme et orch. sur 5 poèmes de Ruckhert. Partition bouleversante et prémonitrice, sensible à l'extrême en dépit de sa pondération. La tristesse, le désespoir, la révolte, la résignation, l'apaisement sont traduits de façon subliminale.

Dans cette version, le drame n'est pas escamoté mais n'est pas « étalé » non plus ; suggéré seulement, avec une délicatesse et une pudeur infinies. Marilyn Horne chante avec une voix pure, brier conduite, à laquelle elle confie un sentiment d'intériorité, et la traduction de la douleur atteint l'auditeur en ses fibres les plus intimes et les plus profondes. Royal Philharmonic, dir. H. Lewis).

Wesendonck-Lieder : cycle, moins connu et cependant important, de 5 poèmes (L'Ange. Arrête-toi. Dans la serre. Maux. Rêves). Musique brillante. Toute imprégnée de « Tristan ». Toute imprégnée d'amour : elle est écrite sur des textes de l'Aimée (Mme Wesendonck) et en pensant à elle. Mêmes qualités d'exécution chez la cantatrice, plus l'ampleur requise pour l'épilolement de la phrase wagnérienne.

L'enregistrement laisse la voix s'épanouir splendidement, sans négliger l'orch., transparent et enveloppant. DECCA 7 116.

LA FLÛTE : 3 CONCERTI

Le Concerto flûte-orch. en ré de Devienne (fin 18ème) est écrit par un Mozart français. Mais on y trouve une intensité, une envergure, un sens dramatique qui laissent présager le Romantisme (1 - Vigoureux et gracieux, dominé par la volubilité éblouissante de la flûte. 2 - un grandiose unisson des cordes ouvre la voie à l'adagio cantabile. 3 - Rondo gai, de caractère populaire.)

Le C en sol de Naudot (vigoureux, très « écrit » ; où le rôle de l'orch. est loin d'être négligeable) et le C. en ré de Loeillet (qui possède moins de carrure mais est plus ciselé) renouent au début du 18ème. Sans doute moins chargés de signification humaine, ils font figure de simples divertissements, mais particulièrement agréables.

J.-P. Rampal est fidèle à sa sonorité magique, à son phrasé svelte et coulant, à son intuition musicale, à sa technique hors classe. Ferme et élégant, l'Orch. « Antiqua Musica » que conduit J. Rousset, le soutient. Enregistrement plaisant. PHILIPS 6581 008.

LE COR : MOZART

4 Concerti pour cor (sans pistons, naturellement) : Intégrale complétée par le très spirituel Rondo K. 371.

Le 1er est fait de 2 mouvements incépandants à l'origine (1 - fort gracieux, affectueux. 2 - thème-fanfare). No 2 (1 - brillant, parfois ombré. 2 - si mélodieux ! 3 - entrain goguenard). Le 3ème, le plus célèbre et le meilleur, possède richesse et plénitude (1 - avançant. 2 - poésie élégiaque. 3 - une chasse). No 4 (1 - l'orch. concerto beaucoup. 2 - romance. 3 - rondo au refrain très heureux).

Le soliste, A. Civil, a des sonorités rondes, une technique enviable. C'est lui qui a rédigé les cadences (certaines

sentent la démonstration, plus qu'elles ne recherchent l'unité de style avec l'œuvre) et achevé l'orchestration demeurée incomplète du K. 371. Conduit par N. Marriner, « l'Academy of Saint-Martin-in-the-fields » lui donne des répliques pétillantes.

L'enregistrement, qui sonne bien, intègre le cor dans la masse orchestrale. PHILIPS 6500 325.

LE PIANO : BEETHOVEN

Dans le 3ème Concerto piano-orch. (1803) on retrouve la résolution farouche qui anime la 5ème Symphonie ; mais avec plus d'élégance (1 - d'abord mezza voce, l'orch. expose ; le piano commente librement, chante, brille. 2 - largo méditatif, dont la suavité est entachée par quelques accents 'égyptiquement pethétiques 3 - rondo-surprise espègle, un rian patzud)

L'œuvre est abordée avec conscience, conduite avec pondération, sans précipitation, par H. W. Henze (Orch. de Londres). Mêmes critères chez le pianiste C. Eschenbach, dont l'expression est naturelle et gracieuse. D'où unité de pensée et de style. Cette version simple et aisée fait passer la musique avant la métaphysique.

Net, l'enregistrement s'accompagne d'une notice qui rapporte une anecdote amusante au sujet du concerto. D.G.G. 2530 254.

LE PIANO : SCHUBERT - LISZT

La Wanderer-Fantaisie pour piano solo, d'après le thème protéiforme du fameux lied « Le voyageur », est cyclique. Hybride, sa forme tient de la sonate, de la variation et même de la fugue, avec des modulations changeant fréquemment l'éclairage.

Schubert a ici la nostalgie de l'orch. Ce qu'a ressenti Liszt. A cet « appel » ainsi qu'à son attirance personnelle pour la virtuosité pianistique, il n'a pu résister à répondre présent. Bien sûr, dans cet arrangement avec, ce que la Fantaisie gagne en brio, elle le perd en intimité car Liszt « en rajoute ». Mais, de toute façon, la confrontation était intéressante, et rend ce couplage judicieux.

Pour la version Schubert, A. Brendel s'est référé à la partition autographe. Directe, sa traduction est aussi sensible ; de la vigueur, mais de la délicatesse ; de la franchise, mais de la tendresse. Dans la version Liszt, l'Orch. du « Volksoper » est mené et dosé avec un tact indéniable par M. Gielen.

Captation moyennement nette. Reproduction bien « présente ». VOX (CANDIDE) 36 007.

LE PIANO : GRANADOS

est basé sur le manuscrit et l'édition imprimée définitive. L'œuvre, succession de « scènes » inspirées par des tableaux de Goya, est pleine de vie et de couleur. L'élément national, très présent, y est affiné. Grosses difficultés d'exécution... et d'interprétation. (« Los Requebro » : tissu harmonique somptueux. « Coloquio en la reja » : sérénade-entretien amoureux. « El Fandango de Candil » : sur rythme strict de danse. « La Maja y el ruiseñor » : mélancolique rêverie. « El amor y la muerte » : long épisode dramatique. « Serenata del espectro » : humour macabre).

Eulàlia Solé possède la souplesse requise pour équilibrer ce mélange intime de rigueur rythmique et de liberté mélodique. Elle recherche essentiellement l'aspect lyrique, et, en second lieu seulement, son climat passionné. Elle montre à quel point le décoratif est amplement supplanté par l'expressif.

Gravure discrète et bien timbrée. Notice et intéressant tableau synoptique. HARMONIA MUNDI H. /A. E. 10/032.

LE PIANO : RACHMANINOV, FRANCK

Le 2ème Concerto piano-orch. est conçu pour un virtuose du clavier doublé d'un homme hypersensible. Omniprésent, le soliste est enrobé dans un orch. « sucré ». (1 - un thème imposant et agité s'oppose à une phrase plus calme et effusive. 2 - dialogue actif et rêveur pour le cor).

Sorte de concerto qui utilise la forme « thèmes et variations », tout en possédant l'esprit du poème, les Variations symphoniques pour piano structural où se moultent des intentions d'un romantisme esarabé.

C'est M. Luckacs qui, à la tête de l'Orch. de Budapest, seconde G.

Gabos. L'interprétation du C. est brillante et émue, parfois un peu « étirée » ce qui correspond à l'esprit de l'œuvre. Les Var. sont données avec beaucoup de sentiment ; de la sensibilité, de la fougue.

technique assez convaincants. GAROTON (DISCODISC) 590 021.

PIANOS : MILHAUD

Pour un piano : L'automne (septembre : teintes neutres. Alfama animation d'une ville portugaise. Adieu : attristé) et Le printemps, comprenant 2 cycles de 3 pièces, douces, au pâle sourire.

Pour 2 pianos, se référant davantage à l'élément populaire : Scaramouche, amusante suite pleine de rythme et de couleur (1 - pétillant. 2 - impalpable, mélancolique 3 - rythme de samba) et le savoureux Bal martiniquais. (Chanson créée : tour à tour langoureuse et entraînante. Biquino irrésistible.

A 4 pianos : le cycle Paris, limpide, fut écrit en 1948 pour fêter ses retrouvailles avec la capitale après 7 ans d'exil (successivement) les « portraits-minute » de : Montmartre, Ile Saint-Louis, Montparnasse, Bateaux-Mouche, Longchamp, Tour Eiffel).

Les 4 jeunes et sympathiques pianistes, C. Ivaldi, M. Béroff, J.-P. Collard, N. Lee, se divertissent et nous divertissent, en jouant « dans la nuance », finement, subtilement, avec élasticité et esprit.

Bonne réalisation, instruments bien disposés. VOIX DE SON MAITRE C 065 - 12076.

QUATUOR A CORDES : HAYDN

Les 7 paroles du Christ : commentaire musical des dernières paroles du Christ en croix (auxquelles s'ajoutent prélude et postlude) ici confié au quatuor. Outre sa beauté, cette musique dépouillée, sincère, est émouvante, malgré quelques réminiscences du style « galant ». Elle est beaucoup plus méditative que descriptive. (1 - L'introduction nous place directement en plein drame. 2 - une compassion attristée. 3 - du désespoir au réconfort. 4 - sentiment intense. 5 - traite de l'abandon sur un ton douloureux, désespéré, coupé de lourds silences. 6 - souffrance amère et lancinante. 7 - déchirant. 8 - baigne dans une paix déjà supra-terrestre. 9 - terrifiant tremblement de terre).

Musicalement belle, pure, surveillée, l'interprétation du Quatuor « Via Nova », engagée, trouve des accents tragiques qui pénètrent profondément.

Enregistrement présent et « vrai ». ERATO STU 70728.

MOZART : LES QUINTETTES A CORDES

Il y a mis le meilleur de lui-même. Le 1er est une œuvre de jeunesse isolée et remaniée. Les 5 autres viendront bien plus tard.

Le K. 174 fait un peu divertissement-sérénade. Il favorise le 1er violon donc, essentiellement mélodique (1 - chantant, insouciant. 2 - unisson mystérieux ; puis lyrisme. 3 - menuet. 4 - finale plus concertant). Le K. 406, transcription d'une sérénade pour vents (1 - grandeur. 2 - suavité. 3 - savants menuet et trio en canon. 4-8 variations sur thème simple).

Le K. 515 est accompli (1 - écriture recherchée, d'une ampleur symphonique. Placé en 2ème position, le menuet peut dénouer la tension. 3 - méditation consciente et objective. 4 - rondo rassurant). Le K. 516, « concert de sanglots » : haut chef-d'œuvre (1 - plaintif. 2 - même climat ; merveilleux éclaircissement majeur du trio. 3 - poétique confidence. 4 - introduction intensément douloureuse ; allegro tranchant violemment par son optimisme).

K. 593 (1 - l'introduction — réponses paisibles aux interrogations inquiètes du cello — réapparaît au cours d'un allo bie forgé. 2 - très inspiré. 3 - menuet. 4 - finement dansant). Le K. 614 est dit « des oiseaux » (ils gazouillent dans les trilles du gai 1er volet. 2 - brode ingénieusement sur un thème unique. 3 - menuet dont la décision contraste avec l'enveloppement délicieux du trio. 4 - mousseux).

Les Tatrai adoptent un style expressif sans affectation, un phrasé « naturel ». Le caractère est joyeux ou grave suivant les pièces ; mais toujours travail sérieux, traitement judicieux, la vérité du Mozart qui sait cacher l'ingénierie, la douleur même, sous le masque de la sérénité, voire de la gaieté. Ils émeuvent profondément dans le K. 516. Ils dominent son visage exact ou K. 614 en le jouant avec une joie lumineuse, radieuse mais sans éclat.

Reproduction très plaisante, claire et discrète, dans d'une stéréophonie effi-

cace. Livraison en coffret de 3 disques, avec plaquette en 5 langues (traduction française déficiente). HUNGAROTON (DISTRIBUTION DISCODISC) CALB 83 à 85.

MUSIQUE DE CHAMBRE POUR VENTS

« Musique joyeuse ». Mais ces divertissements sont fort bien tournés et troussés avec esprit.

Caricatures, de Barboteu, est un « ballet » pour quintette (« Le Pandore » : rigide, humoristique. « L'enjoué » : gracieux, caressant. « Le clown » : plus mélancolique que bouffon). Le Quatuor de François est un babillage sans prétention mais ravissant (4 volets : malicieux, moelleux, badin, euphorique).

Spontanéité, charme, grâce, du Quintette de Claude Arrieu (5 parties : enlevée, exquise, espiègle, poétique, émue, brillante). Dans sa Suite d'airs populaires pour trio d'anches, Dondeyne habille habilement et varie astucieusement de vieux airs folkloriques français. Bon enfant, la partition réclame pourtant de la virtuosité.

Le « Quintette à vent des Flandres », qui a de belles sonorités, joue « sans avoir l'air d'y toucher », et cela vise juste, cela porte. Bien que Flamand, il interprète comme un « Méditerranéen ».

Bonne réalisation : instruments très bien captés ; gravure soignée. VOIX DE SON MAITRE C 065 - 12116.

L'ORCHESTRE : SCHUBERT

L 9ème Symphonie, dite « la Grande », est d'une envergure exceptionnelle. Elle développe avec concision malgré sa longueur, c'est-à-dire sans digressions, un matériau généreux ; l'écriture est riche et profuse. Qualités rehaussées par une instrumentation habile et efficace. Sans doute un des sommets du romantisme symphonique, en raison de son double caractère épique et lyrique. 1 - un appel de cor engendre une introduction grandiose et dramatique. Allegro bouillonnant et très cohérent. 2 - l'allure d'une marche, mais le caractère d'une ballade, d'une couleur étrange, douce et mélancolique. 3 - tient du scherzo beethovenien et de la valse viennoise. 4 - par sa dynamique puissante et progressive, emporte en un délire sonore soutenu, gigantesque).

T. Guschlbauer lui accorde une ampleur digne d'elle, la revêt d'une signification profonde, bien émouvante. Exécution charpentée ce qui ne l'empêche pas de faire la part du rêve, de l'irréel (New Philharmonia Orch.).

Enregistrement excellent au double point de vue beauté et équilibre sonores, complété par un usinage impeccable. ERATO STU 70 720.

UNE COLLECTION D'INITIATION MUSICALE DESTINEE AUX JEUNES

Examinons ses 2 premiers disques :

1) Ma mère l'Oye (Ravel). 1ère face consacrée à la présentation, sous forme

d'entretien signé de notre ami G. Gourdet — entre les 2 exécutants, d'une part, et 2 enfants d'autre part, citations thématiques à l'appui : habile prédisposition à l'écoute.

2ème face : exécution des morceaux, chacun précédé de l'extrait du conte qui l'a inspiré

2°) Dolly (Fauré) - Même principe : dialogue-commentaire préparatoire, suivi de l'interprétation. Cette œuvre plus spécialement destinée à un public féminin.

J. Desailly et Simone Valère prêtent leurs voix à Claude et Claudine, en une diction nette, vivante et naturelle. Les pianistes C. Labissonnais et Claudine Carrère, jouent à 4 mains avec une subtile sensibilité qui, exprimée très simplement, touchera directement l'auditoire. Enregistrement soigné, en stéréophonie, livraison en album fort bien illustré reproduisant les textes. DECCA 37001 et 37002 (23/25).

MUSIQUE ETHNIQUE : ARMENIE

Ce disque intéressant témoigne de l'existence d'un instrumentarium riche et diversifié : vièle à 3 cordes, kouse en position verticale ; luth à long manche ; cithare ; piccolo (peuvent imiter à ravir le chant des oiseaux) ; hautbois ; flûtes à bec dont la sonorité rappelle un peu celle de notre saxophone (la 1ère joue l'air, l'autre fait une sorte de contuccio) percussion (on entend un solo nuancé et rythmiquement varié. Certains de ces instruments nécessitent des techniques spéciales (vièle, flûte). Il est assez surprenant d'entendre le piano se mêler à quelques-uns d'entre eux !

Une constante mélancolie traverse les mélodies — et danses populaires — exécutées en solos, duos, ou par de petits ensembles.

Enregistrements réalisés par les soins de la Radiodiffusion arménienne. Notice

Roland CHAILLON.

insuffisante. OCORA 67.

LE RYTHME MUSICAL

(Suite de la 1ère page)

chantée par les Chanteurs de Saint-Eustache, dirigés par le père Martin à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur de Mistral (André Petiot en a parlé dans ce Journal) ; enregistrée par eux pour les Echanges Internationaux de la R.T.F. elle bénéficie d'un très bon rapport d'écoute de la Broadcasting Corporation de New York. Elle est toujours manuscrite...

Saluons encore, pour terminer, l'entrée des instruments de percussion dans l'Education Musicale ; leur emploi, judicieux, prouvera une fois de plus que les Français sont plus doués qu'on ne croit en musique et en rythme.

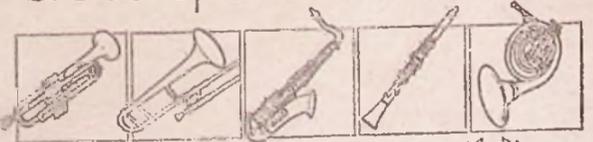
Georges AUBANEL.

A signaler : Danse Noëls Provençaux de Nicolas Saboly, harmonisés à 2 ou 3 voix égales par Georges Aubanel. Textes provençal et français. Edition Henry Lemoine, Paris.

(1) Editions Philippo.
(2) Editions Zurich.



classique - moderne



MANUFACTURE INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 16 rue de Valenciennes - PARIS - Tél. 03 27 74

HENRI SELMER
PARIS

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

accessit. Deux concours pour le Prix de Rome furent infructueux et il dut se contenter d'un Second Grand Prix tandis que le premier allait à André Caplet, normand comme lui, dont nous venons de parler.

De sa dix-septième à sa vingt-quatrième année, peu d'œuvres à signaler : Deux airs de ballet, pour piano (1895), Feuilles d'album, pour piano (1897), la cantate *Sémiramis*, (1900), celle qui lui valut le Second Prix de Rome Myrrha (1901), des Pièces pour orgue (1902).

En octobre 1903 s'inscrit le succès décisif de sa carrière. Il remportait devant 143 concurrents, le prix de 50.000 francs institué par l'éditeur milanais Sonzogno avec *La Cabaña*, drame lyrique sur un livret d'Henri Cain œuvre puissante qui fut aussitôt jouée à la Scala de Milan et le 16 mai 1903. L'Opéra-Comique attendait le 5 mai 1905 pour donner une première très chaleureusement accueillie qui devait être suivie d'une vingtaine de représentations sans lendemain au profit de drames veristes italiens qui, sans avoir la même valeur, s'imposèrent à la salle Fayart.

Les heures dolentes furent écrites entre novembre 1903 et juin 1905. Commencée à Hyères et terminée au Vésinet, cette suite de quinze pièces pour piano reflète tout Dupont : le poète, le rêveur, l'intimiste, le contemplateur de la nature et aussi le malade qui se savait en proie à un mal qui ne pardonne pas, le malade qui acceptait avec un courage exemplaire la fin qu'il sentait proche. Cinq de ces pièces furent orchestrées : « *Épigraphes* », « *La mort rôde* », « *Des enfants jouent dans le jardin* », « *Nuit blanche* » et « *Hallucination* ». Ce sont les Concerts Colonne qui les offrirent, sous cette forme, pour la première fois au public de 1908. Lors de la première audition de cette œuvre (en sa première version) par le pianiste Maurice Dumesnil, à la salle des Agriculteurs en décembre 1905, Edouard Colonne alla féliciter l'interprète et, se tournant vers l'auteur « C'est très beau, très émouvant, lui dit-il, orchestrez des fragments que je jouerai. »

Après avoir écrit *Poèmes d'Antoine*, mélodies pour chant et piano, Gabriel Dupont commença *La Glu*, opéra en quatre actes sur le drame populaire de Jean Richepin. Commencé en 1905, cette partition terminée le 30 septembre 1908 devait être portée à la scène le 26 janvier 1910 à Nice. C'est une musique directe, passionnée qui fit dire à Massenet (habile musicien mais mauvais prophète...) « C'est la *Carmen* de l'avenir ! ». Je ne pense pas qu'en un moment où le théâtre lyrique subit une crise aiguë on puisse espérer une reprise de *La Glu* ni même entendre l'air du second acte chanté par l'héroïne qui évoque Paris de telle façon qu'on ne saurait en oublier la beauté.

Dans ce catalogue où domine l'art lyrique il ne faut pas oublier quelques œuvres symphoniques qui ne sont pas sans importance. L'une d'elle date de 1899, il s'agit de *Jour d'été*, esquisses inédites pour orchestre, que Guy Ropartz monta à Nancy et qui suggèrent les intentions descriptives suivantes : « *Matinée ensoleillée* », « *Sous-bois l'après-midi* », « *Nocturne* ». Le *Chant de la destinée*, poème symphonique fut créé par Edouard Colonne en 1907. Deux ans plus tard, le même chef qui servit la cause du compositeur, donnait *Aphrodite*, pour chœur et orchestre. Ces pages ne furent pas publiées.

Deux poèmes d'Alfred de Musset sont devenus des mélodies pour chant et piano. Elles précèdent *La Maison dans les Dunes*. Ce deuxième recueil magistral de onze pièces consacrées au clavier fut écrit de 1907 à 1909 à Arcachon dans la lumière et près de la mer. Ce sont de vrais poèmes lyriques d'une grande richesse d'invention et d'une science toute particulière dans l'emploi du piano. L'amour passionné de la nature se ressent d'avance dans certains titres évocateurs tels que « *Dans les dunes par un clair matin* », « *Voiles sur l'eau* », « *Mon frère le vent et ma sœur la pluie* » (une journée de février dans une petite ville avec la désespérance de la pluie incessante), « *Mélanco- lie du bonheur* » (dimanche pascal passé dans le bassin d'Arcachon qui se termine par de douces sonorités de cloches sur l'eau calme), « *Le soleil se joue dans les vagues* » (scherzo pétillant dans lequel l'auteur a noté « comme des gouttes de lumière », « *Le soir dans les pins* », « *Houles* », « *Clair d'étoiles* » dont la mélancolie, la poésie font songer à Schumann. Gabriel Dupont pensait orchestrer ce recueil mais ne put mettre ce projet à exécution. C'est en mai 1910 que le dedicateur Mau-

rice Dumesnil joua la première audition de cette unique version au cours d'un festival où le compositeur se fit aussi entendre. Il jouait du piano avec beaucoup de fougue et d'accent.

Antar, conte héroïque, commencé en décembre 1911 fut terminé quelque mois avant la mort du compositeur. Ecrite sur un conte de Chekri-Ganem, cette partition est remarquable. Elle possède les qualités de l'homme qui communique son émotion dans une musique aux lignes si pures quelle est pathétique sans être conventionnelle. Les audaces harmoniques, l'emploi de la polytonalité n'excluent pas une déclamation très vivante et d'un style mélodique digne des plus grands maîtres. L'exotisme d'*Antar* est très sobre, l'orchestre est traité comme pouvait le faire un technicien de l'instrumentation devenu le disciple préféré de Widor. Enfin nous pouvons parler de chef-d'œuvre mais hélas d'un chef-d'œuvre que l'on a peu montré puisqu'il ne fut créé à l'Opéra que le 11 mars 1921, sans que son auteur ne l'entende, et repris au même théâtre en 1946.

On pourrait juger de la nouveauté dans le style dont fait preuve le musicien en écoutant *Poème* (1911) pour quatuor à cordes et piano. Sa musique frémissante, la hardiesse des progressions modulantes, le souffle généreux des trois mouvements « *Sombre et douloureux* », « *Calme et clair* », « *Joyeux et ensoleillé* » donnent à ce quintette un grand effet orchestral. Il devait avoir une suite intitulée *Les Nocturnales* mais ce ne fut qu'un projet.

Une mélodie *Les Caresses*, pour chant et piano date de la même année.

De nombreux amateurs ont été peinés d'avoir vu se fermer les portes de l'Opéra-Comique sans savoir exactement pourquoi et sans savoir la destinée de cette salle qui a vu passer tant d'ouvrages dignes d'intéresser encore bien des auditeurs et beaucoup de jeunes si l'on faisait une propagande en ce sens (les jeunes ignorent complètement l'art lyrique !). Mais quand il y avait un Opéra-Comique ils auraient aimé voir, à côté de l'*Etoile* de Chabrier ou à côté d'*Angélique* de Jacques Ibert, *La Farce du Cuvier* (1912) opéra-bouffe en deux actes de Gabriel Dupont dont le livret est de Maurice Léna. Inspirée par le Moyen Age, cette farce truculente, qui fut créée au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, le 21 mai 1912, attendit treize ans avant de venir à Paris, au Théâtre Sarah-Bernhard, le 28 mai 1915 grâce à Mme Bériza.

Après avoir cité *Chanson des six petits oiseaux*, il faut évoquer encore une fois l'époque tragique de 1914 pour comprendre que la mort de Gabriel Dupont, le 3 août, passe inaperçue en pleine mobilisation générale, au Vésinet. A cette époque c'était un endroit tranquille où furent écrites la plupart de ses œuvres remarquables. Il n'eut que quelques amis pour le suivre jusqu'au cimetière de Passy.

Si vous passez à Caen vous pourrez y voir un monument élevé à sa mémoire. Il est du sculpteur Guérin et fut inauguré en 1932.

La plupart des œuvres éditées se trouvent tantôt chez Heugel ou aux Editions Alphonse Leduc.

Puissions-nous un jour entendre la musique de cet artiste supérieurement doué, dont la sensibilité aiguë alliée à un sens harmonique extrêmement riche nous a laissé des pages si achevées qu'on se doit de les connaître.

(A suivre)
Pierre PAUBON.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES
EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE
ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL
INSTRUMENTAL

VOCAL

CHANT CHORAL

DEUX NOUVEAUTES POUR
ORCHESTRE D'HARMONIE

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain DAGOSTO, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., Grand Prix International du Disque 1973 de l'Académie Charles Cros.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- Les maîtres du chant ;
- Les plus belles pages du chant ;
- Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

- Le Parrain
Musique de Nino Rota
- Ouverture Texane
Musique et arrangement de Serge Lancon

Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne PARIS-8ème Lic. 183 - Tél. 522.83.37

I. S. M. E.

L'ISME, Société Internationale pour l'Education Musicale, fondée par l'UNESCO en 1953, groupe des éducateurs musicaux, des animateurs ainsi que des artistes compositeurs et exécutants appartenant à 49 pays.

La section française de l'ISME (vice-président de la Société Internationale, M. André Ameller, compositeur ; présidente, Mme Blanche Leduc), organise avec le professeur Egon Kraus, président de l'ISME, vice-président du Comité International de la Musique au Conservatoire régional de Musique de Strasbourg, 7, place de la République, les 11, 12 et 13 avril 1973, trois journées internationales d'information et de travail sur le thème : **MUSIQUE ET MUSICOTHERAPIE** ouvertes à tous les musiciens et éducateurs intéressés.

De nombreux conférenciers et animateurs spécialistes de ces questions ont accepté de participer à ces journées :
Mlle Azinola (Paris), rééducatrice musicale appartenant à l'Association de recherches et d'applications des techniques psychomusicales, spécialiste des cas de dyslexie, dysorthographe, surdité. — Docteur Cornut (Lyon), phoniatre, laryngologiste. — Miss Juliette Alvin (Londres), spécialiste de la rééducation des enfants handicapés moteur, psychiques, sensoriels, des déficients mentaux et des caractériels. — Mme Botta (Lyon), spécialiste de la rééducation

des jeunes sourds-muets. — Mme Cintra-Gomez (Lisbonne), spécialiste de la rééducation des enfants débiles. — M. Jouineau, directeur de la Maîtrise de l'ORTF. — Dr Habib Hassan Touma, Institut de Musicothérapie de Berlin. — M. Jacques Jost (Paris), musicothérapeute à la Mutuelle générale de l'Education Nationale, président de l'Association de recherches et d'application de technique psychomusicale.

Droits d'inscription : 35 F pour les membres adhérents à l'ISME ; 45 F pour les non-adhérents.

Les personnes désirant recevoir une documentation complémentaire et un bulletin d'inscription peuvent écrire à : ISME, Mme la présidente, 175, rue Saint-Honoré, 75001 - Paris.

Enregistrez sur
microsillons Hi-Fi
d'après vos
bandes magnétiques
ou cassettes

1 disque
échantillon 7,50
pressage
toutes quantités

200 exemplaires :
5,10 fr. le disque
semblable à ceux de
votre disquaire

AU KIOSQUE
D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles Paris 4^e
Tél. 887.09.87 - Métro Bastille

Documentation et tarif envoyés
gratuitement sur demande

WELTKLANG



REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 231.88.78.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

Manifestations 1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
6 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Feourdeau, boulevard du Collège, 4 Meslay-du-Maine (53). Tél. 45.
20 mai 1973	CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente)	Concours National de Musique, ouvert aux harmonies, batteries-fanfars, batteries.	M. Andrieux, trésorier, boulevard de la République, 16120 - Châteauneuf.
31 mai, 1er, 2 et 3 juin 1973	LUXEMBOURG (Grand Duché du Luxembourg)	Concours international pour harmonie, fanfare et chorales d'hommes.	M. Yvon Christnach, 23 a, rue des Ardenne, Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duché de Luxembourg).
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours O.I.S.P.M réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
23 et 24 juin 1973	WISSEMBOURG (Bas-Rhin)	Concours International de Chant Choral.	M. André Thaphanel, Secrétariat, 67160 - Wissembourg (tél. 88).
20 mai 1973	CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)	Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes, avec le concours de la Musique des Gardiens de la Paix, organisé par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.	M. P. Tisseron, président, 13, Pavillon Beclair, 08100 - Charleville-Mézières.
20 mai 1973	ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. André Reim, président fédéral, 2, rue Salignat, 03200 - Vichy.
27 mai 1973	SOUMONT-POTIGNY (Calvados)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.	M. Fernand Anne, président, 14100 - Lisieux.
2 et 3 juin 1973	VESOU (Haute-Saône)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. A. Garat, Préfecture, 70000 - Vesoul.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne)	Assemblée générale annuelle de l'Union Départementale de Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne.	M. Grollier BR., 86230 - St-Gervais-lès-3-Clochers.
16 et 17 juin 1973	LAVAUUR (Tarn)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France.	M. Emile Bardet, président de la Lyre, 21, rue Théodore-Besséry, 81 - Lavaur.
5 et 6 mai 1973	CHELES (Seine-et-Marne)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, organisé par l'Harmonie de Chelles.	M. Puveland, secrétaire, 40, rue des Abbeses, 77500 - Chelles.
13 mai 1973	MARCILLAC (Gironde)	Festival annuel du Groupement des Sociétés du Blayais et Cubzagais, organisé par l'Union Musicale de Marcillac, ouvert aux Harmonies, Batteries, Fanfars, Majorettes.	M. Daniel Lhoumeau, 33 - Marcillac.
19 et 20 mai 1973	OTTANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Ed. Gauny, président en mairie, 57840 - Ottange.
19 et 20 mai 1973	ROANNE (Loire)	Festival de Musique.	M. Roger Boutaric, 4, avenue Beauséjour, 42300 - Roanne-Arsenal.
19 et 20 mai 1973	ROANNE-ARSENAL (Loire)	Festival de Musique.	M. Boufaric, Mairie de Saint-Pourcain-sur-Sioule (03).
20 mai 1973	SAINT-FONS (Rhône)	Festival de Musique. Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. Gabriel Rolando, 41, rue Charles-Flasse, 69 - St-Fons.
20 mai 1973	SOISSONS (Aisne)	Festival départemental du Rhône. Centenaire de l'Harmonie de St-Fons.	M. Pichelin, secrétaire général, Notre-Dame-de-Liesse (tél. 22.20.83).
26 et 27 mai 1973	ST-PIERRE-DE-BEUP (Loire)	Festival Départemental.	M. Emile Bory, « Le Port », 42860 - St-Pierre-de-Beup.
27 mai 1973	LE TEICH (Gironde)	Festival de Musique.	M. Jean Dupin, directeur de l'Ecole de Musique, 49, route de Bordeaux, 33 - Le Teich.
27 mai 1973	CUBLIZE (Rhône)	Festival de Musique. Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. le président Chatefere, 69 - Cublize.
27 mai 1973	DARDILLY (Rhône)	Festival de Musique.	M. DUMONT, président de la Fanfare de Dardilly (69).
27 mai 1973	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Overney, rue des Fossés, 54700 - Pont-a-Mousson.
27 mai 1973	RUFFEC (Charente)	Festival organisé par le « Ravet Ruffecois », ouvert aux harmonies et batteries-fanfars et majorettes.	M. Louis Bernard, HLM 141, Grands-Rocs, 16700 - Ruffec.
27 mai 1973	SOUMONT-POTIGNY (Calvados)	Festival de Musique.	M. Fernand Anne, 8, rue Maréchal-Leclerc, 14100 - Lisieux.
27 mai 1973	ST-BONNET-DE-MURE (Rhône)	Festival du groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. le Président, Batterie-Fanfare de St-Bonnet-de-Mure (69).
27 mai 1973	LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival.	M. Pousse G., Directeur des Amis Reunis, 79 - La Ferrière.
27 mai 1973	AMBRONAY (Ain)	Festival de Musique de la Fédération des Bords de l'Ain.	M. Georges Bernasconi, Neuville-sur-Ain (Ain)
Du 1er juin au 15 septembre 1973	LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme)	Festival permanent.	Comité des Fêtes, 63240 - Le Mont-Dore.
2 et 3 juin 1973	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Cahen, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 - Hagondange.
3 juin 1973	CHAPONOST (Rhône)	Festival du groupement de St-Genis-Laval.	M. le Président de la Fanfare de Chaponost (69).
3 juin 1973	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et de Majorettes.	Mme Lucie Laurent, 1, rue de Fiandre, 57200 - Fameck.
3 juin 1973	GUENANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Feilt, 34, rue R.-Schumann, 57310 - Guenange.
3 juin 1973	MATHA (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Gauthier, directeur.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne)	Festival Régional.	M. René Grollier, secrétaire, 86230 - St-Gervais.
3 juin 1973	VILLEGOUGE (Gironde)	Festival de musique d'harmonies, batteries-fanfars, majorettes, organisé par la Société Musicale de Villegouge (33).	M. Cheval, président de l'Espoir Villegougeois (33).
10 juin 1973 (Pentecôte)	FORGES-LES-EAUX (Sne-Marit.)	Festival de Musique, ouvert à toutes Sociétés Musicales, à l'occasion du centenaire de l'Harmonie.	M. Pierre Vicair, président, rue de Neufchâtel, Forges-lès-Eaux (tél. 37).
10 et 11 juin 1973	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Godfrin, 17, rue de la Moselle, Corny-sur-Moselle, 57680 - Novéant.
16 et 17 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival de Musique du Millénaire.	M. Debrosse, président de la Lyre Parodienne 71 - Paray-le-Monial.
17 juin 1973	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gabriel Spanier, 2 bis, rue du Fort, 57110 - Basse-Ham.
17 juin 1973	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Baller, 32, rue Sainte-Elisabeth, 57110 - Yutz.
17 juin 1973	BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du groupement des trois cantons.	M. Girardot, président de l'Harmonie, Route Nationale de Belleville-sur-Saône (69).
17 juin 1973	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Marchand, président.
17 juin 1973	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	Festival annuel de Musique Populaire.	M. Collen Casino de Charbonnières-lès-Bains (69).
17 juin 1973	FROUARD (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Beilais, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 - Frouard.
17 juin 1973	MESSINY (Rhône)	Festival du groupement de l'Ouest Lyonnais.	M. R. Cayrol, 69 - Vaugneray.
17 juin 1973	ROUILLAC (Charente)	Festival organisé par la batterie-harmonie, ouvert à toutes sociétés musicales et chorales.	M. Jean Matard, directeur de la batterie-harmonie, 16170 - Rouillac.
17 juin 1973	THIVIERS (Dordogne)	4ème Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, ouvert à toutes sociétés musicales et groupes de majorettes, organisé par « Les Joyeux Thibériens ».	M. Jacques Cordeau, directeur de la Sté « Les Joyeux Thibériens », 46, rue Jean-Jaurès, 24 - Thiviers.
17 juin 1973	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique, Fête des Fraises.	M. Pintore, 2, rue des Ardenne, 57140 - Woippy.
23 et 24 juin 1973	SAINTE-GALMIER (Loire)	Festival de Musique et concours de batteries.	M. Beal, avenue Jean-Deslandes, 42330 - Sainte-Galmier.
24 juin 1973	FOURAS (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Girard, maire.
24 juin 1973	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre Preis, 19, rue des Framboises, 57000 - Metz-Devant-les-Ponts.
24 juin 1973	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, école de Metrich, 57110 - Konigsacker.
24 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion des fêtes du Millénaire de Paray-le-Monial, avec la Musique municipale de la Ville de Genève, musique d'honneur.	M. Marcel Meugnier, secrétaire de la Lyre de Paray-le-Monial, résidence du « Vieux-Moulin », Les Saules, avant le 31 mars 1973.
24 juin 1973	RECH-SUR-SARRALBE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Fillingier, 126, Grande-Rue, Rech, 57430 - Sarralbe.
24 juin 1973	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, 57110 - Haute-Yutz.
24 juin 1973	HURIEL (Allier)	Festival de Musique à l'occasion du 90ème anniversaire de l'Harmonie « Les Enfants de la Toque ».	M. Jean Deveau, secrétaire de la société, 03380 - Hurial.
1er juillet 1973	L'ARBRESLE (Rhône)	Festival du groupement de la Vallée d'Azergue.	M. Gieslon, président de la Batterie-Fanfare 69 - L'Arbresle.
1er juillet 1973	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival de musique organisé par l'Harmonie « Les Sans Soucis ».	M. Célestin Collet, Hôtel de Ville, Castelnaudary, 11400.
1er juillet 1973	CONTRES (Loir-et-Cher)	Festival de Musique organisé par la Musique Municipale.	M. Beaumont, rue de l'Eglise, 41700 - Contres.
1er juillet 1973	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 - Distroff.
1er juillet 1973	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	« Avant-Garde », 57450 - Saint-Jean-en-Mairie.
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Viemont Roger, directeur, place Jacques-du-Beilay, Savigne-sur-Lathan (37).
8 juillet 1973	DIOU (Allier)	Festival de Musique, Fête Départementale de la Musique.	M. Henri Labussière, chef de musique, 03 - Diou.
8 juillet 1973	SAINTE-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	6ème Festival - Concours de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Yves Robière, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique, 24410 Saint-

FÊTE INTERNATIONALE D'ÉTÉ A MUNCHINGEN (Allemagne)

La Fanfare de Münchingen serait heureuse de recevoir une société de musique française ainsi qu'un groupe folklorique de notre pays pour sa fête annuelle du 16 au 18 juin 1973. Programme : concerts et excursion dans les environs de Münchingen, Stuttgart et la Vallée du Neckar. L'hébergement et les repas sont assurés par la société de musique allemande.

Les groupes français intéressés devraient s'engager, à titre de réciprocité, à recevoir la Fanfare allemande dans les mêmes conditions.

S'adresser : TRANSATOUR SCTTV
34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème

STAGE DE KLIPPENECK (ALLEMAGNE)
2ème QUINZAINE DE JUILLET
(se faire inscrire à la C.M.F.)

CONCOURS à LUXEMBOURG Harmonies et Fanfars
(voir Manifestations)

STAGES DE PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE AVEC PERCUSSION O.R.T.F. ET FLUTE DOUCE :

Directrice Mme A. PEVDLETON.
Avril 73 : 39 - Dôle ! 34 - Mont-Pellier.

Été : 1er au 13 juillet : 03-Vichy - 27 août au 8 sept. : en Provence.

WEEK-ENDS

Samedi - Dimanche - Lundi
17-19 mars : 94-Choisy.

Autour du 1er mai : 64-Bayonne ou 66-Tarbes.

A V I S

Le Congrès d'été de la C.M.F. aura lieu à Lavaur (Tarn) les 16 et 17 juin 1973.

ACHETEZ LE MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT

EXAMENS FÉDÉRAUX

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ART. 1. — Les examens de solfège et d'instruments sont organisés tous les ans par les Fédérations départementales sous l'autorité et le contrôle de la Confédération Musicale de France.

ART. 2. — Les épreuves ont lieu aux centres et dates fixés chaque année par le Bureau fédéral et la Commission technique.

ART. 3. — Ne peuvent participer à ces examens que les élèves des cours de musique et d'écoles de musique affiliés aux Fédérations.

ART. 3 bis. — Les inscriptions sont gratuites. Les conseils d'administration des sociétés et cours municipaux fédérés sont toutefois autorisés à demander aux parents d'élèves une participation aux frais, sous forme d'une cotisation mensuelle ou droit d'inscription.

ART. 4. — Peuvent être candidats, tous les musiciens âgés de moins de 25 ans faisant partie d'une société musicale fédérée, soit comme exécutant, soit comme élève.

ART. 5. — La liste des inscriptions des élèves, établie sous la responsabilité du président de la société, doit parvenir au secrétariat fédéral au moins 40 jours avant la date prévue pour les examens, afin de permettre leur organisation.

Ces listes sont obligatoirement établies sur les feuilles spéciales fournies par le secrétariat et doivent être correctement et dûment remplies.

ART. 6. — Les divisions de classement sont dans l'ordre de grandeur croissante :

— Cours préparatoire : 1ère année et 2ème année.

— Cours élémentaire : 1ère année et 2ème année.

— Cours moyen : 1ère année et 2ème année.

— Cours supérieur.

ART. 7. — Les épreuves imposées par la Confédération Musicale de France comprennent obligatoirement :

1) EPREUVES DE SOLFÈGE

Cours préparatoire :

a) Questions théoriques écrites, 0 à 4.

b) Lecture à vue rythmée, 0 à 5.

c) Lecture à vue chantée, 0 à 5.

d) Reconnaissance des sons (dictée musicale), 0 à 6. TOTAL 20.

Cours élémentaire :

a) Questions théoriques écrites, 0 à 4.

b) Dictée musicale, 0 à 6.

c) Lecture à vue rythmée (clé de sol), 0 à 5.

d) Lecture à vue chantée (clé de sol), 0 à 5. TOTAL 20.

Cours moyen :

a) Questions théoriques écrites, 0 à 4.

b) Dictée musicale, 0 à 6.

c) Lecture à vue rythmée (clé de sol et clé de fa), 0 à 5.

d) Lecture à vue chantée (clé de sol) avec accompagnement de piano, 0 à 5. TOTAL 20.

Cours supérieur :

a) Questions théoriques écrites, 0 à 4.

b) Dictée musicale, 0 à 6.

c) Lecture à vue obligatoirement chantée (clé de sol et clé de fa) (4ème ligne) avec accompagnement de piano, 0 à 10. TOTAL 20.

2) EPREUVES D'INSTRUMENT OU DE CHANT

La liste des morceaux imposés est diffusée par le journal de la CMF (novembre ou décembre).

Cours préparatoire :

a) Morceau imposé, 0 à 15.

b) Lecture instrumentale, 0 à 5. TOTAL 20.

Cours élémentaire :

a) Morceau imposé avec accompagnement de piano, 0 à 15.

b) Lecture instrumentale, 0 à 5. TOTAL 20.

Cours moyen :

a) Morceau imposé avec accompagnement de piano, 0 à 15.

b) Lecture instrumentale, 0 à 5. TOTAL 20.

Cours supérieur :

a) Morceau imposé avec accompagnement de piano, 0 à 15.

b) Lecture instrumentale, 0 à 5. TOTAL 20.

ART. 8. — Les récompenses sont les suivantes en solfège, instrument ou chant :

Cours préparatoire :

10 à 12,75, 3ème mention.

13 à 15,75, 2ème mention.

16 à 20, 1ère mention.

Cours élémentaire :

10 à 12,75, 3ème mention.

13 à 15,75, 2ème mention.

16 à 20, 1ère mention.

Cours moyen :

10 à 12,75, 3ème mention.

13 à 15,75, 2ème mention.

16 à 20, 1ère mention.

Cours supérieur :

10 à 12,75, 3ème prix.

13 à 15,75, 2ème prix.

16 à 17,75, 1er prix.

18 à 20, 1er prix ascendant (permettant l'inscription au concours excellence).

ART. 9. — Tout élève totalisant 16 points et plus en cours préparatoire, cours élémentaire ou cours moyen doit concourir l'année suivante dans la division au-dessus.

Tout élève du cours supérieur ayant obtenu un 1er prix ascendant en solfège et en instrument avec un minimum de 18 points pourra être présenté au concours d'excellence organisé par la Confédération Musicale de France, à Paris.

ART. 10. — L'épreuve de solfège est obligatoire pour tout candidat se présentant ou se représentant à l'épreuve d'instrument, sauf s'il a déjà obtenu un 1er prix de solfège dans cette même division.

Les candidats peuvent subir l'épreuve de solfège sans être obligés de se présenter à celle d'instrument.

Il est interdit à un élève d'être candidat en instrument dans une division plus élevée que celle dans

laquelle il est inscrit en solfège.

Tout élève ayant obtenu une 1ère mention peut se présenter à l'examen suivant dans la division immédiatement au-dessus. Tout candidat n'ayant pas obtenu cette 1ère mention ne peut changer de division.

Cependant, certains cas particuliers pourront être soumis au bureau fédéral au moment de l'inscription.

Les candidats devront remettre au jury un exemplaire du morceau imposé et, le cas échéant, la partition d'accompagnement de piano.

ART. 11. — Composition des jurys et surveillance : Les jurys seront composés d'un minimum de deux membres appartenant à des sociétés différentes et si possible, de trois membres. En aucun cas, les jurés ne participeront à la notation des élèves présentés par leur société.

Pour les examens de moyen et supérieur, un membre du bureau fédéral sera désigné afin d'en assurer la surveillance et la liaison avec le secrétariat.

ART. 12. — Dictée musicale par groupe de deux mesures :

La dictée musicale sera présentée ainsi :

1) Le jury donne le « La ».

2) Exécution intégrale de la dictée.

3) Exécution du premier groupe de deux mesures (3 fois).

4) Exécution du premier groupe suivi de celle des 2 mesures suivantes. (Répéter 3 fois ces 2 dernières).

5) Exécution du 2ème groupe en enchaînant avec les 2 mesures suivantes. (Répéter 3 fois ces 2 dernières) et ainsi de suite.

6) Redonner le « La » et exécution intégrale de la dictée (2 fois).

ART. 13. — Programme des examens : Voir journal Confédération Musicale de France de novembre ou décembre, solfège et instruments.

PROGRAMME DES EXAMENS D'ÉLÈVES PRÉPARATOIRE

Théorie, portée : clés, figures de notes, figures de silences ; mesures à 2, 3, 4 temps ; temps forts et faibles ; mouvement conjoint, mouvement disjoint ; définition (simple) de la gamme ; intervalles : 2de, 3de, 4te, 5te, 6te, 7e, 8ve (distance qui sépare deux sons) ; signes : liaison, reprise, tenuto, lignes supplémentaires ;

Lecture rythmique : jusqu'à la croche et noir, pointée-croche, ainsi que les silences correspondants.

Lecture chantée : 2/4 — do majeur — noirs et blanches, silences correspondants.

Dictée : reconnaissance des sons.

ELEMENTAIRE

Théorie : révision du programme préparatoire + altérations : gamme majeure : ton et 1/2 ton ; nom des degrés de la gamme ; tonalités majeures (comment trouver le ton) ; qualification des intervalles : 1/2 ton diatonique, 1/2 ton chromatique, enharmonie, triolet (définition simple) ; chiffres indicateurs des mesures simples ; contretemps, syncope, nuances, mouvements ; mode mineur (explication sommaire).

Lecture rythmique : croche, double croche, triolet, croche pointée et double croche, silences correspondants.

Lecture chantée : à 2, 3 ou 4 temps — noirs, blanches, croches, en do majeur fa, majeur, sol majeur, silences correspondants.

Dictée : 2, 3, 4 temps, en DO majeur, avec parfois modulations simples.

MOYEN

Théorie : clés : fa et Sol ; enchaînement des gammes, tétracordes ; intervalles ; redoublement, renversement rythmes irréguliers, quintolet, quartolet ; modes mineurs ; notes tonales, notes modales ; tons voisins ; mesures composées ; révision des connaissances déjà acquises.

Lecture rythmique : toutes combinaisons rythmiques et étude de la clé de FA 4ème ligne.

Lecture chantée : tons mineurs ; la, ré, mi tons majeurs : DO, FA, SOL, Sib, RE.

Dictée : tons, DO, FA, SOL, Sib, RE, majeurs et relatifs, avec modulation aux tons voisins.

SUPÉRIEUR

Théorie : Mesures irrégulières ; transposition ; génération des gammes ; accord, parfaits majeurs et mineurs et leurs renversements ; accord de 7ème dominante ; le son, ses qualités classification des voix ; instruments de l'orchestre ; symphonique, harmonie, fanfare ; notes d'agrément (gruppetto, appoggiatura, mordant, trille ; principaux termes étrangers (mouvements, expressions) ;

Lecture rythmique : toutes combinaisons clés de Fa et Sol.

Lecture chantée avec changements de clés SOL et FA 4ème.

Dictée à une voix, dans tous les tons, mesures simples et composées.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres

signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Directeur Harmonie et Ecole de Musique est recherché par l'Harmonie de NOYON (Oise). Excellentes références demandées. S'adr. à M. le Président de l'Harmonie, Mairie de NOYON 60400.

■ Harmonie Municipale ville du Sud-Est recherche musicien, de préférence flûtiste, pour donner cours et s'occuper secrétariat. Envoyer C.V. à M. MALFAIT, président des Sociétés musicales de l'Isère, Conservatoire municipal de Musique, Rue du 15/7 05000 GAP.

■ STATION de MEGEVE (Haute-Savoie) recherche jardinier, emploi municipal, place réservée à musicien (instrument à vent). Ecr. Mairie de MEGEVE 74120.

■ Disponible, poste professeur de Piano, avec studio professionnel à SABLE (Sarthe). Indiquer références. Ecr. à l'E.C.I.S. SABLE 72300.

■ La Ville de LILLEBONNE (S.-Maritime), 9.754 habit., 35 kms du Havre, 50 kms de Rouen, recrute d'urgence, sur titres ou par mutation : 1 ouvrier professionnel 2ème catégorie (chauffage - plomberie), 1 ouvrier profess. 2ème catég. (couvreur - zingueur - étanchéité), 1 ouvrier profess. 1ère catég. (peintre). Logement assuré à titre onéreux. Les candidats devront être musiciens capables de participer aux activités de l'Harmonie Municipale et de la Clique. Renseignements et candidatures avec C.V. à adresser à M. le Maire, Ville de LILLEBONNE, 76170 LILLEBONNE

■ Ville ST-DIZIER (52) 40.000 ha, recrute sur TITRES ou CONCOURS Professeur violon pour Ecole de Musique (400 élèves). Emploi municipal 16 h. hebdomadaires. Cours et Orchestre. S'adresser Ecole Municipale Musique, 52100 SAINT-DIZIER.

■ Emploi administratif offert à Moniteur Tambour, pouvant aussi assurer partie princ. à l'Harmonie, conven. à milit. retraité. Logement gratuit assuré. Ecr. journ. sous n° 50.

■ Place de concierge réservée à tout musicien (batterie ou Harmonie) préf. retraité. Bonne rétrib. log. gratuit. Ecr. journ. s/n° 51.

■ LYRE FONTENAISIENNE, FONTENAY-LE-COMTE (85) rech. bons musiciens jouant Basse, C. Basse, Trombone, Hautbois, Saxophone, etc... Emplois offerts dans Entreprise carrosserie, ferreurs, monteurs, soudeurs à l'arc, serruriers, forgeons. Possibilités de logements. Ecr. M. J. DUBOIS, Prés. Lyre, 2, rue St-Jean, 85200 FONTENAY-LE-COMTE.

■ Ville de FONTENAY-LE-COMTE (Vendée), 15.000 habit., recrute : 2 rédacteurs et 3 commis par mutation, 1 dessinateur par concours sur titres ou mutation. Candidatures et C.V. à adress. à M. le Maire avant le 20 Mars 1973. Pour tous renseignements, écr. à la Mairie de FONTENAY-LE-COMTE, 1er Bureau. Préférence à bons musiciens d'Harmonie.

■ Ville de ST-DIZIER (Haute-Marne) recherche : dessinateurs, jardinier, charpentier couvreur, électricien ; donnerait la préférence à bon musicien pour son Harmonie Municipale. Ecr. avec réf. au Maire de SAINT-DIZIER 52100.

■ Entreprise DUBOST B.P. 50 89600 ST-FLORENTIN, recherche magasiniers et électriciens jouant clairon ou tambour.

■ Recherche jeune homme libéré service militaire, sachant lire plan B.A. pour travail dans bureau. Diplôme non exigé. Jouant d'un instrument pour harmonie en création. Ecrire journ. s/n° 53.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Trompettiste, Tambour-major, employé de Mairie titularisé, rech. direction clique municipale par voie de mutation. Ecr. au journ. sous n° 52.

OCCASIONS

■ Recherchons Hautbois à plusieurs d'occasion. Faire offre à Ecole Municipale de Musique de LA SEYNE-SUR-MER 83500.

CONCOURS

■ Ville d'EPINAL recrute par concours un Prof. de Clarinette - Solège dans Ecole Primaire. Emploi temps plein. Ind. 205 519. Poste à occuper le 1-4-73. Renseignements et inscriptions : Ecole de Musique, Section Vents, 05000 EPINAL.

- STAGES -

STAGE DE LA LOYÈRE

Le stage aura lieu du 27 août inclus au 9 septembre inclus au château de « la Loyère » près de Chalon-sur-Saône.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 Juin, dernier délai. Accompagnées du montant de la participation aux frais (200,00 F) les demandes devront mentionner pour chaque candidat :

Nom, prénom, date de naissance, adresse exacte, niveau musical, division le ou la division supérieure des examens de la CMF, nom de l'instrument joué et société à laquelle appartient le candidat. Adresser les inscriptions à M. Merle Mare, 74 Cité Bel-Air, 71300-Montceau-les-Mines.

C.C.P. 322-76 Dijon. Toute demande non accompagnée du montant de la participation aux frais ne pourra être prise en considération.

Tous renseignements utiles concernant le stage seront envoyés en temps opportun aux candidats régulièrement inscrits.

Les inscriptions pourront être suspendues dès que le nombre de places (70) sera atteint. Les stagiaires de 1972 ayant priorité d'inscription jusqu'au 1er Juin, aucune réservation ne pourra leur être garantie après cette date.

BOULOURIS-SUR-MER

du 3 au 15 SEPTEMBRE 73

se faire inscrire à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, Lyon. Inscription et participation aux frais (200 F).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

LAISNE

La Sainte-Cécile à Tergnier

Dimanche 10 décembre, les deux sociétés locales de musique (l'Harmonie et la Symphonie), ont célébré en commun la patronne des musiciens.

Après un défilé en ville, groupant 70 sociétaires, une gerbe fut déposée au pied du monument par les deux présidents, MM. Bourdon et Fontaine.

Puis, après une halte au cimetière où hommage fut rendu aux présidents décédés, on se rendit en cortège à l'église de Vouel, pour la messe en musique, tradition reprise après une trop longue interruption.

Des œuvres choisies pour la circonstance furent interprétées par tous les musiciens à la très grande satisfaction des auditeurs venus très nombreux ce jour-là.

Après un dépôt de gerbe au monument de Vouel, tous se retrouvèrent à la cantine S.N.C.P. pour le traditionnel banquet, préparé tout spécialement par M. Ivan. Au dessert, des cadeaux furent remis au chef et aux sous-chefs, et plusieurs musiciens décorés.

MM. Bourdon et Fontaine remercièrent les personnalités présentes, ainsi que les municipalités de Tergnier, Quessy, Vouel et Condren pour leur effort financier, qu'ils souhaitent toujours plus conséquent, et le conseil général qui inscrit chaque année des sommes importantes pour la Fédération de la Laisne à son budget.

M. Locqueneux, directeur des deux sociétés, s'exprima ainsi : « Je salue M. Alliot, le si actif président de la Fédération des Sociétés musicales de la Laisne ». M. Alliot est toujours prêt à servir la bonne cause de la musique. Ne l'a-t-il pas prouvé en faisant don à la Fédération, le jour du Congrès, d'un magnifique fanion, qui, j'en suis persuadé, guidera longtemps nos chères sociétés.

« Je regrette vivement l'absence à cette table de M. Thirault. Il est actuellement auprès de M. Fontaine, ministre de l'Éducation Nationale. J'aurais aimé lui dire tout le plaisir qu'il nous a donné par son interprétation des œuvres qu'il a dirigées au cours du mémorable concert exécuté à la tête des musiciens de cette remarquable phalange qu'est la « Garde Républicaine » dans la cathédrale de Laon. Je sais l'accueil qu'il reçut auprès de ces artistes et quelle vocation ils lui firent ensuite. Son grand talent a été apprécié. Le fluide, générateur de beauté qui est en lui, a plané sur tout l'orchestre et s'est transmis à tous les auditeurs ont été, quand enfin les applaudissements ont éclaté, remplissant les voûtes de la cathédrale. Hélas ! une émotion trop longtemps contenue, finissait par un hommage au grand talent de leur directeur. »

« Et que dire de ce concert de Sainte-Cécile, donné aussi dans la cathédrale de Laon, sinon qu'il fut exceptionnel. Cette année, une centaine de 430 jeunes élèves de Mlle Thomann, venant d'ajouter aux tant musiciens locaux et cette année chorale et orchestrale représenté dans ce grand vaisseau de pierre une intense émotion qui dépassait les 2.000 auditeurs présents. »

« Peut-on dire après cela que le Français n'aime pas la musique et peut-on dire aussi que la jeunesse de notre temps est sans idéal, sans

CHAUNY

Le 17 décembre 1972, l'Harmonie municipale de Chauny fêtait sa sainte patronne.

Une messe en musique avait lieu en l'église Saint-Martin. Au programme :

Cortège Nuptial (extraits) de F. Popy ; Intermèzzo de Cavaleria Rusticana, de Mascagni ; Adagio de l'Artésienne, de Bizet ; Marche Pontificale, de Gounod. Exécution correcte de ces œuvres.

Après cette messe, un dépôt de gerbes aux différents monuments aux morts, eut lieu en présence des personnalités de la ville de Chauny, de M. le président de l'Harmonie et des invités.

À 13 h. un excellent repas réunissant les convives, était servi au Châteaubriand.

Alors, M. Lefebvre, directeur, prenant la parole pour remercier ses musiciens pour leur excellente exécution à la messe de Sainte-Cécile, pour leur excellent travail et les prestations accomplies en 1972. Il remerciait tout particulièrement les jeunes élèves de leur assiduité aux répétitions et aux services et souhaitait que 1973 apporte les mêmes satisfactions que 1972.

Ensuite M. Charbonnier, président de l'Harmonie, remerciait les personnalités présentes, le directeur et les musiciens pour leur excellent

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUTS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Fournisseur de la Garde Républicaine

CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS - PHILIPPO

C. C. P. PARIS 286-25

24, BOULEVARD POISSONNIERE PARIS - 9ème

Tél. : 824-89-24

NOUVEAUTÉS 72 - 73

FLUTE et PIANO

J.-M. DEPENSENAIRE Concertino pour 3 flûtes et piano
P. PAUBON A un enfant
A. SEMLER-COLLERY Interlude

BASSON et PIANO

James MOREAU Poursuites

CLARINETTE et PIANO

J. CALMEL Deux pièces (Danse, Rêve)
J. CALMEL Blues et Variations

SAXOPHONE et PIANO

J.-M. DEPENSENAIRE Concertino pour 3 saxos alto (La boîte à musique)
AMELLER La Plata
MERIOT Romance

QUATUOR pour SAXOS pour débutants

A.-J. DERVAUX Ciolira
A.-J. DERVAUX Kopal

TROMPETTE et PIANO

A. AMELLER Tonada et Vidala
Marc BERTHOMIEU Petite suite martiale, trompette en sib et ut
FIEVET Réveil matin
J. LANGLAIS Pièces pour trompette et orgue
J. LANGLAIS 7 Chorals trompette et orgue
Jacques ROBERT Gaminerie
Jacques ROBERT Mini Concertino
Jacques ROBERT En forêt de Senart, trio pour trompette en Ut

PIANO

Pierre AUCLERT Jour ensoleillé
Jacqueline BRUNET Enfantaies 10 pièces faciles
Paul FIEVET Mignonnettes - Petit Prince
Georges FRIBOULET Cahier de Fabienne recueil 5 pièces assez faciles
Jacques LAMY 2 pièces dans un style ancien
Jacques LAMY Toccatina (Le Tombeau de Paradisi)
Richero PHILLIPPS Je joue du piano
Henri RAWSON Dans le calme du soir
A. RIBAUT Badinerie - Rondino Sol majeur
Jean SICHLER 5 pièces champêtres
WERNER Deux chansons pour Sophie

VIOLON et PIANO

Marcel ETGEN Evocation
Marcel ETGEN Réveuse
Denise JOLY Ronde Provençale

VIOLONCELLE et PIANO

M. CECCONI Cinq et trois - Lamento
Marc BERTHOMIEU Deux pièces brèves
Gérard MEUNIER Berceuse

ŒUVRES pour FLUTE à BEC

Romain WORSCHÉCH Pièces faciles, œuvres originales et transcriptions pour une flûte à bec soprano
Broceliande, suite pour flûte à bec soprano - 12 grands classiques (De Visée, Sor Mozart, Giordani, etc...) - 4 pièces (recueil) - 5 pièces (recueil)

HARMONIE - Dernières parutions

Jacques DEVO Mister Boum, (Marche)
Robert GOUTE Bérêt Rouge, (Marche)

BATTERIE-FANFARE - Dernières parutions

Pierre BREARD Le Grand Moulin, (Défilé)
Pierre BREARD Marche des Blaitams, (Défilé)
Pierre BREARD Minargent, (Marche)
Jacques DEVO Le Bravache, (Marche)
Jacques DEVO Galimatias, (Marche)
Jacques DEVO La Nonchalante, (Fantaisie - Marche)
Jacques DEVO Le Père Kutonist, (Fantaisie)
Jacques DEVO Saloon, (Fantaisie)
R. FAYELLE Les Echos de l'Eygues, (Marche)
Robert GOUTE Marilasi, (Marche)
Robert GOUTE Urrugne, (Marche)
Marcel MASSE Le Thierrypontain, (Marche)
Marcel POIRRIER Les Trèfles d'Or, (Fantaisie)
Marcel POIRRIER Montfaucon, (Défilé)

PETITE METHODE FORMAT IN-8°

CLAIRON E. LANDY
CLARINETTE système Boehm LEFEBVRE
CORNET à pistons et saxhorns H. RAWSON
FLUTE avec l'étude du jazz H. RAWSON
FLUTE DOUCE « Lot » sans clé et à six CLÓWEZ clés
HARMONICA diatonique HAUSER
HARMONICA Chromatique ZINCONE
PIPEAU, flageolet ou flûte douce SCHLOSSER et MIOT
SAXOPHONES P. SEGOUIN
T A M B O U R NADAL
TROMPE de CHASSE suivie de fanfares .. V. CORNETTE
TROMPETTE et son emploi dans le jazz .. H. RAWSON

ARDENNES

Sous le signe de Sainte Cécile
(15 novembre, fin décembre)

Comme partout et toujours en France, c'est la culte musical de la Sainte Patronne qui a dominé la fin d'un automne ardennais des plus cléments; mais surtout à Rehel, Vireux, Charleville-Mézières et Vouziers.

A REHEL, ET VIREUX. — Le président P. Dauchy a représenté la F.M.A. aux côtés du vétéran A. Forest, ex-directeur et président, dont ce fut la 64ème Sainte-Cécile. A l'office, M. Duval dirigea la Marche Solennelle (Grieg) le préluce de l'Arlésienne (G. Bizet) et la Chanson de Solveig, extraite de « Peer Gynt » (Grieg). Au banquet, M. Dauchy, après avoir chaleureusement félicité le directeur et son trompettiste F. Léger (1er prix d'excellence 1972), remit la médaille d'or de la C.M.F. avec agrafe à Vétérans à M. Hildevert Thème, président local et vice-président de la F.M.A., et à M. Marcel Robert, pour 50 ans (dont 45 à Rehel); celle de 40 ans, à M. Raymond Briard (36 ans à Rehel).

L'harmonie des Deux-Vireux, avec son impressionnant pupitre de basses et barytons chevrounés, interpréta magnifiquement une messe classique en 5 numéros d'auteurs réputés, dont l'Ave-Maria de Schubert, et procéda, des mains de M. Dauchy, à la remise de 7 médailles de la C.M.F. pour 40 ans de services, à MM. A. Grosjean (directeur), A. Baret (secrétaire et membre du C.A. de la F.M.A.), M. Widmot, J. Schuler, R. Petit, F. Salmon, R. Gauvin (ce qui représente avec les 13 décorés le jour du congrès fédéral de mai dernier, 21 chevrounés de 50 à 75 ans). Et tout ceci, au cours d'un repas de 150 couverts qui dura de 21 h. à 7 h.

DU CHEF-LIEU A GIVET. — De l'harmonie Sainte-Cécile de Charleville-Mézières et de l'harmonie de Bouzicourt, sous la direction de MM. Courtois et Bigot, jusqu'à Givet où le directeur Haussmann fit jouer le « Largo » d'Handel, un « Choral » de J.-S. Bach, « l'Intermezzo Cavallaria Rusticana » de Mascagni et la « Marche des Ruines d'Athènes » de Beethoven, de Signy-l'Abbaye où « l'Ever », en signe de deuil de son fondateur Billard, ne joua pas à Nouzonville où l'harmonie est ressuscitée, sous la direction de M. Copine, les accents musicaux, religieux ou martiaux, ont retenti sur les hauts plateaux et dans les sombres vallées. A Remogne qui, musicalement, vient de renaitre, à Renwez, avec l'aide de musiciens des Masseres et de Rumogne, à Mauterba Fontaine avec la batterie locale, à Rocroi dont la fanfare est en notable partie féminine, aux Mazères où l'harmonie municipale et la « Lyre Républicaine » ont rivalisé d'ardeur, à Gué-d'Hossus, avec ses amis réunis à nouveau, à Fromelaines, avec force juniors, à Vallée pour les extérieurs de la Vallée de la Meuse.

SUR LES RIVES DU FLEUVE. — A Warcq, Mmes Camus et Husson, MM. J. Hamade et Robinet ont reçu la médaille d'Etat (20 ans); M. René Hanus (40 ans); MM. J. Paquet (directeur), J.-M. Raguet, L. Benoit, F. Guillani, L. Pierquin, L. Ducrot, J. Hamade, G. Derwin, J. Jeannerot (20 ans), celles de la C.M.F. — A Nouzonville, le vice-président fédéral, J. Pihet, a dirigé « l'Air des Trompettes d'Aida » de Verdi, « l'Angelus » de Massenet, la Marche Militaire » de Schubert, A Deville, sous la direction de J. Hulot, à Revin où, au chef Adant, succède M. Diederich, ancien capitaine, chef de musique de la 4ème Région Aérienne; à Haybes où le

travail. Il remerciait tout particulièrement M. le maire pour l'aide financière que la municipalité apportait à l'Harmonie lui permettant ainsi de prospérer et de tenir un rang honorable parmi les sociétés du département.

M. Brinon, maire de Chauny, et M. Cathalaud, député, prononcèrent à leur tour une allocution, félicitant le directeur et les musiciens. Ils se félicitaient également de la présence de musiciens de Terguier, La Fère et Saint-Gobain présents à l'audition de la messe de Sainte-

Cécile et au banquet. Présence qui symbolise l'union et l'amitié des 3 sociétés. Ils terminèrent en souhaitant que l'amour de la musique apporte à tous de grandes satisfactions et formulèrent des vœux pour l'avenir et la prospérité de l'Harmonie de Chauny.

Au cours de ces allocutions, M. Thirault, secrétaire de la Confédération Musicale de France et président artistique de la Fédération Musicale de l'Alsne, prenait la parole pour remercier les dirigeants de l'Harmonie de leur invitation.

Il félicitait le directeur et les musiciens pour leur excellente prestation à la messe et reconnaissait les progrès spectaculaires accomplis par l'Harmonie de Chauny.

Ces compliments, venant d'un musicien aussi qualifié que M. Thirault furent tout particulièrement appréciés par les musiciens présents au banquet. Ensuite, M. Thirault parla longuement de l'avenir de la musique en France et dans le département de l'Alsne; son érudition, son éloquence simple et directe furent fort appréciées par l'assistance qui eût, par ses applaudissements, remercié l'orateur.

Et puis, ce fut la remise traditionnelle des cadeaux au directeur et aux responsables de la Batterie-Fanfare.

En résumé, une excellente journée. Chacun se sépara, heureux de cette belle réunion, avec l'espoir que la Sainte-Cécile 1973 se déroulera dans le même climat d'amitié et de communion dans un art qui leur est cher.

interprétation solide et sans faille de cette œuvre originale.

La soirée s'acheva par quelques pièces d'outre-Atlantique, bien musclées, qui permirent à la formation de Charles Dromson d'exprimer son enthousiasme et sa classe. La chorale « Allegro », sous la direction de Jean Sturm, participa avec talent à la réussite d'une manifestation de qualité surprenante.

J. L.

BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

ALSACE MUSIQUES

L'Harmonie de Bischheim,
un effort remarquable

La vocation d'une harmonie est-elle de se limiter à un répertoire de soirées dansantes, cuivres ou de défilés champêtres? Les musiciens de Bischheim, sous l'impulsion de leur chef, Charles Dromson, prouvent sans cesse le contraire en inscrivant à leur répertoire des œuvres de plus en plus relevées. Le concert qu'ils ont donné récemment au Palais des fêtes de Strasbourg a capté l'intérêt des spectateurs, venus très nombreux, malgré la difficulté des œuvres choisies. Deux mouvements de la symphonie du « Nouveau monde » ou la danse rituelle du feu, de Manuel de Falla, exigeaient une performance orchestrale qui fut réussie en tout point. L'éclat coloré de l'ensemble surprit autant que sa perfection. Quant aux scènes battues, l'harmonie proposa également des extraits de « l'Air de la cage », de Jean Mailhot, une composition exigeant une chorale bien rodée, des solistes vocaux et un ensemble instrumental complet: orgue, cuivres et bois sur scène, trombones perchés dans les galeries. La chorale strasbourgeoise Allegro, Jacques Keller, soprano; Gerhard Weisberger, ténor; François Keller, basse, et l'harmonie de Bischheim au grand complet, offrirent une in-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

mière directeur, A. Renard, décède pour 40 ans, F. Arnould, pour 30 ans, M. Bonnaud, pour 20 ans, J. Servais, à Fumay ou le président J. Martin bénéficie d'une aide si précieuse en la personne de R. Devy; partout Sainte Cécile a été honorée comme il se devait.

Un peu en dehors de ces Saintes-Céciles, citons encore la naissance d'un orchestre Junior à Fromelonnas, d'un orchestre champêtre à l'U.M. Revinois, d'un orchestre « bavarois » à Nouvion-sur-Meuse. Citons aussi le déplacement de l'orchestre champêtre mouzonnais, avec les Belges de Muno, à Bruxelles; celui de l'harmonie de Carignon à Bertrix, en Belgique; tandis que le décès d'un vétéran, porte-bannière givetois, R. Dufour (75 ans) a jeté une note de deuil sur un mois de joie musicale.

BOUCHES-DU-RHONE

SAINTE-CECILE de l'Union Musicale de Plan-de-Cuques

La coutume en est maintenant bien établie. Plan-de-Cuques ouvre le feu des fêtes de Sainte-Cécile dans le département.

Le 11 novembre regroupé en effet les Anciens Combattants et les musiciens pour cette journée du souvenir pour les uns et de fête pour les autres.

Cette année encore les manifestations ont débuté par une messe à laquelle assistaient M. Bertrand, maire de la ville, son conseil municipal; M. Arnoux, président des Anciens Combattants ainsi que les membres de l'Association, les représentants de la Maison de la Culture et de la Jeunesse, les autorités civiles et militaires, et M. Courtil, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR.

Durant l'office célébré par M. l'abbé Brignolles, l'Union Musicale, dirigée par son chef Edouard Chappé, a interprété avec beaucoup de nuances et d'application la Marche Religieuse d'Alceste de Gluck, l' Ave Maria de Schubert, le Chant du Repos, alors qu'à la Communion, M. Amalbert, Clément, donnait un aperçu de son talent bien connu de flûtiste dans l'Adagio d'Albinoni.

A la sortie un peloton de la Légion Etrangère attendait devant le monument aux morts, l'Union Musicale, après l'exécution des sonneries réglementaires et le dépôt de trois gerbes, embuait les yeux des Anciens Combattants aux sons de la Madelon.

Le concert de Sainte-Cécile se déroulait ensuite sous le préau de la cour de l'école pour parer à toute pluie.

Nous étions un peu avertis d'une rénovation du répertoire de cette société, mais quelle ne fut pas notre surprise d'assister à une prestation entièrement consacrée à des œuvres de jazz très célèbres jouées dans un style très enlevé comme il se doit avec « un swing balançant terrible » à la Count Basie qui figurait d'ailleurs au programme sous l'impulsion de MM. Aimé Lignier et Edouard Chappé.

Ont été successivement applaudis: Jumpin' At the Woodside de Count Basie, Meody in fa de Billy May/Ebb Tide de Robert Maxwell, Pennsylvania 6.500 de Jerry Gray, Saint-Louis Blues de W.C. Handy, In the Mood de Glen Miller, Barcelona, paso doble de Murato et When the Saints Go Marchin' In de Art Dedeik.

Les réactions enthousiastes du très nombreux public, composé de jeunes, de moins jeunes et même d'anciens, nous amènent à penser que cette expérience est à suivre de très près et même à encourager si les tendances de l'auditoire se confirment à la prochaine production.

Un apéritif offert à la population précédait le banquet traditionnel servi dans la salle du Clocheton que notre Fédération connaît bien puisque son stage « Junior » s'y déroule depuis 3 ans.

C'est ce que ne manquait pas de souligner le président Courtil dans son allocution à laquelle M. Bertrand répondait en formant des vœux pour que cette collaboration continue et que longtemps encore la musique se fasse entendre dans les cérémonies locales.

La médaille fédérale pour 25 ans de présence dans les sociétés musicales était, pour terminer, remise par M. Courtil à M. Christian Delestrade, trompettiste, avec beau-

coup d'émotion pour l'un et l'autre, des liens très profonds d'amitié s'étant créés entre eux et même leur famille au cours de 10 ans de travail commun dans les orchestres de variétés.

DERNIER CONCERT EN PLEIN AIR DE L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE MARSEILLE

La formation que dirige notre ami Gilbert Gay, membre du conseil fédéral, n'a pas souvent les faveurs de notre chronique; pourtant, forte de 30 exécutants elle donne une bonne vingtaine de concerts par an tant en salle qu'en plein air, aussi bien à Marseille que dans les Bouches-du-Rhône et les départements limitrophes et ses prestations sont soignées et d'une qualité recherchée.

Dans le cadre de sa fête votive, la ville de Jouques, à 50 km de Marseille, s'était attachée les services de l'Orchestre d'Accordeons de Marseille le samedi 14 octobre pour un concert à 17 h. et un bal musette en soirée.

Bénéficiant d'une journée magnifique, ces sympathiques musiciens purent faire étalage de tout leur talent dans un programme éclectique au possible, composés de morceaux arrangés de merveilleuse façon par leur chef Gilbert Gay qui dirige avec un art consommé.

S'il n'est pas rare en effet d'entendre des airs modernes par un ensemble d'accordeons, il est beaucoup plus difficile d'exécuter du classique avec une formation si particulière.

Les « Jouquards » ne s'y sont pas trompés quand ils ont successivement entendu: Marche des Accordeonistes Marseillais de Gilbert Gay, Espana suite de valse de Chabrier; Jalousie, tango symphonique de Gade; Concerto No 1 et Valse des fleurs de Tchaikowski; El Gato Montes, paso doble de Penella; l'Auberge du Cheval Blanc de Bénétki; pot pourri sur des rythmes typiques latino-américains; l'Ariéssienne de Bizet; le tout entrecoupé d'un exercice de haute virtuosité par Gilbert Gay et Germain Romero dans un enchaînement de variations des plus célèbres valse musettes.

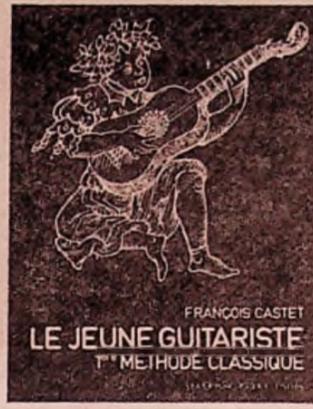
Les applaudissements du nombreux public qui se pressait autour du podium montrent bien tout l'intérêt que portent les auditeurs aux exécutions de ce genre et le plaisir qu'ils éprouvent à en bénéficier.

Bon travail donc de cet orchestre, d'abord pour la musique et ensuite pour l'accordeon qui sort des sentiers battus du musette où l'on a trop souvent le tort de le cantonner uniquement.

Bravo donc à l'Orchestre d'Accordeons de Marseille, à son chef, toutes nos félicitations et à bientôt pour de nouveaux succès.

GUITARE

Extrait de notre catalogue complet, envoyé sur demande
TROIS METHODES RECOMMANDEES :



Castel
LE JEUNE GUITARISTE
Première méthode classique.
Apprentissage attrayant et rationnel pour les débutants : 15,50 F.

Mornac
LA GUITARE POUR TOUS
Méthode rationnelle et rapide de guitare classique en 34 leçons séparées.
Nombreuses récréations : 22,80 F.

Cottin
METHODE COMPLETE
Enseignement clair et progressif.
Exercices et récréations : 23,30 F.

COLLECTION « GUITARE »

80 pièces originales et transcriptions classiques, y compris des pièces avec chant et des œuvres pour deux guitares.

De 5,30 F. à 12,15 F.

Ed. A. LEDUC : 175, rue St-Honoré, 75001-PARIS

Tél. 260.62.47 — 073.48.61 — 073.27.03

AUBE ET HAUTE-MARNE

MERY-SUR-SEINE

Le chef-lieu de canton, qui compte 1.110 habitants, est très fier de posséder une société de musique qui compte actuellement 66 exécutants. La société musicale de Méry-sur-Seine, tel est son nom, groupe des éléments du chef-lieu et également de 5 communes les plus proches.

Anciens et jeunes se regroupent sous la même bannière garnie de nombreuses médailles, dont certaines approchent le centenaire.

Mais, ce dimanche 19 novembre 1972, à 10 heures du matin, dans une salle communale, une cérémonie intime réunissait tous les membres de la société, et les épouses, en présence de M. le maire et des conseillers municipaux de Méry et les maires des communes voisines.

C'est ainsi que Monsieur Pierre Laonde, sénateur et conseiller général de ce canton, et M. Emile Logé, président de la Fédération Aube-Haute-Marne, remettent officiellement diplômes et médailles à 2 musiciens comptant 15 années de service, 13 musiciens pour 20 à 28 ans d'activité; 6 musiciens pour 35 à 45 ans, et 2 vétérans, dont le chef, pour plus de 50 années d'activité et plus de 65 ans d'âge.

Ces 23 récipiendaires ont reçu les compliments qui sont bien mérités et on leva la coupe de l'amitié au succès et à la prospérité de la Société, en encourageant les 7 jeunes adultes, ainsi que les 36 moins de 20 ans qui ne manquent pas d'entraîn, semblant ainsi bien décidés de suivre l'exemple de leurs aînés.

D. BORNOT.

Concert annuel de l'Ecole Municipale de Musique de Romilly-sur-Seine

Samedi 2 décembre, à la M.J.C., les élèves de l'école municipale de musique de Romilly ont offert à tous leurs amis et à leurs parents un concert réalisé par les groupes des différents degrés de l'enseignement, sous la direction de M. Lazier, directeur.

Ce fut une excellente soirée où chacun put juger des progrès des élèves tant en solfège — chant choral — ou des différents orchestres des cours préparatoires, secondaires et moyens.

C'est un programme de qualité que ces jeunes ont donné (dans les différentes disciplines) et on ne peut que féliciter les professeurs et leur directeur pour le gros travail accompli.

Cette pépinière de jeunes talents que l'école municipale de musique a su nous révéler est prometteuse pour l'avenir de la musique en général et de Romilly-sur-Seine en particulier.

D. BORNOT.

CENTRE

ALLIER

HURIEL

Dimanche 24 juin 1973

Festival interrégional de musique

Désirant fêter dignement son 90^e anniversaire, l'Harmonie « Les Enfants de la Toque » de Huriel nous annonce une grande fête musicale le 24 juin 1973.

Comme en 1964, où 12 sociétés et 600 musiciens étaient présents, cette manifestation prendra une allure interrégionale.

Les formations qui le désirent pourront concourir, à leur niveau, en exécutant un morceau de leur choix.

De nombreuses invitations ont déjà été faites et nos amis Hurilois peuvent, grâce aux participations assurées de l'Harmonie Municipale de Montluçon et de la Musique de l'Air offrir, tant en matière qu'en solfège, un spectacle de haute qualité.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à: M. Deveau Jean, secrétaire, 03380 - Huriel, téléphone 06.60.47 (à 19 h. 30).

VICHY

Dimanche 17 décembre 1972 :

l'Harmonie Municipale a fêté ses soixante-quinze ans et Sainte-Cécile par un bouquet d'hommages musicaux en l'église Saint-Louis

Événement local, événement musical en cette saison d'hiver, que le 75^e anniversaire de notre harmonie municipale.

Dimanche, à 15 h., afin d'ouvrir ces festivités, et de commémorer dignement ces quinze lustres d'existence, elle prenait place dans la vaste nef de l'église Saint-Louis, devenue pour la circonstance un auditorium à la mesure de ceux qu'elle accueillait et qui, deux heures durant, allaient se surpasser, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux et choisi, qui ne ménagera pas, au cours de ce brillant concert, des applaudissements amplement justifiés.

« Cantantibus organis, Cecilia decantabat in corde suo... ». En clair: « Au nom des organes, Cécile chantait (les louanges de Dieu) en son cœur ». Et c'est ce bout d'antenne, inaugurant son office, qui valut à Sainte Cécile l'honneur (peut-être redoutable...) de devenir la « marraine » de l'immense famille des musiciens.

Pour une harmonie de 85 éléments, le fait de « chanter en son cœur » paraîtrait sans doute malgre et insuffisant (il est vrai qu'à l'époque on ne connaissait pas les guitares électriques...). Aussi, l'avisé directeur est M. André Rollin, préfère-t-il se référer à un autre texte de l'Écriture, celui du psaume 150, qui nous invite à louer Dieu « par la voix des

briyantes trompettes, au son des tambourins, sur l'orgue, sur le luth, aux accents éclatants et joyeux de la cyrabbé et des chœurs ». Volla donc la porte ouverte à tous les instruments nobles, cordes, bois et cuivres, qui pourront donner leur mesure dans cette admirable composition de notre grand César Franck, remarquablement transcrite par M. Paul Rollin, directeur de la Société musicale.

Autrement dit: « Hommage à Sainte Cécile à travers un psaume de David... »

Hommage à César Franck pour le 130^e anniversaire de sa naissance...

Tout bien considéré, ce concert ne sera qu'un bouquet d'hommages.

Hommage à deux cols charmants de notre douce France: l'Auvergne et la Bretagne... et hommage à la fois à ceux qui s'en sont inspirés: M. Etienne Bourbié, directeur de l'Harmonie de Vichy de 1919 à 1936, d'une part; M. Jules Semier-Collery, invité d'honneur et présent à cette manifestation, d'autre part.

Hommage à M. Antonin Farigoul, directeur de l'Harmonie, de 1945 à 1954, à travers cette « pièce pour l'interdite », composée à l'occasion du cinquantenaire de l'Harmonie municipale et dédiée à tous ses membres.

Hommage à ceux qui sont à l'honneur aujourd'hui, après avoir été... à la tâche (plus obscure) les autres jours: M. Victor Dutriez, chef adjoint, et M. André Lafaye, tambourin-major, qui paraîtront dans un défilé pour harmonie et batterie-fanfane, « Sur le Rhin », d'Etienne Bourbié.

Quelques instants de détente et de fraîcheur avec trois extraits de la délicieuse suite d'orchestre, « Week-end », de Pierre Devey... Du Gerswhin? Du David Rose? De l'un et de l'autre quant au style, quant au rythme et aux harmonies, mais Pierre Devey est un compositeur contemporain et... compatriote, ce qui nous laisserait croire, pour un peu, qu'outre-Atlantique on n'a rien inventé...

Tout cela pour nous préparer à cet autre bouquet qui explosera en feu d'artifice avec cette évocation musicale puissante et grandiose: « 1812 », de Tchaikovsky, commémorant une victoire militaire, peut-être, mais consacrant, ici, une victoire de l'Harmonie municipale de Vichy face à face à ce monument musical redoutable.

Que de répétitions, de mises au point, timbre par timbre, ou par plans sonores, de « signages », de « finissages » cette « mise en place » n'a-t-elle pas nécessités!

Ce concert vaudrait à notre harmonie le prix d'excellence si elle ne l'avait déjà.

Le « Tout-Vichy » n'était-il pas la pour homologuer cette nouvelle victoire et exprimer sa sympathie? Au long des diverses manifestations de cette journée, à marquer d'une pierre blanche, nous avons pu noter la présence de M. le sous-Préfet Ricci; de M. le député Péronnet; de M. le conseiller général G. Fréaistre, entourant M. le docteur Lacarin, maire de Vichy et président (comblé!) de l'Harmonie; et M. Giron, adjoint aux affaires culturelles; MM. Wirth, Pejoux, Méandre, Méteigner, Martinez, adjoints; de nombreux conseillers; de M. le procureur Dahan; de M. le Juge Carlier; de M. Moncorger, président de l'Académie du Vernet; de Mlle Bourdier, représentant l'U.F.A.C.S.I.; de M. Lézer, directeur commercial de l'aéroport, et de M. le chanoine Legou, archevêque de Saint-Louis.

Outre les invités d'honneur: M. Albert Ehrmann, président de la Confédération internationale des Sociétés populaires de musique, et le commandant Jules Semier-Collery, président de la Confédération musicale de France, le monde musical était largement représenté: la Société musicale avec son chef, M. Paul Rollin, M. Peuchet, le capitaine Motot, M. Rey; la Symphonie Vichyssoise avec M. Dutriez, M. Marcel Corré et plusieurs de ses membres. Différents comités de l'Allier, de la Nièvre, de la Creuse et de la Corrèze avaient envoyé un ou plusieurs délégués.

Au cours de la réception faisant suite au concert, dans les salons de l'hôtel-de-ville, M. le docteur Lacarin rendit hommage au chef prestigieux de l'Harmonie qu'est M. André Rollin, gardien vigilant d'une tradition de 75 ans, ainsi qu'à M. Victor Dutriez, son chef adjoint, à tous les membres anciens et nouveaux, aux jeunes qui assurent la relève, démontrant de la sorte qu'une harmonie de 75 ans n'est pas « une vieille dame ».

Il souhaita, en terminant, que dans tous les rapports s'établisse et règne... l'harmonie!

Thème repris par le président Semier-Collery, qui se plut à reconnaître en l'Harmonie municipale de Vichy « une des meilleures de France », et derrière son chef, M. André Rollin, président de la Fédération musicale du Centre, un des meilleurs défenseurs de cette musique populaire, source de joie, de paix et de sérénité.

M. le sous-préfet remerciera l'Harmonie municipale pour la part prépondérante qu'elle prend, à longueur d'années, dans les activités multiples de la station. Utilisant fort à-propos la formule moderne des spectacles « son et lumière », il souhaita que les sons harmonieux de notre phalange musicale fassent poindre pour nous la lumière de l'espérance.

Et vint le moment de sanctionner les mérites de plusieurs membres de l'Harmonie municipale, conjointement avec leurs collègues de la Symphonie Vichyssoise.

M. Franck Matichard remet le diplôme du Jeune musicien pour cinq ans de service.

La Confédération Musicale de France décerna: une médaille de bronze, pour 20 ans de service, à M. Jacques Hervier; une médaille de bronze, pour 15 ans de service, à M. Victor Dutriez, directeur de la Symphonie Vichyssoise; une médaille d'argent, pour 40 ans de service, à Mme Yvonne Roux, de la Symphonie Vichyssoise; une médaille d'argent, pour 30 ans de service, à M. Roger Charret; une médaille d'argent, pour 40 ans de service, à M. Etienne Forestier; trois médailles d'or, pour 40 ans de service, à MM. Roger Gasselin, Alfred Mellis et André Mouraille; quatre médailles des vétérans à MM. Victor Dutriez, Louis Jabin et Gaston Tauveron, pour 50 ans de service, et, pour 46 ans de service, à M. Louis Trouilleux.

Enfin, M. Louis Giron, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles, se verra décerner le diplôme et la médaille d'or pour services rendus à l'art musical.

En vertu du vieux adage, « Apres l'effort, le réconfort », un banquet amical réunit, à 20 heures, au Majestic, les héros du jour, dans leurs uniformes chamarrés, mais accompagnés, cette fois, de leurs charmantes épouses.

M. André Rollin remercia tous les présents, rendit hommage à « l'aulcenne », cette Société musicale qui fête, elle, son centenaire en 1962; il excusa tous les absents empêchés de participer à ces agapes.

Après avoir salué MM. Albert Ehrmann et Jules Semier-Collery, invités d'honneur, il leur dit sa fierté de les accueillir en ce jour et rendit hommage à leur haute compétence musicale. Il remercia ensuite toute la municipalité de Vichy et, plus spécialement, M. le docteur Lacarin, maire de Vichy et président de l'Harmonie; M. Louis Giron, délégué aux affaires culturelles; le trésorier général, M. Laurent-Loriot; tous les présidents et chefs de sociétés; les chefs de services municipaux; M. le chanoine Legou; les représentants de la presse et Jean Joyeux, le présentateur avisé du concert de l'après-midi. Il exprima sa gratitude à tous les membres de cette chère harmonie et, en cette fin d'année, formula pour eux et leurs familles ses meilleurs vœux.

M. Ehrmann dira, de son côté, son admiration pour le concert, qu'il a entendu et remercia la municipalité pour son amable invitation.

**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Enfin, dans une dernière et courte allocution, M. le maire témoignera sa gratitude et son admiration pour « son » harmonie, remerciera particulièrement les épouses pour leur collaboration désintéressée et effacée. Il formulera, lui aussi, les vœux les plus sincères pour l'avenir.

Fétant Sainte Cécile avec un peu de retard, peut-être, les convives fêteront Noël avec un peu d'avance, dégustant la dinde traditionnelle qui figurait au programme, « harmonieusement » conçu par le maître-queux Georges Boutonnat.

Ainsi se termina cette journée de victoire mémorable.

R. L.
(« La Montagne » 19-12-72)

CHAMPAGNE ET MEUSE

Président de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse, M. Raymond Bigotte a reçu la Grande Médaille de la Ville de Reims

Extrait du Journal « L'Union » du 19-12-72.

M. Raymond Bigotte, président de la Fédération des sociétés musicales Champagne et Meuse, a reçu la grande médaille de la ville de Reims des mains de M. Jean Taittinger, maire, secrétaire d'Etat au Budget, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le samedi 16 décembre, dans un des salons de l'hôtel-de-ville. De nombreux amis du récipiendaire étaient venus lui apporter le témoignage de leur sympathie en cette occasion. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Roger Crespin, député, premier maire adjoint; Liézel, maire adjoint; Schilling, conseiller municipal; Murgier, directeur du Conservatoire régional de musique, ainsi que plusieurs responsables d'associations.

M. Taittinger évoqua la carrière de M. Raymond Bigotte, sur le plan professionnel d'abord, puis sur le plan de ses activités culturelles.

M. Bigotte entra à la Compagnie Royale Asturienne des Mines en 1924, en qualité de comptable. Après avoir été inspecteur, il devint directeur commercial de l'agence de Reims, créa une agence à Metz et reprit la direction de celle de Lille. M. Bigotte est titulaire de la médaille d'or du travail pour 45 ans de services et titulaire de la médaille d'or du travail belge. M. Bigotte s'est toujours occupé d'associations culturelles. Il a été trésorier des fêtes de gymnastique, puis vice-président du Cercle musical du Commerce et de l'Industrie jusqu'à sa dissolution en 1947. M. Raymond Bigotte a également été président de l'Union Chorale Mixte et secrétaire de la Fédération des sociétés musicales Champagne-Meuse, organisme dont il devint le président en 1947. Il est aussi président de l'harmonie du 3ème Canton, président d'honneur de l'Alliance Cérés, membre du C.O.L.O.C. et du Comité artistique de la Société Philharmonique de Champagne.

M. Jean Taittinger rendit hommage au récipiendaire: « Vous êtes un exemple à suivre, dit-il, car, pendant toute votre vie, vous n'avez cessé d'être guidé davantage par l'intérêt des autres que par votre propre intérêt ».

Le maire remit alors la grande médaille de la Ville de Reims à M. Bigotte que chacun vint ensuite féliciter pour cette belle distinction.

EPERNAY

Le Club des Accordéonistes et Guitarristes a fêté Sainte-Cécile

C'est à Boursault, petite commune des environs d'Eprenay, que le club des Accordéonistes a fêté Sainte Cécile. Après la messe en musique, invités, musiciens et leurs familles se retrouvèrent dans le cadre merveilleux du Château, mis généreusement à la disposition des organisateurs pour le traditionnel banquet. Le président Morange rappela que la société avait organisé en 1972 seize concerts et participé à l'important concours du Touquet d'où elle remporta la coupe avec 93 % des voix. Des remerciements, tout particulièrement adressés aux professeurs, par le président qui les félicita pour l'excellent résultat obtenu et la belle exécution de la messe.

Ce fut également l'occasion à M. Gillain, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse, de remettre aux deux directeurs, la médaille de 15 années de direction.

Sainte-Cécile à Dormans

C'est le 26 novembre que la Musique municipale fêta sa Sainte Patronne. L'importante batterie-fanfare, conduite par le directeur général Charles Paul, précédant la Musique ayant à sa tête son dévoué directeur M. Menut, firent honneur à leur réputation de discipline par un impeccable défilé qui les conduisit à l'église Saint-Hippolyte.

La messe, célébrée par le doyen Guyot, nous permit d'entendre « La Marche Religieuse d'Alceste » de Gluck; « La Paix Céleste » de Gardanne; « O Seigneur qu'il est grand ton nom » de J.-F. Michel, arrangé pour l'orchestre par M. Menut, et « La Marche des Ruines d'Athènes » de Beethoven.

A l'apéritif, M. Marty, sous-préfet d'Eprenay, et M. Houllmont, pour la Fédération Champagne et Meuse, remirent de nombreuses décorations récompensant de jeunes musiciens et de plus anciens pour leur attachement à la Société.

M. Rennepont, maire de Dormans

et président de la musique, tint à remercier les personnalités présentes, le sous-préfet d'Eprenay qui témoigne, par sa présence chaque année, tout l'intérêt qu'il porte aux sociétés musicales; M. Houllmont, de la Fédération; M. Fournier, directeur de la Société Philharmonique; M. Masson, directeur de la Fanfare de Damery; MM. les adjoints et conseillers. Il félicita les nouveaux décorés, remercia tous les membres de la société ainsi que les épouses contraintes assez souvent à la séparation... provisoire par les nombreux services.

Le repas, chef-d'œuvre du Maître Sourdet, réunit 170 couverts et se prolongea par une sauterie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Fanfare de Dormans est en deuil

La directrice de la section des majorités, Mme Menut, épouse de M. Marcel Menut, le directeur de la Musique, est décédée.

Il y a trois ans, nouvellement installée à Dormans, Mme Menut décidait la formation d'une section de majorités. Sa gentillesse et sa haute compétence lui assurèrent immédiatement le succès. Hélas, une terrible maladie vient de la séparer de ses filles, comme elle aimait le dire.

Une foule considérable assista aux obsèques qui eurent lieu mardi 19 décembre. La Musique municipale prit part à la messe et précéda le cortège funèbre jusqu'au cimetière. Un dernier hommage lui fut rendu par M. Rennepont, le maire de Dormans.

A M. Menut, à ses enfants, la Fédération musicale Champagne et Meuse adresse ses condoléances et l'assurance de ses sentiments les plus cordiaux.

REIMS

L'Harmonie du 3ème canton a fêté la Sainte-Cécile. Cinq musiciens ont été récompensés à cette occasion.

Conformément à ses traditions, l'Harmonie du 3ème canton a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 19 novembre.

Au cours de la messe célébrée en l'église Saint-Maurice, elle a interprété plusieurs morceaux de son répertoire dont: « La Reine des Cieux », de E. Migette; « Andante religieux », de Dallé; et « Réveil du Soir », de A. Deihaye.

Pour terminer, elle a joué la « Marche du Prophète », œuvre bien connue de Meyerbeer.

Une brillante réception, organisée à l'hospice Muséux, a ensuite marqué cette journée de fête.

Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait MM. Crespin, adjoint, qui représentait M. le ministre, maire de Reims; Siézel, adjoint, et Mme Scheffing, conseillère municipale.

Dans son allocution, le président, M. Raymond Bigotte dressa le bilan des activités de la société.

Il en profita pour féliciter ses collaborateurs du travail accompli, se tournant notamment vers MM. Biancollini, directeur; Vezet, sous-directeur; Jantzy, doyen de la formation; Beaum et Fournier.

M. Crespin prononça à son tour quelques mots pour féliciter les dirigeants et interprètes de l'harmonie.

La réception prit fin par une remise de récompenses à laquelle procédèrent les membres de la municipalité.

MM. Jean-Jacques Convers, Francis Tremolet, Michel Pierrot et Alain Hocquart, qui comptent au moins cinq ans de présence au sein de l'Harmonie du 3ème Canton ont reçu chacun la médaille et le diplôme d'honneur des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse. M. Raymond Strohm, qui totalise 50 années de présence, a reçu pour sa part, l'étoile fédérale.

BOULIGNY

Dès 7 heures, en ce dimanche du 19 novembre, drapée en tête, tous cuivres dehors, tambours joyillément habillés de pourpre, la cité retentissait des premières notes lancées par l'Harmonie municipale, bien décidée à honorer sa patronne avec tout le faste d'antan.

A tout seigneur, tout honneur; voilà pourquoi le premier devoir des musiciens fut de remettre un cadeau-souvenir à leur chef, M. Manzi. Sous sa direction, le défilé parcourut les rues de la ville au son des bons airs chers à nos parents.

Malgré la bise cinglante engourdisant doigts et bouts de nez, les musiciens donnèrent l'aubade dans tous les quartiers de la ville, honorant le maire au passage.

Une patronne ne se vénéra pas sans office religieux et c'est à 10 h. 30 que les voûtes de l'église paroissiale résonnèrent des plus belles partitions sous la baguette de M. Manzi.

ANCERVILLE

Seion la tradition, musiciens, membres honoraires et amis de la fanfare locale fêtaient leur patronne, sainte Cécile, le dimanche 19 novembre.

Tous se sont réunis à 11 h. 30 dans la nouvelle salle de la société, rue des Perréas avant de se rendre au cimetière pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et d'aller se recueillir sur la tombe de M. Louis Bourgeois, président défunct.

Un vin d'honneur auquel ont pris part les sapeurs-pompier de la cité, fut servi. Puis, un banquet avant pour cadre le café de l'Arbre-d'Or a réuni aux côtés des musiciens, leurs amis, pour fêter joyeusement sainte Cécile.

Une soixantaine de convives participaient à ce banquet. A la table d'honneur, on remarquait MM. Auguste Levang, président de la société; Guyot, président de la Fanfare de Marnaval; Bourgeois, maire; Cordebar et Vannerot, adjoints.

VERDUN

Récompenses à l'Harmonie municipale

Sainte-Cécile a été célébrée en l'église Saint-Sauveur par l'Harmonie municipale de Verdun.

Au programme figuraient quatre morceaux choisis: « Héros de Verdun », de Lasalmonie; « Retour des Preux de F. Loup; « Offrande et pastorale » de Lasalmonie; et pour conclure « Cops gaulois de Lasalmonie, œuvres qui furent interprétées d'une façon magistrale par l'ensemble.

Au cours du repas amical qui suivit, plusieurs décorations furent remises.

M. Kirikjian, président de l'Harmonie municipale se vit ainsi remettre la croix de commandeur du mérite et dévouement français.

MM. Collin et Garnier, la médaille des vétérans de la M.F. et M. Hocquet, la médaille de 50 ans de la C.M.F.

Cette belle journée se termina par une joyeuse sauterie.

La Sainte-Cécile à la Saint-Michel

La Légion Saint-Michel a célébré Sainte-Cécile le dimanche 26 novembre, au cours de la messe de 10 h. 30 à Saint-Jean-Baptiste.

Un programme de choix avait été préparé par les jeunes musiciens. Après l'office, la fanfare a défilé jusqu'au monument aux Morts où une gerbe fut déposée en présence des personnalités. La société se rendit ensuite au foyer Saint-Michel où plusieurs musiciens reçurent des récompenses pour leur fidélité à la société et à l'art musical.

A RONVAUX

Voici le programme exécuté le 25 novembre par le Cercle symphonique en l'église de Ronvaux pour la messe de Sainte-Cécile: « Suite en sol mineur », de J.-S. Bach; « Aria grazioso », extrait du concerto pour violon de Jean-Marie Leclair; « Troisième caprice des sapeurs du Roy », de Jean-Michel Delalande; « Allegro de la sonate pour cordes », d'Allessandro Stradella.

MONTIERS-SUR-SAULX

Dimanche 26 novembre, c'était la journée de la musique. Ses échos se sont repercutés du matin à une heure avancée de la nuit.

Rassemblés à 9 h. 45 sur la place du Général-de-Gaulle, les sociétés des pompiers, sous les ordres de l'adjudant André Moulin, et la Fanfare, dirigée par son chef André Malfait, assistèrent d'abord à la grand-messe.

A l'issue de l'office, pendant lequel la fanfare se fit entendre à plusieurs reprises, les sociétés défilèrent dans les rues principales de la localité et se rendirent à l'hôtel du Lion-d'Or où les attendait une table bien garnie.

Au cours du repas, M. André Peureux, président de la Fanfare, déclara que cette Sainte-Cécile marquait le 25ème anniversaire de la société. Ensuite, M. Henri Manin, premier adjoint, entouré de huit conseillers municipaux, félicita tous les musiciens pour leur dévouement.

La fête se termina tard dans la nuit par un grand bal offert gratuitement par la fanfare à ses membres.

HAUTE-GARONNE

La Sainte-Cécile

à la Société Musicale de Muret

Aucun musicien digne de ce nom, n'omettrait de fêter Sainte Cécile leur patronne. C'est pour cela que notre importante phalange musicale au grand complet avec ses majorités, se trouvait dans le petit froid de ce dimanche matin 26 courant.

De leur local à l'église Saint-Jacques eut lieu un petit défilé, ce qui fut l'occasion pour M. l'archiprêtre Villote de dire combien il était heureux d'accueillir en son église les membres de la Société Musicale qui, devait-il ajouter, se retrouvent fraternellement réunis en ce jour, pour honorer leur sainte patronne, et les félicita pour tout ce qui était fait avec encore plus de dévouement que les années précédentes.

Le programme judicieusement choisi pour la circonstance débuta par la « Marche des Dragons de Noailles » de Sembler-Colliery, avec la batterie-fanfare et l'Harmonie réunies sous la direction de J. Servat. Ensuite l'harmonie seule, sous la baguette du « maestro » Robert Bacqué, qui interpréta « Judex », andante de Ch. Gounod; « La Marche du Prophète » de Meyerbeer, et « Deus et Caritas », sous la direction de l'auteur, « La Procession », andante religieux orchestre par Daniel Alouso et le « Chœur des fiancées » de l'opéra « Lohengrin », de Richard Wagner, furent dirigés par M. B. Roques. « La Marche de la Garde Consulaire à Marengo » de J. Pignolet, clôtura cette magnifique audition musicale, qui sut mettre en valeur la puissance et la valeur des cuivres, et la précision et l'instinct des bois, ce qui fut l'occasion pour beaucoup de personnes de découvrir la valeur des musiciens de notre ville, qui vont amener

trouver renforcés, si ce n'est déjà fait, du soutien de l'opinion publique, sans laquelle rien de durable ni stable n'est possible.

Ce fut ensuite, avec les deux sections musicales et leurs majorités un défilé en ville jusqu'au point de départ pour le traditionnel banquet, car, la célébration de Sainte Cécile ne se conçoit pas sans la chaude ambiance d'un bon repas amical.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. le député-maire; M. Barat, son 1er adjoint; M. Malettre G., président de l'UFF du Haut-Languedoc; le Maître Haensler, membre de la SACEM et ancien directeur de la Batterie-Fanfare de Bagnac, et diverses personnalités ou délégués présents, le président Alouso s'adressa à la jeunesse (musiciens et majorités) en les exhortant à rester fidèles à la société, de se forger un idéal solide, et surtout de travailler dans la discipline et l'esprit de solidarité, ce qui vous a permis un rapide développement par des efforts intelligents et persévérants, et les félicita bien vivement pour les résultats obtenus, tant à l'école de musique qu'à la section majorités, sous la direction très compétente de Mlle Marie-Claire Cyrus, car la force de la société est due à la grande et fraternelle camaraderie qui doit avoir pour devise « Ne rien négliger pour maintenir l'honneur et la grandeur de la société ».

Ce n'est que fort tard que se termina dans une délirante ambiance, et combien inoubliable célébration aux doux accents de l'amitié, ces tons majeurs, souriants et vainqueurs qui réjouissent nos esprits, nos palais et nos cœurs.

ILE-DE-FRANCE

ROSNY-SOUS-BOIS

C'est en double que l'Harmonie de Rosny a donné en 2 endroits différents de la ville, le même concert, samedi 13 janvier au centre A.P.A. dimanche 21 janvier dans la salle des fêtes de l'hôtel de Ville. Cette façon de procéder présente l'avantage de ne pas concentrer les concerts dans le même quartier. Le programme était ainsi composé: Le Bombardier, pas redoublé de Parés; Le Nouveau Seigneur de Village, ouverture de Boieldieu; Le Ballet de Faust, Gounod; Le Concerto pour clarinettes, de Weitte; Le Pays du Sourire, Lehar; et Paso Flamenco, de Kees Vlak. Le concert était dirigé par M. Texier, et M. Fol, premier adjoint représentant la municipalité, prononça quelques mots à l'issue du concert pour saluer l'Harmonie et remercier les musiciens et leur chef d'avoir fait passer à tous d'agréables moments.

B. POIRREZ.

SARTROUVILLE

La Sainte-Cécile à l'Harmonie

Depuis plusieurs années, notre société, comme plusieurs autres de la région, ne peut plus honorer notre sainte patronne par une messe en musique comme elle l'avait fait pendant près de cent ans.

Ayant tenté de donner des concerts spirituels dans les églises de la ville elle y a renoncé en raison du peu d'auditeurs qui y assistaient.

Depuis 5 ans, nous honorons quand même Sainte Cécile tous les ans en offrant, à l'intention des personnes âgées de Sartroville, un concert gratuit suivi d'une partie récréative.

Cette année, ce concert a eu lieu avec un peu de retard en raison de l'indisponibilité de la salle.

C'est donc seulement le dimanche 7 janvier, salle Gérard-Philippe, que l'Harmonie nous a fait entendre, sous la baguette de son jeune directeur, sorti de ses rangs, Guy Deschamps, les morceaux suivants: Paris-London, de Ailler; Rondo in Blue, de P. Ruelle; L'Italienne à Alger, de Rossini; Flots du Danube, de J. Franovici (dirigé par le sous-chef Marcel Pochon); Les yeux noirs, de Méhlichet, et pour terminer la marche de G. Miller, Marching Thro'Georgia.

Plus de 400 personnes ont assisté à cette matinée et on a remarqué la présence de M. A. Chrétienne, maire et conseiller général, accompagné de Mme Barbey, adjoint, ainsi que de plusieurs membres du conseil municipal: de M. Bourgogne, président de La Renaissance de Houilles et de Mme, et du bureau de l'Union des Vieux de France, presque au complet.

La 2ème partie était assurée par des chanteurs des Concerts Parisiens dans un répertoire de la Belle Epoque.

Le public a prouvé par ses applaudissements que le programme lui avait plu et a quitté la salle à regret.

Dans son allocution M. Aubert, président de l'Harmonie et de l'Union départementale des Sociétés Musicales des Yvelines, a lancé un appel aux musiciens de Sartroville qui ne sont pas venus encore se joindre à cette société. Il a fait remarquer à l'assistance qu'un tiers de l'Harmonie est composé maintenant de jeunes sortis de l'école municipale de musique, dirigée par M. Chevry, que plusieurs d'entre eux assurent des premières parties et qu'ils sont tous assidus aux répétitions. L'exemple de cette école, marchant main dans la main avec la société locale est à citer et à suivre.

Mais il faut aussi faire valoir que le concert instrumental a été remarquablement bien exécuté par tous et que le jeune chef Guy Deschamps a fait des progrès incontestables à chaque nouveau concert.

Attendons donc patiemment la prochaine soirée qui aura lieu salle Gérard-Philippe le 24 mars, à 21 h.

VANVES

Concert de la Sainte-Cécile

L'Ecole de Musique de Vanves a donné son concert annuel de la Sainte-Cécile le mardi 28 novembre 1972. Ce concert se tenait dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Roche, maire de Vanves et vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, accompagné de Mme Roche et de nombreux membres du Conseil municipal assistaient à la réunion.

Le jeune orchestre fut présenté par Mme Le Suisse, présidente de l'Ecole de Musique, et les divers morceaux figurant au programme furent exécutés avec beaucoup de compétence et de gentillesse par les musiciens-élèves.

Le programme comprenait: « La Marche Triomphale » de Jeanjean, œuvre sonore et haute en couleur qui a été composée pour la Musique de l'Air; « Le Paysage Ecossais » de Pierre Duchos, pièce romantique et sensible; « Le Menuet » de Paderewski, dans lequel Monsieur Potevski, clarinette solo, obtint un étonnant succès; « Les Chœurs et Marche de Judas Macchabée » de Haendel; « La Welch Rhapsodie » de Clare Grundmann; « La Mer » de Charles Trenet, dans un arrangement pour orchestre de Monsieur Rémy Violeau.

Que ce soit dans l'éclatante « Marche » de Jeanjean ou dans le romantisme du « Paysage Ecossais », dans la fluidité si délicate de « Menuet » de Paderewski, dans les rudes sonorités de « La Welch Rhapsodie » rappelant d'un côté les airs énergiques du Far West et de l'autre l'attendrissement des negro-spirituels ou enfin dans « La Mer », le jeune orchestre obtint un brillant succès et « La Mer » dont l'ouverture, due à Monsieur Violeau, nous évoqua si bien le clapot des vagues, obtint un tel succès que cette œuvre fut bisnée.

L'Ecole de Musique de Vanves comprend 135 élèves, allant de la classe élémentaire de solfège aux hautes performances de ses brillants solistes et les nouvelles classes qui viennent d'être ouvertes (piano par Monsieur Jean-Louis Beydon et violon par Madame Danielle Lenoir) fonctionnent avec un plein succès.

L'orchestre est composé d'une quarantaine de musiciens-élèves, tous d'une parfaite tenue, aimant la musique et s'y adonnant de tout cœur. La salle des fêtes s'est révélée trop petite pour le public qui, devant les qualités des jeunes exécutants, ne leur a pas ménagé ses applaudissements ainsi qu'à leurs professeurs et à leur chef Monsieur Rémy Violeau.

L'Ecole de Musique de Vanves est en plein essor et nous entendons avec un grand plaisir le concert d'été qui aura lieu en mai 1973.

R. LEROY.

MIDI

CASTELNAUDARY

L'Association Musicale des Chœurs du Lauragais, présidée par Mme Janot, a donné son premier concert, uniquement vocal, de cette saison 1972-1973 le mardi 28 novembre.

Plus de 300 auditeurs ont pu juger de la qualité de cette rentrée.

La surprise de ce concert fut créée par la présentation, en première partie, d'une chorale d'enfants, nouvellement constituée. Cet ensemble de 40 choristes interpréta, sous la direction de Jean-Louis Morell, quelques chants polyphoniques et à l'unisson. C'est avec grâce et une bonne assurance que l'exécution fut donnée et qui séduisit le public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Ce fut le tour ensuite de la chorale d'adultes, composée de 60 éléments, toujours à la hauteur de sa réputation, interprétation impeccable, voix sûres et combien harmonieuses et surtout le talent d'Arlette Detienne.

Un programme très éclectique suscita chez le mélomane les sentiments les plus divers, allant de l'émotion pure à la mélancolie ou bien à la gaieté. Chaque morceau était spirituellement commenté par Arlette Detienne dont la voix avait le don de subjugué le public.

Le concert débuta par l'Hymne à la musique, de Schubert, interprété avec lyrisme et grandeur, puis divers chants de la Renaissance française et espagnole, des mélodies de l'école de l'épave, Berceuse du Petit Zébu de Jacques Ibert, que les maris sont bêtes de Paul Arara, qui déclina l'humilité. La fanfare du printemps de Joseph Boyet fut appréciée unanimement, c'est une œuvre contemporaine très gaie, d'un rythme enlevé qui fait penser à la danse et aux chants des oiseaux. Ce moy de mal, le Chant de l'houlette etc et bien d'autres complétèrent ce programme qui fut clos après l'exécution majestueuse de Viva la Musica de Gabrieli.

Ce concert vocal fut de bout en bout un beau spectacle qui connut un grand succès. Un succès mérité, tant le temps nous parut court dans ce fleuve limpide de chansons éclectiques.

LODEVE

Anniversaire du Réveil Lodevois

Notre vaillante société Musicale a fêté comme il se devait le 60ème anniversaire de sa fondation qui remonte au 12 décembre 1912.

Comme nous l'avions annoncé, nos musiciens firent un tour de ville pour saluer la population. Le départ de la retraite se fit devant le Café des Sports en présence d'une foule considérable venue tout spécialement applaudir clairons, trompettes et tambours. Précédés des Majorités tout au long du parcours des principales artères de la ville,

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les vendredis, de 18 h. 36 à 18 h. 50)

MOIS DE MARS 1973

- 2 MARS : Céléste, valse, X...; Les Cloches de Corneville, quadrille tiré de l'Opéra-Comique de Robert Planquette.
- 9 MARS : Brunette, polka, Auguste Bosc; La vigne d'or, schottisch, Marcel Bleger; Discreète, mazurka, Auguste Bosc.
- 16 MARS : Palmira, valse espagnole, A. Charbonnier; Les chevaux-légers, quadrille, P. Clodomir.
- 23 MARS : Les moines en goguette, polka, Jacquier; Sous les platanes, schottisch, Marcel Calranne; Blanche, mazurka, A. Fajolle.
- 30 MARS : Micheline, valse, X...; Le cœur et la main, quadrille tiré de l'Opéra-Comique de Charles Lecocq.

une foule nombreuse applaudit les membres de cette Société qui, depuis plus d'un demi-siècle se dévoue aux services de la cité.

Après la retraite eut lieu la réception des autorités à partir de 19 h, dans la salle du «Triumph». La ce fut l'apothéose et il faut reconnaître que les organisateurs avaient bien fait les choses. Les autorités furent reçues comme il convenait puisqu'à l'entrée du «Triumph» le corps des Majeures formait la garde d'honneur tandis qu'à l'intérieur les musiciens donnaient le départ de la cérémonie en saluant par un impeccable garde à vous à l'entrée des autorités.

Ensuite M. Guérin, sous-préfet de Lodève, épingla sur le drapeau du Réveil la médaille d'honneur du cinquantenaire offerte par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi représentée par M. Audran de Saint-Pargoire.

De chaque côté du drapeau, Lucien Aubert et Michel Castarides firent la garde d'honneur en attendant de recevoir des mains du docteur Mallet, maire de la ville, le diplôme d'honneur qui leur était décerné par le ministère des Affaires Culturelles afin de les récompenser pour leur 50 années de vie musicale sous les applaudissements chaleureux des amis du Réveil Lodévois qui avaient envahi la salle.

M. Julien, président de la Société, remercia tout d'abord les nombreuses personnalités qui avaient bien voulu répondre à l'invitation du comité directeur. Et après avoir excusé quelques absents de marques, il exprima sa reconnaissance à tous ceux, municipalité en tête, qui, depuis la création du Réveil, ont su les aider à surmonter toutes leurs difficultés et dit combien toutes les marques de sympathie qu'il avait reçu à l'occasion de cet anniversaire, étaient un témoignage non seulement de reconnaissance mais surtout un encouragement pour poursuivre encore plus fortement leur tâche.

A son tour, M. Mercadier, président d'honneur de la Société, rappela tous ceux qui avaient eu le grand honneur et la lourde responsabilité de diriger tant sur le plan administratif que sur le plan musi-

cal la bonne marche du Réveil. Il évoqua successivement les figures du 1er président Charles Lebrard, Granier, Peinado, Martinez sans oublier les directeurs musicaux: Ernest Roger, animateur pendant près de 40 ans, Fiches, Lasgouttes pour en arriver aux responsables actuels, Julien, Pico et le Frère Guy.

Après avoir remercié les décorés, il ne manqua pas de souligner les mérites de nos musiciens surtout à une époque où le public est de plus en plus sollicité chez lui par toutes les approches de l'audio-visuel; car, en effet, il n'est pas si facile que cela de le faire sortir à jour fixe et demander aux jeunes de venir s'associer dans une salle de réunion pour y étudier le solfège, monter des gammes et apprendre des morceaux de musique.

Il demanda que leur exemple soit suivi et que chacun sache donner un peu de son temps à la communauté et plus particulièrement à la cité.

Il félicita les musiciens pour avoir su traduire pendant plus d'un demi-siècle tant dans les morceaux de musique dans lesquels se reflète bien souvent l'âme du pays.

A son tour, le D. Mallet, maire de la ville, se fit un devoir de remercier au nom de toute la population et du conseil municipal les musiciens du Réveil Lodévois et renouvela aux décorés les compliments de tous.

Enfin, M. le sous-préfet dit conclure la série des allocutions en s'associant à tous ceux qui avaient été à la cour de cette brillante réception et en demandant à tous de rester unis et de travailler comme il convenait au renom de la cité.

Le toast de l'amitié fut porté à la santé des décorés en souhaitant aussi que le Réveil continue encore longtemps à porter haut et ferme le drapeau de la cité et de l'art musical à travers non seulement les artères de la ville mais aussi dans de nombreuses villes du département et de la région.

Un buffet judicieusement organisé permit aux invités de déguster le pain de l'amitié et aux jeunes de fêter jusqu'à minuit le 60ème anniversaire du Réveil Lodévois.

Midi Libre très aimablement invité à cette brillante soirée s'associe au message de sympathie et de reconnaissance adressé à nos vaillants musiciens qui viennent de marquer d'une pierre blanche la vie de la Société déjà bien longue en lui souhaitant une bonne continuation.

Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales des Pyrénées-Orientales

Les Sociétés Musicales et Chorales ayant leur siège dans le département des Pyrénées-Orientales et affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, elle-même affiliée à la Confédération Musicale de France ont été convoquées en assemblée générale à l'Ecole nationale de Musique de Perpignan le dimanche 19 novembre 1972, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi, délégué pour le département des Pyrénées-Orientales.

Etalent représentées à cette assemblée: l'Harmonie municipale de Perpignan, par son directeur M. Michel Peus; la Chorale des Cantayres Catalans, par M. Vergès, président et par M. Sinote, directeur; l'Orphéon de Rivesaltes, par son directeur M. Sibude, et le Réveil Laurentin, de Saint-Laurent-de-Cerdans, par MM. Roigt, président, Tixador secrétaire et Calvet directeur.

Les débats présidés par M. Michel Peus, en la présence de M. Moureaux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi, ont abouti à la décision de constituer une Union départementale ayant pour but de faciliter les relations de solidarité entre les sociétés et des concerts organisés en commun dans les diverses localités du département, les concerts devant être donnés par les sociétés actuellement groupées dans la Fédération, et aussi avec les concours des sociétés en activité dans le département, qui seront appelées à se grouper au sein de l'Union dans l'avenir.

Un bureau provisoire a été constitué sous la présidence de M. Michel Peus, assisté comme vice-présidents de MM. Monet, président de l'Orphéon de Rivesaltes; Roigt, président du Réveil Laurentin; Vergès, président des Cantayres Catalans; Torrent, président de l'Harmonie de Laury, et du président de la Clique-Fanfara de Cèret. M. Sinote a été chargé des fonctions de trésorier, avec le concours de M. Sibude, trésorier adjoint, et M. Moureaux a accepté d'assumer dans ce bureau provisoire les fonctions de secrétaire.

Des dispositions ont été prises en vue de l'organisation de concerts de printemps et d'été dans diverses localités, et de la préparation du congrès de la Fédération du Midi, qui doit se tenir à Perpignan les 12 et 13 mai 1973.

Les statuts de l'Union départementale ont été approuvés et M. Moureaux a été chargé d'en assurer la rédaction définitive et le dépôt à la Préfecture, après qu'une assemblée a pris fin sur une allocution du président, M. Michel Peus, qui a fait partager à l'assistance son fervent espoir d'un renouveau de la vie collective des sociétés musicales et chorales dans le département des Pyrénées-Orientales.

Compte-rendu de la réunion des Sociétés Musicales de la Zone B

Le samedi 28 octobre 1972 les sociétés de la zone B sur convocation de M. Dejean, vice-président du département de l'Herault, se sont réunies au Palais des Congrès de Béziers.

M. H. Dejean était entouré de M. Faure, membre du Comité de direction et de M. Tort, secrétaire adjoint à la Fédération, qui assurait les fonctions de secrétaire.

M. André Sarzi, président fédéral, et M. R. Portes, secrétaire général, assistaient à la réunion.

M. Dejean, en ouvrant la séance, remercia le président fédéral d'avoir répondu à son invitation. Il excusa M. L. Michamp, trésorier général. Il remercia tous les présidents des sociétés qui sont présents ou représentés. Il souhaite que la discussion sur l'ordre du jour qui va avoir lieu soit profitable à tous.

1) FEUILLES DE RENSEIGNEMENTS

Il est regrettable que des sociétés n'aient pas encore envoyé les feuilles de renseignements qui sont utiles au secrétaire général pour pouvoir fournir l'état des Sociétés Musicales de la Fédération.

Devant cette négligence, le secrétaire général en accord avec le président fédéral, fait savoir à l'assemblée que :

Toute société qui n'aura pas le 30 novembre dernier délai renvoyé les feuilles de renseignements sera considérée comme une société en sommeil.

2) EXAMENS D'ELEVES

M. Dejean indique qu'un effort a été constaté, mais que cela n'est pas suffisant. Le président fédéral voudrait que chacun comprenne le but des examens fédéraux et que les sociétés fassent un effort pour présenter des élèves. Le secrétaire général propose que soit étudié un projet de rassemblement de tous les élèves qui passent l'examen à Béziers. Cela pourrait en être un élan nouveau. On pourrait éventuellement intéresser les maires des communes. Après une discussion très amicale, l'assemblée donne son accord pour l'étude d'un projet dont la mise en place sera présentée au président fédéral et au vice-président de la zone B.

3) SERVICE MILITAIRE DES JEUNES MUSICIENS

M. Dejean donne connaissance des possibilités que la Fédération possède dans ce domaine. Le président

Editions Musicales Transatlantiques

14, avenue Hoche — 75008 PARIS — Tél. 924-01-46

PUBLICATIONS RECENTES MUSIQUE INSTRUMENTALE

- A. CANAVESIO
- A. CANAVESIO
- E. de CORIOLIS
- E. de CORIOLIS
- M. DELGIUDICE
- J.-M. DEPELSENAIRE
- Cl. CHARLES
- THEME PASTORAL pour Flûte et Piano
- CANTEHORN pour Cor et Piano
- DANS LA FORET pour Cor et Piano
- DIX PIECETTES pour Cor et Piano. Cours élémentaire
- TROIS PIECES pour Trompette en Ut ou Sib et Piano
- SILVER TRUMPET pour Trompette Ut et Piano
- MORMAL pour Trompette et Piano
- CORTEGE ET DANSE pour Saxhorn basse Sib ou Tuba Ut ou Trombone basse et Piano

MUSIQUE pour HARMONIE et FANFARE

- CIMAROSA
- MIGNION René
- ROUGERON Philippe
- CONCERTO pour Hautbois avec accompagnement de Musique d'harmonie. Arrangement Philippe ROUGERON
- DOUCE LORRAINE - Rhapsodie pour Harmonie ou Fanfare
- NGOR - Boléro symphonique pour Harmonie ou Fanfare

fédéral à son tour insiste auprès des présidents des sociétés afin qu'il connaisse assez à l'avance la situation des jeunes qui sont appelés. Il faut que les jeunes recrutés qui vont passer le test soit à Auch soit à Tarascon, indique comme profession «musicien» et se mettent dès que possible en relation avec M. André Sarzi, président fédéral, 3, rue des Fossés, Narbonne II.

4) DEMANDE D'AGREMENT

M. Dejean regrette que très peu de sociétés demande de bénéficier de l'agrément auprès du ministère de Jeunesse et Sports. Il insiste auprès des présidents pour qu'ils fassent un effort dans ce sens. Il rappelle l'intervention de M. Bezombes, délégué départemental au congrès du congrès fédéral de Saint-Pargoire, qui a parlé dans le compte rendu du congrès.

5) LIVRET FEDERAL

Il y a encore des sociétés qui ne possèdent pas de livret fédéral. Ce dernier est indispensable à toutes sociétés qui participent à un concours ou à un festival placé sous le patronage de la Confédération ou de la Fédération.

Le président fédéral attire l'attention des présidents sur la nécessité du livret fédéral et il cite des sociétés qui se sont vu refuser l'accès à une manifestation musicale faute du livret fédéral.

6) CONGRES FEDERAL 1973

Le congrès fédéral aura lieu à Perpignan les 12 et 13 mai 1973. Il sera placé sous la présidence de M. Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France. Il serait souhaitable que chaque société fasse un effort pour assister ou se faire représenter à ce congrès qui sera aussi celui d'une relance musicale dans le département des Pyrénées-Orientales.

L'ordre du jour étant épuisé et avant de lever la séance, le président fédéral se déclare satisfait de cette réunion à laquelle il assiste pour la première fois. Il remercie M. Dejean pour son activité ainsi que M. Faure pour l'aide qu'il lui apporte. Le président fédéral insiste auprès des présidents afin que soit lu les comptes rendus émanant de la Fédération ainsi que les articles qui sont dans le journal de la Confédération.

La séance est levée à 16 h. 15.

Le secrétaire de séance, F. TORT.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

La Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle et l'Union Lorraine de Moyeuve sont en deuil, un de leurs très fidèles serviteurs vient de décéder subitement.

M. Henri Goizne, enfant de Moyeuve, était né le 14 avril 1920. Pendant de nombreuses années, le défunt professa dans l'enseignement à Moyeuve, Vitry-sur-Orne et Clouange.

Nommé chef de sécurité aux Etablissements «Wendel-Sidélor», M. Goizne devait prendre la direction du centre d'apprentissage, où son dévouement et sa compétence lui valurent l'estime de tous.

Il fut un président exemplaire de la société de basket et de la société de musique «Union Lorraine» de Moyeuve.

Depuis de très longues années, M. Goizne était secrétaire général de la Fédération de Moselle et Meur-

the-et-Moselle, très actif et très dévoué à la cause musicale. Il jouissait d'une haute estime, non seulement des membres du comité, mais de toutes les sociétés fédérées.

Ces dernières années, il occupait le poste d'ingénieur divisionnaire du département du personnel à la Société «Wendel-Sidélor».

Père de quatre enfants il avait eu la douleur de perdre son épouse.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à la famille en particulier à ses enfants nos condoléances attristées.

NORMANDIE

TRES IMPORTANT

Les trop nombreux responsables qui n'ont pas encore retourné remplie la «Feuille de renseignements» sont invités à le faire dans les meilleurs délais. Merci.

NECROLOGIE

Nous avons le pénible devoir et le grand regret de vous faire part du décès de notre grand ami Julien Pouyer, directeur de l'Ecole de musique et de l'Harmonie municipale de Dieppe, membre du bureau fédéral pour la région Nord du département de Seine-Maritime, survenu après une longue et inébranlable maladie. Nous remercions à Mme Pouyer et à sa famille nos bien vives condoléances et l'assurance de notre douloureuse sympathie.

L'inhumation a eu lieu le 23 janvier devant une assistance nombreuse et recueillie. La municipalité a rendu un particulier hommage à celui, lauréat de la Schola Cantorum, âgé seulement de 66 ans, qui fut pendant de très longues années directeur de la Musique Municipale et de l'Orchestre Symphonique.

«Elle s'associe au deuil de ses proches et nombreux amis qui comptait dans notre ville celui qui se consacra pendant si longtemps au développement de l'art musical et à l'enseignement de nos jeunes».

BAYEUX

La Musique Municipale et l'Union Symphonique réunies sous l'égide de M. Baudot, vient de donner un superbe concert en tous points réussi. Dans la très belle salle «Halle aux Grains» un auditoire nombreux a vivement applaudi les morceaux du programme dont la première partie comprenait des œuvres sérieuses: «Indeclinable» de Baudot (morceau de ralliement débutant toutes les conditions); la 1ère suite d'orchestre de Peer Gynt; Le matin (flûte solo Odile Renault, lauréate du concours d'excellence); La mort d'Aase, La Danse d'Anitra. Dans le hall du roi de la montagne, deux préludes de J.-S. Bach, Rossini de Picardie de H. Wood et une mosaïque sur des airs populaires du Midi «Echos du Midi» de P. Kelsen. La deuxième partie était réservée aux écritures légères et d'actualité qui n'ont pas manqué de sourire aux spectateurs: Graudau, pasodoble de A. Lara; Concerto pour un été, de Mozart, où Patrick Derrilly a montré «qu'il joue très bien de la trompette»; Carrousel avec Sydney Bechet, de L. Deibeck; deux pièces de J. Darling Mini-Boogie et Traveling Through USA au rythme heurté et difficile à mettre en place; réus-si. Pour terminer Auteurs Aweigh, marche américaine de Zimmermann. Tout cela a beaucoup plu, sans omettre le propos de haute tenue du président Roudil cumulant le titre pour les deux ensembles s'interpenétrant d'ailleurs



des instruments français de classe internationale

- trompettes
- clarinettes
- saxophones
- trombones
- cors d'harmonie
- saxhorns
- tubas
- flûtes
- hautbois
- instruments à percussion
- oymbales
- instruments à cordes
- guitares classiques et de jazz
- instruments de fanfare
- batterie, sonnerie

COUESNON

31, rue des Cailloux — 92 - CLICHY
Téléphone : 737.80.75 - 737.46.92

En instruments de musique
il y a la qualité et la perfection...
La perfection c'est COUESNON

amicement et à merveille. M. le Sous-Préfet qui présidait la soirée, eut le dernier mot pour féliciter chaleureusement les musiciens et le maestro et saluer avec distinction les personnalités présentes au nombre desquelles M. Lecornu, suppléant député. M. Anne et les édiles de la cité épiscopale. Très belle soirée à inscrire dans les annales bajocaises.

OO

Précédant cette belle soirée les deux « sociétés sœurs » sous la direction de M. Baudot se sont fait entendre soit dans l'église Saint-Exupère (1er évêque de Bayeux) soit dans la paroisse Saint-Patrice. Quelques-uns des morceaux figurant au programme du concert rehaussèrent les cérémonies liturgiques. Il est superflu d'ajouter que parmi les fidèles recueillis on reconnaît MM. Boudin, président; Triboulet, député ancien ministre; Cressel, sous-préfet; de Bourgoin, sénateur; Lecornu, député suppléant; d'Harcourt, conseiller général, et de nombreux édiles municipaux.

BLAINVILLE-SUR-ORNE

1972 année du dixième anniversaire de la fondation de cette société, quarante exécutants dont 30 en âge scolaire, société très dynamique. 13 et 14 mai 1972, fêtes du dixième anniversaire: 13 mai, gala de variétés sous la présidence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, soirée très appréciée par un nombreux public.

Le dimanche 14 mai, grande fête sous la présidence du très sympathique M. Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie. Le matin la municipalité offrit un apéritif d'honneur au cours duquel M. le maire remettait au président Bléry un sujet surmonté d'une médaille et faisait l'éloge de la société qui faisait honneur à Blainville-sur-Orne. A son tour M. Anne disait le plaisir qu'il ressentait toujours quand il se trouvait devant une société sérieuse. Il nous prodigua ses meilleurs conseils et remettait au président Bléry la médaille d'argent des Sociétés Musicales de Normandie au titre de président fondateur. L'après-midi 150 musiciens, 150 majorités évoluaient sur le terrain des sports, sous la direction de Surillet Marcel, directeur de la F.M.B. Le 19 novembre la société fit dans la Sainte-Cécile par un défilé dans les rues de la cité, une messe en musique où l'harmonie se distinguait en interprétant des morceaux de choix dont « Les mains ouvertes », « Concerto pour un été », ensuite dépôt d'une gerbe au monument aux morts; vin d'honneur où la population blainvillaise était venue nombreuse écouter le président exhorter les musiciens à continuer à être disciplinés et surtout à être fidèles à toutes les répétitions. Puis ce fut le traditionnel banquet qui se tenait à Villiers-Bocage. Ce fut une magnifique fête de famille.

CAEN

C'est dans la meilleure ambiance que s'est déroulée la Sainte-Cécile 1972 pour la célèbre harmonie La Fraternelle de Caen. Tout d'abord un concert de gala a été donné au théâtre ce soir-là dont l'invité d'honneur était l'excellent « Ensemble Baroque de Caen » (sur lequel nous allons revenir plus loin). Le programme de ce concert, dirigé par André Bellis, professeur au Conservatoire, directeur de La Fraternelle, était composé d'œuvres maîtresses, mais lorsque l'on est au sommet de l'échelle, en division d'honneur, noblesse oblige! Il faut maintenir sa réputation et à chaque concert prouver au fidèle et nombreux public que l'on est digne de son titre.

C'est devant une salle archi-comble que furent jouées les œuvres suivantes:

« Marching Thro Georgia » de G. Miller; marche américaine qui permit d'apprécier la qualité de la Batterie-Fanfare que dirige André Matie, notre tambour-major.

« La Moldau » de Smetana: l'un des plus beaux poèmes symphoniques de « Ma Patrie » de ce compositeur tchèque père de la musique nationale moderne en Bohême. Dans ce poème l'auteur décrit la principale rivière de la Bohême depuis sa source à l'est de l'Elbe. C'est un ouvrage qui a demandé un très gros effort de travail aux musiciens, car « l'eau qui coule » tout au long de l'ouvrage demande à tous les pupitres une grande virtuosité! L'atmosphère du « clair de lune », très difficile à rendre en harmonie, fut très bien exprimée grâce à un grand respect des nuances et l'on peut dire que grâce à la communion des musiciens avec leur chef cette œuvre fut exécutée magnifiquement et d'ailleurs le public fit une ovation bien méritée.

Duke Ellington Portrait: il s'agit là d'une musique bien différente qui permit d'entendre les œuvres qui firent la célébrité de Duke Ellington avec notamment « Solitude », « Sophisticated lady » (avec un très bon solo de saxo-alto d'André Pesnel), « Hood Indigo », « Caravane », etc.

« West Side Story » de Leonard Bernstein: sélection des principaux airs de ce film américain dont le succès a été retentissant.

« L'ouverture du Roi d'Ys » d'Edouard Lalo terminait ce concert avec brio; elle permit d'apprécier de très bons solistes comme Emile Genvin à la clarinette et Pierre Tillard au cor anglais. Ils firent montre du grand talent que nous leur connaissons et sont à féliciter. A féliciter également l'excellent pupitre de trompettes qui est à rude épreuve dans le final. Un grand bravo à tous car l'exécution fut très réussie et la chaleur des applaudissements du public démontra combien il avait aimé et approuvé cette présentation.

Au cours de ce concert il nous fut présenté un nouvel ensemble, récemment constitué à Caen par

des professeurs du Conservatoire de Caen: l'Ensemble Baroque de Caen, comprenant Danièle Arthur, violoniste; Claudine Contini, clarinette; Jacques Gillet, flûtiste; Pierre Tillard, hautbois; Jean-Pierre Berlioz, bassoniste. Cinq solistes remarquables que l'amour de la musique a réunis pour notre plus grand plaisir. Le programme de cet ensemble était constitué de deux concertos à cinq de Vivaldi, d'un trio flûte-hautbois-Basson du même auteur (qui fut tout particulièrement apprécié) et d'un concerto de Joseph Haydn. Que dire d'un tel ensemble? C'est la perfection dans tous les domaines: belle sonorité, technique irréprochable, homogénéité; ce fut un véritable régal musical. Leur succès fut tel qu'ils durent donner un bis: le célèbre Vol du bourdon de Rimsky-Korsakov (arrangé par Jacques Gillet) et ce fut un triomphe. Nous souhaitons longue vie à ce magnifique ensemble qui mérite d'être entendu souvent.

Le dimanche 26 novembre la messe de Sainte-Cécile fut célébrée en l'église Saint-Étienne de Caen. La Fraternelle s'est à nouveau fait entendre au cours de l'office: à l'entrée le Choral 18 de J.-S. Bach, orchestré par le président Barthélemy, ce Choral à 6 voix est un « monument » et sonne magnifiquement pour harmonie. A l'offertoire, une autre œuvre bien connue de J.-S. Bach: « O Jésus que ma joie demeure » à la communion la très belle « Fugue » de Désiré Dondeyne. A la sortie nouvelle audition de l'« Overture du Roi d'Ys de Lalo qui, sous les voûtes de l'abbatiale, prenait des dimensions grandioses.

Le midi, musiciens et invités se retrouvaient à Urville pour un excellent repas où l'ambiance qui régnait, démontre la fraternité et l'amitié qui unit tous les membres de la société, jeunes et anciens et leurs épouses. Le président Barthélemy accueillit M. Bertrand, adjoint au maire de Caen, remplaçant le maire empêché; MM. Nourry et Dudouit, vice-présidents; le chanoine Gouhier; M. Malray, directeur du théâtre, etc. Après les discours les récompenses furent remises aux sociétaires ci-après:

D'abord aux jeunes qui ont participé au concours d'excellence de la Fédération Musicale de Normandie: Jean-Alphonse Leboucher, Arlette Pasquet, Dany Lelièvre et Alain Parent, qui ont tous reçu le diplôme du Prix Petit.

Puis la médaille de bronze de la CMF à René Fizelier (28 années).

La médaille d'or de la CMF à Pierre Guillouet (47 années); à Charles Vasnier (47 années); à André Carlin (50 années); à Raymond Picard (53 années).

La médaille des vétérans de la CMF à Georges Ribeyre (54 années); à Georges Aubry (63 années).

D'autre part le ministère des Affaires Culturelles a décerné la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales pour plus de 20 années de présence à Mme Jeanine Canclian, MM. Guy Viel, Yves Lentrain, Guy Marcadet, Maurice Basset, Raymond Lebas.

Bravo à tous ces fidèles serviteurs de la musique et de « La Fraternelle ». La belle Harmonie caennaise forte de ses 120 musiciens (avec sa Batterie-Fanfare) a, grâce au dévouement et au talent de tous, sous la direction de André Bellis, vice-président fédéral, encore de beaux jours devant elle.

LISIEUX

Avec l'Orchestre Symphonique

Quelle belle soirée s'ajoutant à celles que nous procurent les superbes auditions que nous offre chaque fois l'Orchestre symphonique sous la baguette magique de M. Muckensturm!

La vedette était bien entendu Jacques Ripchoe dont, jusqu'alors, nous n'avions pu juger l'épanouissement de son grand talent.

C'est un virtuose de l'archet dont il a fait montre tout d'abord dans la Sonate « Arpeggione » qui présente, ainsi que l'a précisé Pierre Fournier (autre grand virtuose), de difficultés d'exécution, transcendantes et empreinte du plus pur génie schubertien qui constitue la seule œuvre de Schubert pour le violoncelle. L'inimitable accompagnateur au piano était M. Muckensturm.

Dans la suite, c'est avec le Concerto en ut mineur du génial Vivaldi et ses trois mouvements, allegro, adagio, allegro, qu'a été mise à l'épreuve toute la virtuosité que l'on veut espérer sur le violoncelle. M. Ripchoe s'en est joué et nous devons, dans son succès, associer son jeune élève de 15 ans, Colin, actuellement au Conservatoire de Paris, qui assurait une délicate partie de violoncelle ripian; lui aussi, digne de son maître, « promet ».

Devant l'insistance des enthousiastes applaudissements, en bis, une remarquable leçon avec l'exécution d'un Prélude pour violoncelle seul de J.-S. Bach... Re ovation!

Toujours dans une atmosphère enchantée, c'est une fantaisie d'un compositeur anglais, Ralph Vaughan Williams, tour à tour élève de Max Bruch et de Ravel et dont les œuvres sont presque toutes construites sur des thèmes folkloriques. Greensleeves, inspiré d'une mélodie populaire anglaise agrémentée de quelques touches délicates de flûte et de piano (à défaut de harpe).

C'est avec « sa » clarinette que M. Petit nous a transportés dans le charme du divin Mozart: Le Largo et du quintette (cordes et clarinette) n'est-il pas une longue et délicate cantilène et un moment de sérénité absolue comme on n'en trouve que rarement dans toute la musique?

Avec la Chaconne des Indes Gaillantes de Rameau, on peut se reporter au succès de l'œuvre entière, un opéra ballet, représenté pour la première fois à Versailles, un régal. Ce fut, en ce temps-là, un régal pour les yeux et les oreilles, une machinerie inimaginable permettant des effets scéniques fulgurants. La reprise qui en fut faite, en 1952, à l'Opéra, réhabilita un incroyable oubli. Une mention spéciale à la « petite trompette » de M. Bellis.

En apothéose de la soirée, la Symphonie « La Surprise » n° 94 de 104 qui composa Haydn. Titre en raison d'un terrifiant fortissimo agrémenté d'un vigoureux coup de timbale dans les premières mesures de l'Andante. Dans son texte de présentation, M. Anne analysa les quatre mouvements de l'œuvre dont le final de couleur populaire avait l'influence de Mozart, impression que l'on comprendra mieux en rappelant que la vie de ce dernier (1768-1791) est en totalité incluse dans celle de Haydn (1732-1809).

Les applaudissements frénétiques qui soulignèrent cette fin de soirée obligèrent tout l'ensemble, sous la baguette du « grand maestro » Muckensturm à reprendre le menuet au rythme inhabituel de danse allegro molto.

OO

Récemment, en fin d'après-midi, deux heures agréablement passées en la cathédrale à l'écoute de la chorale Saint-Pierre, sous la direction d'André Petit.

L'ensemble a présenté « a cappella », une très belle série de « Noëls » presque tous d'appartenance aux auteurs de la Renaissance. Programme varié dû à l'éclectisme du « chef de chœurs ».

En ouverture et en final, nous avons apprécié le talent de M. Courtieu dans l'exécution au splendide grand orgue, d'un « Prélude » de Bach, et du délicieux « Carillon de Westminster » du grand Maître Vierne.

« Bergerettes », « Noël pastoral », « Noël nantais », « Il est né le divin Enfant » (orchestration de G. Fauré), « Entre le bœuf et l'âne gris », « Chanson joyeuse de Noël », « Dans une étable obscure », « Noël américain », de R. Casadesus, et la populaire et internationale, si l'on peut dire, « Douce nuit », sont des extraits du programme fort bien présentés par M. Leroy, ténor de l'ensemble.

L'auditoire, assez nombreux, a applaudi dans son for intérieur.

OO

Avec le Groupe Instrumental Classique

Créé il y a un an, le Groupe Instrumental Classique a pour but de faire naître entre les membres des relations amicales d'organiser des concerts à caractère éducatif et culturel, de propager le goût de la musique et d'agréments de sa participation toute manifestation ou cérémonie. Fort de 11 membres, le GIC est ainsi formé:

Jean-Claude Deslandes (flûte), Michèle Bonnet et Sylvie Gourlay (violoncelle).

Olivier Gourlay (hautbois), Fabrice Gourlay et Daniel Blavette (basson).

Patrick Leroy et Maryvonne Fontaine (clarinette).

Gabriel Fontaine et Christian Lebec (saxophone).

(Et enfin Jean-Paul Soublien (cor d'harmonie).

(Tous anciens élèves de l'École de Musique et exécutants à l'Harmonie Municipale et à l'Orchestre Symphonique).

L'originalité du groupe tient surtout au fait que nous sommes en présence d'amateurs venus d'horizons très différents (lycéens, employés de banque, employé aux impôts, étudiant de Centrale, etc.).

En une année d'activité, le Groupe Instrumental Classique s'est produit dans les lycées, messes de mariages, cérémonies diverses et manifestations artistiques.

Dans l'avenir, ces 11 « copains » vont essayer de trouver un style musical en parfait accord avec la formation, augmenter les possibilités de la formation et s'efforcer de multiplier les occasions de jouer dans divers endroits.

Outre son siège social constitué par une maison normande à Rocques, le groupe est des plus complets puisqu'il possède son journal « GIC Magazine » fait à l'intention de ses nombreux amis.

QUISTREHAM - RIVA BELLA

L'Union Musicale de Quistreham-Riva-Bella que préside M. Jean Ternisien, maître de Quistreham-Riva-Bella a célébré dans la tradition Sainte-Cécile, le dimanche 10 décembre 1972.

La société se fit entendre au cours de la messe en l'église Saint-Samson de Quistreham où un nombreux public se pressait. Sous la direction de André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen et directeur de l'école de musique de Quistreham, les musiciens interprétèrent brillamment la « Marche Triomphale », de J.-B. Lull; le choral de J.-S. Bach, « O Jésus que ma joie demeure », puis « A l'église », un extrait de la suite de Guy Ropartz, « Dimanche breton », œuvre pleine de recueillement et de sensibilité. Cette excellente audition se terminait par la « Marche d'Athalie », de Félix Mendelssohn.

A l'issue de cette messe en musique, le président Jean Ternisien recevait diverses personnalités de la commune au traditionnel banquet. C'est dans une ambiance joyeuse et cordiale que se déroulaient ces agapes.

Au cours de son allocution, le président Ternisien remercia l'Union musicale et son chef de l'activité au cours de 1972 et de la qualité des auditions, il lui a assuré la

société du meilleur soutien de la municipalité et complimenta André Bellis pour le développement et l'essor de l'école de musique.

M. Jean Lesachey, maire adjoint, secrétaire de l'Union musicale, retraça l'histoire de la société et cita de nombreuses anecdotes qui amusèrent et intéressèrent les convives. Cet historique a été établi par l'un des plus anciens musiciens de Quistreham qui fut également directeur à la création de l'Union musicale après la première guerre mondiale, M. Julien Duval, que nous remercions vivement.

Dans une brève allocution, André Bellis tint à remercier la municipalité pour son soutien et tout particulièrement M. Jean Longuet, président de la Commission culturelle; il félicita et remercia également tous les musiciens qui, grâce à leur dévouement et leur fidélité, permettent à la société de vivre et de se développer. Il regretta l'absence des frères Guillouet et le fils, empêchés par un deuil récent.

A l'issue de ces allocutions, M. Jean Ternisien en qualité de maire, cette fois, remit la médaille de bronze de reconnaissance pour services rendus à la ville de Quistreham-Riva-Bella à M. Fernand Blachet, dont la fidélité est un exemple, de même que son grand talent de clarinette. Nous le félicitons tout particulièrement pour cette distinction méritée.

D'autre part, la médaille « Mozart » offerte par la ville a été remise à M. Bernard Longuet, dynamique trompettiste et à Bruno Canclian, professeur de clarinette à l'École municipale de musique. René Fizelier a reçu la Médaille de Bronze de la CMF pour plus de 28 années de présence, Charles Vasnier, trompette solo, reçut la médaille d'or pour 47 années de présence.

Compliments à tous ces décorés méritants et dévoués. C'est dans la plus grande cordialité et amitié que s'est déroulée cette Sainte-Cécile 1972, fête de famille et de bons camarades toujours heureux de se retrouver pour faire de la musique.

VASSY

La Sainte-Cécile 1972 marquera dans les annales de la Fanfare de Vassy, puisque sept décorations devaient être remises à l'issue du banquet qui marquait comme chaque année cette fête.

Tout d'abord les musiciens s'étaient fait entendre au cours de l'office célébré en l'église paroissiale à 10 h. 45, puis après un défilé dans la rue principale on se regroupait pour l'ancien repas qui présidait, avec son habituelle gentillesse, M. Geoffroy, maire, qu'accompagnait son épouse.

On notait également la présence de M. Bellis vice-président fédéral, professeur au Conservatoire et directeur de la Fraternelle de Caen, et celle de plusieurs personnalités vassiniennes.

MM. Millet et Lepage, responsables de ce sympathique groupe, profitèrent de cette circonstance pour honorer plusieurs membres assidus de la fanfare, MM. Marcel Huet, Gaston Doubiet et Serge Seigneur, comptant vingt années de service, récemment des mains de M. Bellis, la Médaille d'honneur du Gouvernement des Sociétés musicales et chorales, tandis que Mme Thomas et MM. Jean-Marie Jeanne, Guy Tizard et Pierre Letellier recevaient pour 15 ans de présence la médaille de bronze de la Fédération musicale de Normandie.

Au cours de ces agapes qui se déroulèrent dans un climat particulièrement chaleureux, plusieurs allocutions devaient être prononcées: M. Bazin, en tant que président de la Fanfare; puis M. le maire de Vassy et M. Bellis. Tous rendaient hommage aux musiciens et aux responsables en soulignant le problème de la continuité d'une telle société.

ORLÉANAIS-BERRY

ACTIVITES DES SOCIETES

Nous remercions tous ceux qui alimentent cette rubrique en envoyant le compte rendu des manifestations qu'ils organisent. Mais peut-être ne sont-ils pas entièrement satisfaits de l'utilisation que nous faisons de leurs textes, souvent découpés dans le journal local.

La longueur des articles ne correspond dans la plupart des cas, ni à la place dont nous disposons, ni à l'intérêt que peuvent y trouver les lecteurs de ce bulletin. Aussi devons nous procéder à des suppressions de passages qui ne sont peut-être pas toujours heureux.

C'est pourquoi nous désirerions que les articles soient spécifiques au bulletin FMOB, et contiennent, pour l'essentiel, les informations susceptibles d'être exploitées par les responsables et animateurs des sociétés: titre des œuvres, auteurs, forces, etc. La citation des personnalités devrait pouvoir se limiter au nom de celles qui apportent une contribution effective à l'essor des sociétés musicales, ainsi qu'au nom de celles dont la présence revêt un caractère exceptionnel.

Nous remercions d'avance les rédacteurs, que nous voudrions plus nombreux.

I. MALET, responsable du bulletin.

Montargis. — Société Mozart.

Samedi soir 8 novembre, afin de célébrer avec un faste inhabituel le quarantième anniversaire de sa création, la Société des Concerts Mozart a exécuté pour la première fois la 9ème Symphonie de Beethoven devant plus d'un millier de

personnes réunies à cette exceptionnelle occasion à la salle des fêtes. De nombreuses personnalités étaient présentes.

En lever de rideau, l'orchestre a ainsi que les musiciens des chorales de Montargis, Groven et Crowborough, soit environ 300 exécutants, interprétèrent « Le Magnificat » de Vivaldi qui fut salué par un tonnerre d'applaudissements.

Jacques Mars, baryton de l'Opéra de Paris, interpréta magnifiquement l'hymne à la paix. Et comment ne pas parler aussi du rôle admirable tenu par la grande cantatrice Simone Couderc et des deux autres solistes, Anniek Simon et Jean Brazzi.

Les applaudissements qui s'adressèrent tant au chef d'orchestre M. Silvert qu'à ses musiciens, aux choristes, démontrèrent que le comité d'organisation pour la 9ème Symphonie, avait parfaitement atteint le but qu'il s'était fixé. Et il faut ajouter que tout avait été pensé pour que ces 90èmes anniversaires, marqués par les deux concerts qui furent donnés avec un égal succès, samedi soir et dimanche après-midi, en dépit de l'acoustique de la salle des fêtes, soit un triomphe.

Après les allocutions de M. Pigeot, député, et du président de la Société Mozart, le Dr Couderc et leur traduction en langue allemande fut anglaise. L'orchestre continua avec une légère appréhension, à peine perceptible et bien compréhensible, les premières mesures de « l'Allegro » ma non troppo de ce qui est considéré à juste titre comme un monument universel de la grandeur humaine. On sait, en effet, que c'est du plus profond d'un abîme de tristesse que Beethoven entreprit de célébrer la joie dans une œuvre à laquelle il pensait depuis 1793. Il hésita toute sa vie sur la forme exacte qu'il devait donner à l'hymne qu'il intitulait précisément « Symphonie avec un chœur final sur l'« Ode à la Paix ».

Orléans — St-Marc St-Vincent

La Fanfare Saint-Marc - Saint-Vincent a honoré sa patronne le dimanche 19 novembre, avec une certaine solennité.

Recue en l'église Saint-Vincent, pour l'office dominical, elle y interpréta: « La Marche Triomphale » et « Le Prélude » de Lull, « l'Adagio de la Sonate Pathétique » de Beethoven, et le « Te Deum » de M.-A. Charpentier. A l'issue de la messe, un court défilé mit un peu de gaieté dans le quartier.

A l'issue d'un excellent repas, servi à la villa Sébastopol, M. le maire d'Orléans procéda à la remise de décorations à M. André Polsson, M. Pierre Belouet, M. Georges Landre, M. Roland Fernande, M. Lionel Jacques pour 25 ou 30 ans d'activité, cependant que M. René Chénier recevait l'étoile fédérale pour ses 50 années de service dans la musique.

Aux allocutions prononcées par MM. Camille Lemesle, président d'honneur, Jean Pouet, président, et Luc Malet, directeur, le maire répondit par quelques mots encourageants, et complimenta chaleureusement les récipiendaires.

Saint-Denis-de-l'Hôtel

A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Union Musicale a donné son concert à la salle des fêtes, le samedi 25 novembre. A 21 h., sous la direction de son chef M. René Cavolsy, et au cours duquel elle interpréta le programme suivant: « Juniores-Mars », marche de Johan Viethors; « Grande Fantaisie Polka », pour saxophones, soprano et alto, de E. Me-sal; « Suite Massoniens », en quatre numéros: « Les Gnomes », « Dans les Souks », « L'Ombre », « Le Triomphe du Caid », de Marc Delmas; « Le Retour à la Vie », grande valse de concert, de E. Chabas; « Ce bon vieux temps », tambour post-pouri, de L. Debceq; « Modern Daring », tango-jazz, de John Darling; « Salut à la Paix », marche défilé de R.V.P. Vislano.

Pithiviers. — Fanfare

La Fanfare de Pithiviers a fêté sa patronne. A l'occasion de cette Sainte-Cécile la formation musicale, sous la baguette de M. Capoulade, participa à la grand-messe à 11 heures, en l'église Saint-Salomon - Saint-Grisole. Elle interpréta différentes œuvres au cours de l'office religieux: « Le Hornpipe », le « Ce Air », et « l'Allegro numéro 3 » du « Water Music » de Haendel; un negro spiritual « When the Morning Comes » et pour terminer, l'« Ouverture de Rienzi » et R. Wagner.

La Ferté-St-Aubin

Les musiciens ont fêté la Sainte-Cécile. Un programme de choix a été donné en l'église Saint-Michel, pendant la messe dominicale.

Après l'office célébré par M. le curé Lanson, sous une pluie fine et glaciale, l'Harmonie se rendit en musique au monument aux morts, où fut déposée, par M. Robert Lebreton, vice-président, en l'absence du président, une gerbe, pendant que se célébrait la sonnerie « Aux Morts », suivie de « La Marsillaise ». M. le conseiller général, maire de la Ferté-Saint-Aubin, présidait cette cérémonie du souvenir.

Dans la salle de musique, un vin d'honneur a été offert par l'Harmonie aux personnalités présentes.

Le directeur de l'Harmonie, M. Julien Hannequin, remercia les personnes présentes et exprima sa reconnaissance au maire et au conseil municipal pour leur aide à la société.

L'Harmonie dit-elle, est aussi active à l'extérieur qu'à l'intérieur, présente à toutes les cérémonies, et répond à toutes les demandes de participation, elle est animée d'un esprit jeune qui onze seulement sur les 45 exécutants ont plus de 20 ans.

Après avoir salué les parents des élèves de la musique, le chef conclut en donnant rendez-vous, à tous les amis de l'Harmonie pour la Sainte-Cécile 1973.

M. Groenlück, conseiller général, maire, prit à son tour la parole pour exprimer sa satisfaction : « Votre société est indispensable à la vie de notre ville, sa participation à toutes nos cérémonies et nos fêtes, ainsi que les concerts que vous donnez, sont appréciés de toute la population ; la présence de toute cette jeunesse est la preuve que vous tenez un rôle très sérieux dans l'activité culturelle et musicale de notre cité. Je vous assure que mon conseil municipal et moi-même, feront toujours le maximum pour vous aider et vous satisfaire.

Je puis vous annoncer que bientôt nous disposerons d'une salle et c'est l'Harmonie qui inaugurerait cette salle par un concert en janvier prochain. Je vous souhaite de continuer à nous donner le plaisir de votre présence, de travailler avec ce dévouement qui anime les sociétés musicales et en vous disant bonne fête, je rêve mon verre pour l'Harmonie Municipale de la Ferté-Saint-Aubin ».

Orléans. — Musique Municipale

La Musique Municipale d'Orléans a fêté la Sainte-Cécile en participant tout d'abord à une messe à la cathédrale.

La messe était dite par l'abbé Multinier, Mgr Brun, archevêque de la cathédrale s'étant réservé le privilège de prononcer une remarquable allocution consacrée à Sainte Cécile au cours de l'office où la musique interpréta sous la direction de Michel Proust, un programme de haute valeur : « Prélude et Fugue en mi bémol mineur », de J.-S. Bach ; « Les Cathédrales », de G. Plerné ; « L'Adagio », d'Albinoni ; le « Prélude liturgique », de D. Darmente ; « L'Aria », de J.-S. Bach (solo de flûte de Mme Arlette Leroy-Biget) et le « Largo », de Mozart, extrait du « Quintette en la majeur » (à la clarinette, M. Michel Arrignon) ainsi que « Te Deum », de M.-A. Charpentier.

A noter que « Les Cathédrales », de Gabriel Pierné, dans une transcription pour orchestre d'harmonie de M. Paul Sculier-Colleury, furent dignes des intentions de l'auteur, qui a voulu écrire un prélude pour le poème dramatique de Eugène Morand : « Ciel de crépuscule, plaine dévastée, submergée de brouillard et noyée de brume ».

Après l'office, M. Thinat, également président de la Musique Municipale, présida le banquet traditionnel offert par la ville dans les salons de l'Institut.

Au dessert, M. René Thinat souligna la tenue du concert offert à la cathédrale par des musiciens qui sont remontés aux sources de la musique en interprétant Bach, père de la musique et de l'Harmonie.

« Ce que vous avez voulu de l'âme et du cœur, Romain Rolland disait : « La musique est la parole profonde de l'âme ». Je me réjouis aussi de la présence de M. Joubert et je suis comblé de tant d'appréciations d'ores et déjà son talent et le rôle du nouveau directeur du Conservatoire d'Orléans ».

St-Pryvé St-Mesmin

Musiciens et pompiers de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin se trouvaient réunis pour fêter leurs patronnes, voisines de calendrier.

Le matin, l'église de Saint-Pryvé accueillait l'Union Musicale venue pour relever l'éclat de la grande messe. Cette participation fut, il va sans dire, très appréciée des fidèles.

A midi, ce fut la salle des fêtes qui ouvrit toutes grandes ses portes pour recevoir quelque cent quarante convives parmi lesquels on pouvait remarquer M. J. Baudry, maire de Saint-Pryvé ; des conseillers municipaux ; M. Cimetière, secrétaire général de la F.M.O.B. ; l'adjoint-chef J. Barrier, commandant le corps des sapeurs-pompiers ; M. Doucet, directeur d'école ; M. Juqueau, président de l'Union Musicale.

A l'issue du repas, M. Juqueau remercia les autorités présentes ainsi que les membres et amis des deux sociétés venus si nombreux.

M. Cimetière dit ensuite le plaisir qu'il éprouvait à se trouver parmi les membres d'une société aussi dynamique. Il incita les jeunes musiciens à rester fidèles à la société qui les a formés.

M. Cimetière remit la médaille de la F.M.O.B. à M. Chassinat en commémoration de ses vingt ans de musique. Puis une salve d'applaudissements accueillit M. Maurice Julien qui reçut une médaille pour ses cinquante ans de musique. Il était entouré de son fils et de son petit-fils car, en effet, pour la première fois l'Union Musicale compte sur ses rangs les représentants de trois générations d'une même famille.

Beaugency

De tradition, la Sainte Cécile est, dans le calendrier de Beaugency, l'une des plus belles fêtes de l'année.

En l'église Notre-Dame, la journée commença par une messe en musique dans le cadre prestigieux de l'abbatiale romane, devant une assistance très dense.

Conjointement au cours de l'office, la chorale paroissiale, sous la direction de M. Renault et la Société Musicale, harmonie et batterie-fanfare, sous la conduite de M. Gusman, interprétèrent un programme de haute qualité tant par sa composition que par son exécution : « Marche grecque », de Louis Ganne ; « Adagio du Concerto pour clarinette et orchestre », de W.-A. Mozart, avec le concours en clarinette solo de M. Jean-Claude Fasset, prix du Conservatoire d'Orléans ; « Fantaisie sur le Tannhäuser », de Wagner, et la « Keranis », marche de V. Turine.

M. Debillon, président de la Société Musicale, exprima « la fierté

de la société, aujourd'hui particulièrement à l'honneur en cette cérémonie qui a pour objet de remettre à 11 musiciens la médaille d'honneur des sociétés et chorales décernée par le ministre des Affaires culturelles pour 20 années passées au service de la Société Musicale » : MM. Aubert Gérard, Bousquet Jean, Breton Jean, Coudron Georges, Croissandeau Guy, Duet André, Fasset Jean-Claude, Fautrel Claude, Nollet Michel, Plassier Raymond, Pommier Gérard.

Nous avons le plaisir de faire remettre ces médailles par M. le ministre De Felice, par M. Saintin, conseiller général ; par M. le docteur Jarsillon, maire, en présence de MM. les conseillers municipaux, et de M. Cornichon, président de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry, des musiciens et de leur famille.

L'Union Musicale de Cléry a célébré dimanche 3 décembre, sa sainte patronne.

Comme les années précédentes, le samedi 2 décembre, les musiciens ont donné un concert place de Saint-André, à 21 h.

Dimanche, à 10 h. 30, grand-messe avec présentation du pain bénit. Au cours de l'office les musiciens exécutèrent : « La Marche Pontificale » de Gounod ; « Le Largo », de Haendel, et « Patrie », marche de Tournier.

Saint-Denis-en-Vall

Dimanche 3 décembre, les sapeurs-pompiers, musiciens et la Montjoie ont fêté leurs patronnes : Sainte Barbe et Sainte Cécile.

A 10 h. 45, grand-messe en musique avec le concours de la Montjoie. Au cours de la cérémonie, la Fanfare a exécuté la grand-messe classique de Robert Martin en cinq parties :

- 1) « Marche Religieuse » ; 2) « Sarrabande », de Haendel ; 3) « Hymne à la Nuit », de Rameau ; 4) « Ave Maria », de Schubert ; 5) « Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven.

Saint-Denis-de-L'Hôtel

L'Union Musicale a fêté joyeusement sa patronne Sainte Cécile. Samedi soir, 25 novembre, elle donna un concert à la salle des fêtes, sous la direction de son chef M. René Cavolsy. Le programme dont voici la composition : « Juniores-Mars », marche de Johan Vichers ; « Grande Fantaisie Polka » pour saxophones, soprano et alto, de E. Marsal ; « Suite Marocaine en 4 numéros » : Les Goumiers, Dans les Souks, l'Oasis et le Triomphe du Caïd, de Marc Delmas ; « Le retour à la vie », grande valse de concert, de E. Chabas ; « Ce bon vieux temps », fantaisie pot-pourri sur les vieilles chansons françaises, de L. Delbecq ; « Modern-Tempo », fantaisie jazz, de John Darling ; « Salut à la Paix », marche défilé de R.V.P. Visciano, fut très apprécié tant pour sa qualité que pour son niveau, par les auditeurs venus très nombreux applaudir les musiciens ainsi que les lauréats de l'école de musique.

Le dimanche matin, accompagné par la batterie l'Echo de Jargeau, un défilé s'organisa dans les rues de la cité. Au passage une aubade fut donnée au président de l'Union Musicale, M. Bardot, puis les deux formations traversèrent le pont pour aller saluer à la salle des fêtes de Saint-Denis-de-L'Hôtel vers 13 h. où un banquet réunissait les musiciens et leurs épouses, ainsi que les amis de la société.

A la fin du repas, M. Cavolsy, directeur, demanda qu'un effort plus grand soit fait pour que les répétitions soient suivies encore plus assidûment, il faut dit-il, la bonne volonté et le dévouement de tous pour que le renom de notre belle phalange continue de prospérer.

M. le vice-président dit ensuite le plaisir qu'il éprouvait à se retrouver avec les membres d'une société aussi dynamique. Il salua l'harmonie qui régit entre l'Echo Gergolien et l'Union Musicale et se fit l'interprète des Orléanais, lesquels furent très enthousiasmés par la bonne tenue de la société lors du festival d'Orléans le 24 septembre dernier.

Monsieur Bickart, adjoint du maire, présenta aux membres de l'Union Musicale les marques de sympathie de la municipalité et adressa

Nos "PRIX CHOC"

— ÉQUIPEMENT 1973 —

- CASQUETTE « Aviation » 46 F (Prix par 25)
- CHEMISE « Tergal blanc » 42 F (Prix par 25)
- PANTALON « Tergal blanc » 67 F
- SHAKO Majorette 56,50 F (Prix par 10)
- ROBE Majorette 135 F (Prix par 10)
- BATON Majorette 16,50 F (Prix par 25)

Et, pour toute commande de 1.000 F minimum de
FLAMMES - DRAPEAUX
FANIONS - BANNIÈRES

REMISE exceptionnelle de 15 %

Sur prix catalogue 1973

CHAMPEL - MUSIQUE

B. P. N° 2 NEUVILLE-SUR-AIN

01160 - PONT-D'AIN

au directeur de l'école de musique ses félicitations pour les brillants succès remportés par ses élèves lors du dernier examen.

Monsieur Bardot, président de l'Union Musicale, dit combien il était heureux de constater que beaucoup de jeunes n'hésitent pas à consacrer leurs loisirs à l'étude de la musique, aidés et encouragés dans leur tâche par leurs aînés.

Le feu vert fut ensuite donné aux chanteurs qui animèrent cette fin de soirée avant de se livrer aux joies de la danse au cours de la sauterie qui termina cette agréable journée.

Donnery

Lundi 4 décembre, les soldats du feu, les musiciens de Donnery fêtèrent leurs patronnes respectives, Sainte Barbe et Sainte Cécile.

Malgré un temps plutôt maussade, sur la place du pays, se réunissaient les deux sociétés, et en présence de M. Valette, maire de Donnery, M. le Président de la musique, Fernand Lefèvre remettait à M. Amelet Borguesi, la médaille dorée de la Confédération Musicale de France puis par quelques mots M. Lefèvre adressait à l'excellent et vénérable musicien, récipiendaire du jour, ses compliments pour tous les services rendus à la musique populaire, et cela pendant 51 années, et M. René Cavolsy, vice-président de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry lui remettait à son tour l'Étoile Fédérale, disant sa joie et l'honneur de remettre à un ami cette distinction si bien méritée.

Enfin le défilé se mit en marche pour ses aubades dans les rues principales du village, mais durant son geste touchant, témoignage de la reconnaissance de ses musiciens à leur regretté chef M. René Juranville, disparu trop jeune il y a quelques mois, la musique et les sapeurs-pompiers firent une halte au cimetière pour le dépôt d'une gerbe sur

la tombe du disparu et après la minute de silence reprit leur défilé pour procéder à sa dislocation à son point de départ.

A 13 heures les participants prirent place dans la grande salle de banquet de la Girole d'Or, pour les assapés familiaux où les attendait un menu de choix et de qualité. Cette année les dames accompagnaient leurs maris, fournissant par leurs présences la parure de l'assemblée. A la table d'honneur étaient présents : M. Lemaire Officier Commandant, commandant de la section locale des sapeurs-pompiers, M. Paul Valette, maire de la commune, M. Fernand Lefèvre, président de la Fanfare, M. Amelet Borguesi, sous-chef démissionnaire de la Fanfare pour cause d'une grave cécité très aiguë, M. René Cavolsy, vice-président de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry.

Au dessert, M. le maire prenant la parole, remercia les musiciens et les sapeurs-pompiers pour leur cohésion bénéfique ce qui pour le bien du pays, M. Valette se déclara d'être l'auteur exclusif de la création de l'école de musique priant ces Messieurs d'y reconnaître l'œuvre de son Conseil municipal, remerciant aussi M. Cavolsy d'en avoir accepté la charge, assure aux sapeurs-pompiers l'installation prochaine d'un local moderne pour leur matériel et leur outillage, M. le Président, lui, exprime son plaisir de voir la musique reprendre le flambeau, malgré le handicap provoqué par la disparition de leur chef, leurs gestes honorant ainsi la mémoire de tous les disparus qu'a compté la Fanfare.

M. le vice-président de la F.M.O.B. remercia les musiciens de lui avoir confié le poste d'instructeur à l'école de musique, ainsi que les instituteurs dont l'intervention a permis l'inscription de 36 postulants exprime sa joie que suivant ses conseils M. Bruno Juranville accepte la succession de son père à la direction, M. René Juranville étant

un très grand ami du vice-président de la F.M.O.B. Cette décision donnant raison à la parole de M. le Député Chassagne disant, tant qu'il y aura un Juranville à Donnery il y aura de la musique en notre pays, puis cette acceptation permettra que la lignée Juranville ne soit pas un vain mot tout en comblant le vœux du vice-président.

M. Bruno Juranville remercia en quelques mots ses camarades musiciens du geste touchant du souvenir pour honorer à mémoire de son père.

Après les tours, de chant des amateurs très compétents et des chanteurs, résolution est prise pour une réunion générale fixée au mardi 5 qui aura pour but la formation du bureau de la Fanfare.

Le bien-aller ayant sonné, tous les espoirs sont permis pour la continuation des bonnes traditions à Donnery.

Romorantin

C'est le dimanche 26 novembre que les membres de l'Union Musicale de Romorantin ont dignement honoré Sainte Cécile, patronne des musiciens. Au programme de cette journée, figurait tout d'abord une messe célébrée en l'église Saint-Etienne, au cours de laquelle, placés sous la baguette de M. Roger Gulliet, leur dévoué Directeur, les musiciens ont interprété avec brio diverses œuvres musicales. L'office débuta par « Marche Triomphale - Water Music » de Haendel, suivie à l'offertoire par « Alléluia » (extrait du Messie) de Haendel (transcription pour harmonie : R. Gulliet), à la communion de « L'Adagio de la 2ème Symphonie » de Beethoven et s'est achevé par « La Marche des Trompettes d'Aïda » de Verdi.

A l'issue de l'office les membres de l'Union Musicale, harmonie et batterie ont réveillé les échos de la ville en défilant dans les principales rues à la grande satisfaction des habitants et des passants ; mais la Sainte Cécile ne se passe pas sans un banquet, qui traditionnellement réunit les musiciens autour des notabilités de la ville, de leurs dirigeants et de leurs familles, c'est ce qui s'est passé ce 26 novembre, vite au défilé, et l'excellent repas servi par M. et Mme Thomas n'a pas gâté la journée, bien au contraire, parmi les personnalités on remarquait la présence de Maître Thyraud, maire, qui présidait à la table d'honneur ce repas de 145 convives, M. Guyot, sous-préfet, M. Gigaud, conseiller général, plusieurs adjoints et conseillers municipaux, des représentants de diverses associations, etc.

Au début du repas, M. Dawesne, Président de l'Union Musicale souhaita la bienvenue aux notabilités présentes et présenta les excuses d'un certain nombre de personnalités retenues par d'autres obligations.

Au dessert, M. Gulliet, Directeur de l'Union Musicale a parlé des répétitions qui sont suivies avec assiduité, et a exprimé sa satisfaction, en soulignant la bonne ambiance qui règne au sein de l'association, puis M. Benoist, secrétaire général présenta le compte rendu d'activité précis que 27 services auront été assurés au cours de l'année. Il énuméra ensuite les différents concerts avant de rendre compte d'une manière détaillée du voyage de l'Union Musicale à Langen (ville jumelée à Romorantin) où par ses aubades et concerts, 5 au total, l'association a obtenu un énorme succès, et il termina en concluant que tout allait pour le mieux à l'Union Musicale qui voyait son effectif augmenter, tant pour l'Harmonie que pour la Batterie-Fanfare, et qu'il était convaincu que, comme par le passé, l'Union Musicale de Romorantin serait encore appelée à braver de beaux lauriers.

Le brillant parcours des élèves de l'école de musique et de la Batterie-Fanfare obtenu au cours des examens fédéraux a été présenté par M. Gautron François, secrétaire adjoint qui a indiqué que 34 mentions avaient été attribuées, dont 12 avec félicitations.

Ensuite, Maître Thyraud, Maire de Romorantin, mit l'accent sur la vitalité dont fait preuve l'Union Musicale, et adressa ses félicitations aux dévoués responsables pour leur action efficace, et termina en déclarant que le Palais des Congrès, actuellement à l'étude permettra à la société de disposer d'une très belle salle pour ses soirées, quant à M. Gigaud, Conseiller Général, il souligna la bonne organisation de l'Union Musicale et ses excellents résultats, avant de parler de l'action du Conseil Général en faveur des sociétés musicales du département.

Enfin M. Guyot, Sous-Préfet, a rendu hommage aux activités de l'Union Musicale, et de ses bienfaits avant de féliciter la municipalité pour le concours qu'elle apporte à la société, ainsi que le Conseil général pour ses efforts permettant à l'art musical de se perpétuer.

Ces allocutions ont été suivies de la remise de diplômes et médailles par les personnalités à quelques musiciens.

Vendôme — Concert du 11 novembre

C'est traditionnellement le 11 novembre que l'Harmonie Municipale de Vendôme effectue sa « rentrée » officielle.

Cette année elle était exacte au rendez-vous et le premier concert de la saison qui s'est déroulé en fin d'après-midi au Palais des Fêtes a été l'occasion pour M. Mounier et ses musiciens de montrer qu'ils n'avaient rien perdu de leurs qualités.



Le public, venu nombreux, a pu se rendre compte d'autre part, et c'est là un élément positif, que les jeunes pourraient assurer une relève brillante.

Qu'il s'agisse de Jean-Marie Gausens dont le solo de saxo-alto dans l'ouverture de « Poète et Paysan », de Suppé, a été très remarqué; de Miles Nadine et Catherine Laurieux, dont le duo de clarinettes dans la « Marche Militaire », de Schubert a été excellent, ou bien de l'ensemble de jeunes (violon et clarinette) qui a donné dans un Andante et un Allegro de Mazas, un aperçu de ses possibilités. Il est réconfortant de constater que M. Mounier dispose de jeunes garçons et filles promis à un bel avenir.

Dans son allocution prononcée au cours du vin d'honneur qui a suivi le concert, M. Lasneux, Maire, a du reste mis l'accent sur ce point. Avant l'entracte, M. Mounier a procédé à la remise des diplômes aux jurés des examens fédéraux. Nous en avons donné les résultats dans nos colonnes.

Puis, M. Laugier, Sous-Préfet, et M. Lasneux, maire, ont récompensé des musiciens pour services rendus à l'art musical. Pour 15 années de service, MM. Claude Ruppe, Michel Ridouy et le porte-drapeau, M. Henri Gransard, ont reçu le diplôme de la FMOB.

Pour 20 années de service et plus, MM. Michel Fouchet, Paul Coins, Roger Lavrilleux et Jean Leroy (pour ce dernier, il y avait aussi une médaille de bronze), ont reçu le diplôme de la Confédération Musicale de France.

Programme interprété: « Marche du 13ème Train » de Bourbon; « Chanteclerc », de Allier; « Poète et Paysan, ouverture, de Suppé; « Marche Militaire » de F. Schubert, (duo: Miles Nadine et Catherine Laurieux); « Andante et Allegro », de Mazas, (ensemble de jeunes); « Prague », de Debucq; « Sang et Or », de F. P. Loup; « Marching Thro Georgia » de Miller; « La Madelon », de Robert Allier; « La Marseillaise ».

Sainte-Cécile

Le programme s'est déroulé exactement comme il avait été prévu. C'est dans une atmosphère détendue, joyeuse, et toute amicale, qu'on a écouté les différents pages.

La première a été écrite en l'église Notre-Dame, au cours de la messe célébrée par l'abbé Lepage. Celui-ci, dans son sermon, a dégagé le mérite des musiciens, soulignant notamment que la musique constituait pour les jeunes un idéal dans la vie.

Sous la direction de M. Emile Mounier, l'Harmonie a interprété pendant l'office: « Marche Religieuse d'Alceste » de Gluck; « Sarabande », de Haendel; « Hymne à la Nuit » de Rameau; « Marche des Ruines d'Athènes » de Beethoven; « Marching Thro Georgia » de Miller.

Nos musiciens se sont retrouvés au grand hôtel Saint-Georges, pour la seconde page du programme. Ils étaient 140, avec les officiels et les dames.

Le livre de la Sainte-Cécile a été fermé sur une sauterie « en famille » qui a sans nul doute contribué à resserrer encore les liens qui unissent tous les membres de notre Harmonie Municipale.

SAONE-ET-LOIRE

Festival de Musique du millénaire de Paray-le-Monial les 16 et 17 juin 1973

Compte-rendu de la réunion du 20 novembre 1972. Une importante réunion a eu lieu lundi 20 novembre, à 18 h., à la mairie de Paray-le-Monial, salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Debroise, président de la Lyre Paroissiale. Il s'agissait de la constitution du comité d'organisation du festival fédéral de musique prévu les 16 et 17 juin 1973, à l'occasion des fêtes du millénaire de la ville de Paray-le-Monial.

Etaient présents à cette réunion: MM. Veillerot, président du comité du millénaire; Bonnevey, Carignat et Néant, de l'Union Commerciale; l'abbé Cornet, curé de la Basilique et président de la Chorale; Mlle Girard, directrice de la Chorale du C.E.S.; MM. Ravaud, président de la Paroissiale; Bolusset et Ronco, président et directeur de l'Indépendante; Mme Bernard et M. Durlieux, dirigeants des Majorités de Bellevue; MM. Babois, président d'honneur de la Lyre; Debroise et Gourdat, président et vice-président de la Lyre; François, directeur de la Lyre; Berger, Bezille, Brunet, Cognard, Corneloup, Cottin, Mme François, MM. Lauvergner, Meugnier, Pallot et Renard, membres du Comité de la Lyre.

En ouvrant la séance, M. Debroise remercie les personnes présentes et excuse Mme Gerin, qui vient de subir récemment une intervention chirurgicale; M. le Dr Drapier, maire; M. Carrier Georges, président du Syndicat d'Initiative, tous deux empêchés, et M. le Dr Parouty, retenu par un deuil récent.

Un comité d'honneur de 20 membres est tout d'abord constitué. Il comprendra: MM. le Préfet de Saône-et-Loire, le Président du Conseil général, le Sous-Préfet de Charolles, le Député de la circonscription, Carrier, conseiller général; le Dr Drapier, maire de Paray-le-Monial; le Commandant Semler-Colleury, président de la Confédération Musicale de

France; Méritille, président d'honneur de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire; Bouilliot, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire; l'abbé Cornet, curé de la Basilique; le chef du centre mobilisateur de Digoin; le chef de gare de Paray-le-Monial; Bernard, délégué des Jeunesses Musicales de France régional; Mlle Girard, directrice de la Chorale du C.E.S.; MM. Fudchiron, président de l'Amicale Laïque; Babois, président d'honneur de la Lyre de Paray-le-Monial; le Dr Parouty, président d'honneur de la Lyre de Paray-le-Monial; MM. Bolusset, président de la batterie-fanfane l'Indépendante; Buisson, directeur honoraire de la Lyre de Paray-le-Monial; Bordes, ancien directeur de la Lyre de Paray-le-Monial.

Un comité d'organisation de 36 membres est ensuite constitué de la façon suivante: président, M. Debroise; vice-présidents, Mme Gerin, MM. Bonnevey et Gourdat; secrétaire, M. Meugnier; secrétaire adjoint, Mme François; trésorier, M. Cognard; trésorier adjoint, M. Cottin; membres: MM. Augendre, Berger, Mme Bernard, MM. Bezille, Brunet, Carignat, Clémencat, Corneloup, Cruchet, Durlieux, Mlle Fèvre, MM. Gauthier, Gouliabert, Mme Grisoni, MM. Laprave, Lauvergner, Neant, Pallot, Petit, Pouzadoux, Ravaud, Renard, Ronco, Sibut, Thibert, Veillerot, Verger, Walter.

Les différentes commissions sont ensuite constituées: Publicité: Mlle Fèvre, MM. Brunet, Pouzadoux, Sibut, Veillerot et Verger. Souscription: Mmes Bernard et François, MM. Clémencat et Gourdat.

Accueil: Mme Grisoni, MM. Bonnevey, Carignat, Neant et Renard. Concert du 16 juin: MM. Augendre, Corneloup, Lauvergner et Pallot. Concert du 17 juin: MM. Berger, Durlieux, Gauty et Ravaud. Concerts de quartiers et défilé du 17 juin: MM. Gouliabert, Ronco et Thibert.

Travaux, parkings et décoration de la ville: MM. Cruchet, Laprave, Petit et Walter. Fête de la bière du 17 juin: MM. Bezille, Bonnevey, Carignat et Neant.

Le programme suivant, présenté par le président, est ensuite adopté: Samedi 16 juin. — Réception de la Musique de la Légion Etrangère; réception de l'orchestre de Bad Durkheim; concert, salle de l'Abri des Pèlerins, par la Musique de la Légion Etrangère, à 21 h.

Dimanche 17 juin. — Récital d'orgue à la Basilique par M. Bernard Guillot, au cours de la messe de 9 h.; concert par les sociétés musicales dans les différents quartiers de la ville, à 10 h.; réception des personnalités et des présidents et directeurs de société, à la mairie, à 11 h. 15; dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts, place Alsace-Lorraine, par les personnalités, avec la Musique de la Légion Etrangère, à 11 h. 45; banquet officiel, à 12 h. 30; formation du défilé des sociétés avec la Musique de la Légion Etrangère, cour de la gare, à 15 h. 15, défilé à 15 h. 30 (Itinéraire: avenue de la Gare, rue des Deux-Ponts, rue du Marché); morceau d'ensemble de toutes les sociétés, sous la direction de M. François, directeur de la Lyre, place du Champ-de-Foire, à 16 h.; concert par la Musique de la Légion Etrangère, cours Jean-Jaurès, à 16 h. 30 (à l'entracte, remise des coupes du festival à chaque société); fête de la bière, en soirée, à 21 h., avec l'orchestre de Bad Durkheim, sur un parquet installé face au C.E.S.

Le comité fixe l'indemnité kilométrique à allouer à chaque société. Elle se montera à 1 F par km parcouru pour 40 musiciens. Avant de lever la séance, à 19 h. 30, le président demande à chaque commission de se réunir prochainement afin que chaque responsable puisse exposer le résultat des décisions de sa commission lors de la prochaine réunion du comité prévue le lundi 18 décembre 1972, à 18 h. 30, à la mairie, salle du conseil municipal.

Le secrétaire, Marcel MEUGNIER.

SARTHE ET MAYENNE

La Sainte-Cécile à la Musique Municipale de Laval

Sainte Cécile a dû sourire le 26 novembre à ses fidèles pèlerins de la Musique Municipale à laquelle s'était jointe la Chorale « La Lyre St-Tugal ». En effet à 11 h. 30, l'église Notre-Dame des Cordeliers était comble pour assister à cette messe de Sainte Cécile devenue traditionnelle et au cours de laquelle l'Harmonie Municipale interpréta remarquablement la grand-messe classique, tandis que « La Lyre St-Tugal » exécutait les chants rituels.

Mais ce fut l'après-midi que la fête prit tout son éclat. Un immense auditoire (près de 900 personnes, quoi de plus encourageant pour des musiciens qui s'apprêtent à donner un concert), dont une partie dut rester stoïquement debout s'était rassemblé, salle des fêtes du Palais de l'Industrie, autour des deux sociétés. M. Robert Buron, maire de Laval; M. Le Basser, président du Conseil général; M. Pierre Buron, député de la circonscription; les adjoints et de nombreux conseillers municipaux, ainsi que bon nombre de personnalités locales et étrangères assistaient à ce concert qui,

sous la précise, autoritaire mais souple direction de M. Semin, tint toutes ses promesses. L'Harmonie Municipale ne comprend que des amateurs pris au sens le plus noble du mot, c'est pourquoi aucune des difficultés dont étaient hérisés les morceaux choisis n'avait arrêté leur foi et Dieu sait pourtant si les clarinettes et les trompettes sont à l'ouvrage dans « Cavallerie Légère » de Suppé. Cette œuvre entendue maintes fois, mais toujours avec plaisir tant elle est colorée et pleine de bouffées de czardas, laissait bien augurer pour la suite. Avec la « 1ère Symphonie » de Saint-Saëns, nous avons découvert une musique plus chargée, osant déjà des dissonances auxquelles nous sommes maintenant accoutumés. Un quatuor de cuivres, c'est plus rare qu'un quatuor à cordes, mais plus limité aussi dans ses moyens d'expression et c'est pour-quoi les quatre solistes, MM. Leblanc, Marcaut, Barin et Fayet, n'en ont que plus de mérite à se lancer dans cette forme de musique qui ne tolère aucune défaillance sonore. Ils interprétèrent avec talent une « Marche Hongroise » de Schubert et « Trumpet Tune » de Purcell. Dans un style tout à fait différent « Poker d'As » de Delhaye-Gérauday, est une suite de tableaux tout imprégnés de jazz, ce fameux balancement caractéristique très bien senti au milieu de la masse sonore, terminait magistralement cette première partie.

C'était ensuite le tour de la Chorale « La Lyre St-Tugal » qui est depuis 3 ans l'invitée de la Musique Municipale. Sous l'habile direction de Jacques Courcier cet ensemble est maintenant très connu dans la région. Il détailla plusieurs chœurs avec finesse et sensibilité dont l'exquis « Berceuse Basque » de Bertrén et la célèbre chanson de Ch. Trénet « Mes jeunes années ». Après un petit bis amusant réclamé par les auditeurs, ce fut le grand final avec l'« Hymne à l'Art » de Richard Wagner. Pour ce bouquet, l'Harmonie Municipale et la Lyre (110 exécutants) étaient réunies sous la baguette de M. Semin et déchaînèrent une véritable ovation de la part des auditeurs littéralement enthousiasmés. Un vin d'honneur très sympathique et chaleureux auquel étaient conviés les personnalités présentes, les musiciens et choristes et de nombreux amis des deux sociétés, clôtura cette belle manifestation musicale. Le succès artistique et populaire de cette audition nous prouve que ces deux sociétés sont dignes de figurer parmi les meilleures formations d'amateurs de la région.

Le samedi suivant l'Harmonie Municipale se réunissait à nouveau à l'Hôtel de la Poste à l'occasion d'un amical banquet traditionnel en prélude duquel eut lieu la remise de récompenses accordées par la CMF à une vingtaine de ses sociétaires. On notait la présence de personnalités dont MM. Robert Buron, maire de Laval; Pierre Buron, député de la circonscription; Daniel Hureau, président de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne; de plusieurs adjoints et conseiller municipaux, sans oublier quelques membres de la Chorale qui avait prêté son concours lors du concert de Sainte Cécile. La toute première et exceptionnelle récompense fut remise au chef de musique lui-même, M. Semin, pour ses 51 années de présence comme instrumentiste et chef d'orchestre. Puis les médailles décernées par la CMF et la FMSM furent remises: Pour 40 années et plus de services à MM. Besnier, Aguesseau, Leray R., Leray H., Bourdoiseau, Riou, Dersoir et Fayet. Pour 30 années et plus: MM. Baraize, Genuist P., Forville, Bellon et Poirier. Pour 20 années et plus: MM. Auzemery chef adjoint, Desbols, Brault, Thibault R., Thibault B. et Leblanc. Pour 10 années et plus: MM. Marcaut, Gloria et Marguerite.

Ces agapes se déroulèrent dans une très chaude et amicale ambiance et se terminèrent à une heure assez avancée de la nuit. Bravo à tous pour votre contribution au maintien et à la propagation de la musique populaire en France et à l'an prochain. (Extraits des journaux « Ouest-France » et « Courrier de la Mayenne »).

Concert de Ste-Cécile avec l'harmonie municipale de Fresnay - Sarthe. L'Harmonie de Fresnay, placée sous la direction de Claude Thérou, a donné le 7 décembre un très brillant concert sous les présidences de M. le docteur Riant, maire, et de M. Daniel Hureau, Président de la Fédération Sarthe-Mayenne et fidèle exécutant des concerts fresnois avec son fils Alain.

L'Harmonie et la batterie dirigée par son tambour-major Maurice Souchères a exécuté « Cherbouge et le Caïd » avec beaucoup de brio. L'ouverture de « Poète et Paysan » nous a permis d'apprécier le jeu de M. Gilbert Reymond, 1er Prix du Conservatoire de Paris, directeur de l'Harmonie d'Evron et professeur à Fresnay. Le mouvement très allégre donné par le clarinettes a séduit l'assistance.

Le concerto de Mozart pour clarinette, maintenant transcrit avec accompagnement d'harmonie, révéla les talents de jeune Fresnois Jacques Renou, élève de M. Benis au conservatoire du Mans — Sa remarquable sonorité et sa technique très affirmée lui ont valu un succès très mérité — « La Mousméenne » une marche de Claude Thérou écrite pour un ami, a débuté la deuxième partie.

Le concerto pour trombone de Rimsky Korsakov dans une transcription de M. Dondeyne, nous permit d'entendre un soliste remarquable, M. Guy Ferrand, 1er Prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire du Mans.

Toutes les difficultés techniques furent vaincues avec une aisance déconcertante et M. Ferrand obtint un succès éclatant. Nous obtinons en a circonstance remercier M. Dondeyne, ancien chef de Guy Ferrand, qui était musicien aux gardiens de la Paix, puisque M. Dondeyne a bien voulu prêter à son ancien élève Thérou, tout son matériel de ce concerto.

Le ballet d'Isoline, termina ce brillant concert, donné dans une salle qui s'avéra trop petite et plusieurs dizaines de personnes durent

SEINE - ET - MARNE

Congrès de la Fédération départementale des Sociétés musicales de Seine-et-Marne.

Les représentants des sociétés musicales de Seine-et-Marne se sont réunis en assemblée générale le dimanche 4 février, à l'école de musique de Fontainebleau. M. Paul Fievet, président, entouré de MM. Louis Faucher, Marcel Masse, André Chalumeau, Sanzio Perathoner, René Neuranter, vice-présidents; Mme André Chalumeau, secrétaire générale; M. Raymond Dantigny, trésorier, déclare la séance ouverte à 9 h. 05.

Il donne la parole à Mme Chalumeau, secrétaire de séance, qui procède à l'appel des sociétés présentes.

43 sociétés sont présentes ou ont donné pouvoir. 13 sociétés absentes. Mme Chalumeau donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 19 mars 1972. PV adopté sans observation.

Une discussion s'engage sur la répartition des subventions accordées par les Affaires Culturelles à l'occasion des examens fédéraux. MM. Chalumeau et Neuranter donnent toutes précisions à cet égard.

M. Dantigny, trésorier, est appelé à fournir le compte rendu financier de l'exercice écoulé: il énumère d'une façon très détaillée la gestion de M. Chevrier, son prédécesseur, décédé dernièrement et la sienne propre qui révèle une comptabilité parfaitement tenue, ce dont il est félicité, après que ce compte rendu fut adopté dans son ensemble.

M. Dantigny signale un retard dans le recouvrement des cotisations 1973, celles de 1972 ayant été intégralement réglées par les sociétés. M. Chalumeau précise que sur le montant de la cotisation qui est de 20 F, 6 F 50 seulement reste à la Fédération, 750 F allant à la Confédération pour frais de fonctionnement et 6 F étant réservé à un abonnement au journal de la Confédération par société: il profite de la circonstance pour demander que la discussion engagée au cours de la dernière assemblée concernant le réajustement de cette cotisation soit reprise, après divers échanges de vue, il est décidé à la majorité que cette cotisation sera portée à 50 F à dater du prochain exercice.

ASSURANCES. — M. Chalumeau rappelle la nécessité d'assurer les sociétés et surtout invite celles-ci, lorsqu'elles sont appelées à participer à des spectacles ou manifestations organisées par des tiers à exiger l'assurance responsabilité civile et corporelle pour les participants de leur société.

En ce qui concerne l'assurance souscrite à la Confédération, ne pas oublier de tenir à jour un registre mentionnant: les noms, prénoms, professions, âges et adresses des sociétaires, ce registre doit être présenté à toutes réquisitions des agents habilités de la compagnie d'assurances, restant bien entendu que l'assurance étant numérique, les sociétaires rayés sont, nombre pour nombre, remplacés, sans pour cela que le chiffre total excède les assurés déclarés.

LIVRET FEDERAL. — Quelques sociétés ne possèdent pas de livret fédéral. Demander l'imprimé nécessaire au secrétaire.

REGLEMENTS APRES DE LA FEDERATION. — Chèques bancaux de la Fédération au nom de M. Dantigny, trésorier, ou par CCP: 36 Fédération Sociétés Musicales numéro 33 246 82 La Source.

COMITE DU TOURISME. — La Fédération cote au Comité du Tourisme depuis sa création en 1957. Le président fera le nécessaire auprès de cet organisme pour que celui-ci accepte le patronage du prochain festival à Chelles. Me Margain, président de l'Harmonie Municipale de Coulommiers, membre du bureau de ce Comité, signale qu'une subvention peut être demandée pour l'organisation de fêtes intéressant le tourisme départemental. (A suivre).

M. Paul Fievet, président, demande à ce que soit procédé à l'élection du nouveau président, lui-même ne renouvelant pas sa candidature, il est donc procédé au vote, placé sous la responsabilité de MM. Fievet, Faucher, Masse, Perathoner et Neuranter.

Voteurs, 43; suffrages exprimés, 42; nul, 1. A obtenu: M. Chalumeau, 42 voix élu.

M. Chalumeau prend immédiatement ses fonctions et remercie chaleureusement l'assistance de la confiance qui lui est témoignée. Il rend un vibrant hommage à M. Fievet qui, dit-il, a présidé pendant de longues années aux destinées de la Fédération de Seine-et-Marne avec une telle autorité bienveillante, une telle compréhension des problèmes de chacun, sachant aller les impératifs de sa charge aux besoins de tous qui, est difficile de mieux faire. Il propose comme premier acte de sa présidence que M. Fievet, ainsi que Mme Fievet, à qui la Fédération doit tant, soient récompensés tous deux dans la reconnaissance

ce fédérale et nommés à ce titre présidents d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne. C'est sous une ovation unanime que ce vœu est entériné.

M. Chalumeau fait ensuite le point en ce qui concerne les examens. En 1972, 213 candidats appartenant à 19 sociétés furent récompensés à savoir:

Degrés préparatoire 1, 51; préparatoire 2, 55; élémentaire 1, 4, 48; élémentaire 2, 20. moyen, 36; supérieur, 3.

Furent attribués: 42 lauréats, mentions avec félicitations; 59 lauréats mentions, 76 2èmes mentions, 34 3èmes mentions.

Les titres des morceaux imposés aux épreuves de 1973 ont été arrêtés par une commission composée des principaux responsables des examens. Il pense que cette formule donnera satisfaction à tous.

A ce sujet il est précisé qu'en degré moyen clarinette l'allégre devra s'exécuter dans le mouvement de J = 152 et qu'en degré supérieur trompette 1 y a lieu de supprimer la cadence, reprendre à la lettre J. M. Neuranter rappelle le vœu d'un second degré dans le moyen. M. Chalumeau se déclare d'accord sur le principe, mais verrait par contre un seul degré en préparatoire, idées retenues qui seront discutées en commission.

RECOMPENSES. — 33 médailles et diplômes fédéraux, 52 médailles et diplômes fédéraux ont été décernés en 1972 soit 85 diplômes qui s'ajoutent aux 213 attribués aux élèves soit près de 300 diplômes établis par le secrétariat qui rappelle aux sociétés intéressées l'obligation de faire parvenir leurs états de propositions pour les récompenses fédérales avant le 15 juin de chaque année, les distinctions fédérales pouvant être demandées plus librement.

FESTIVAL 1974. — M. Chevrier de Dammarie-les-Lys, président, se voit obligé de décliner cette offre, la ville de Dammarie étant en pleine transformation. L'Avenir de Ste-Colombe accepterait éventuellement cette charge.

GUIDE ANNUAIRE. — Un guide annuaire est en préparation. Il doit sortir courant juin prochain au prix de 85 F. Cet ouvrage, outre la nomenclature de toutes les sociétés fédérées de France, doit comporter tous renseignements concernant la SACEM, les contributions, les éditeurs, etc. Faire parvenir les bulletins d'adhésion au secrétariat qui centralisera et transmettra (toute adhésion apportera une somme de 10 F à la caisse de la Fédération). Il est décidé l'achat d'un annuaire au titre de la Fédération.

PROJETS. — Il entre dans les intentions suivantes: — Intensification de l'action auprès des Pouvoirs Publics: Jeunesse et Sports, Conseil général, Municipalités.

— Organisation d'un festival-concours départemental en 1974 ou 1975.

— Révision des statuts datant de 1905.

— Réorganisation territoriale des vice-présidences.

— Demandes de subventions diverses.

M. Carpentier demande si l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Chalumeau, élu président, est envisagée; cette question n'ayant pu figurer à l'ordre du jour, sera réglée à la prochaine assemblée. M. Chalumeau assurera l'intérim jusqu'à cette époque.

ASSESEURS. — Chaque vice-président proposera des candidats susceptibles d'accepter un poste de suppléant dans leur circonscription, deux de ceux-ci seront nommés, après examen du bureau fédéral, afin de structurer les régions.

QUESTIONS DIVERSES. — La Fanfare de Molssy-Cramayel fête son centenaire en 1975, elle demande sur quels éléments il faut se baser pour fixer les rétributions à demander pour un service.

Réponse: La rétribution à demander pour un service, tance, la durée, le lieu, l'effectif engagé en principe, et pour fixer un chiffre, 10 à 15 F par exécutant et dirigeant pour un service n'exécutant pas une heure semble raisonnable. Une subvention municipale ne peut se fixer que par le conseil.

M. Pagenel demande que les municipalités soient informées de l'activité des sociétés.

M. Chevrier. Le président pourra-t-il assister en cette qualité aux principales manifestations organisées par les sociétés fédérées?

Réponse: Oui, sous réserve d'être averti suffisamment tôt.

CONGRES. — Il est décidé que les congrès auront lieu le dimanche matin, ils se dérouleront chaque fois dans une ville différente.

Le prochain congrès aura lieu en octobre prochain en raison des difficultés de déplacement par la route au cours des hivers.

FESTIVAL 1973 A CHELLES. — Le programme du festival départemental de Chelles est ensuite donné par le délégué chellois de l'Harmonie organisatrice:

Samedi 3 mai, inauguration de l'avenue de l'Europe, concert de gala par la Musique de la Sécurité Nationale, bal de nuit.

Dimanche 6 mai, festival des sociétés musicales de Seine-et-Marne, concerts de quartier, cérémonie au monument aux morts avec la participation de la Batterie de la Sécurité Nationale, repas en commun, défilés en trois formations, itinéraires concertés par les sociétés participantes, concert d'honneur par la Musique de la Sécurité Nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h. 50.

SUD-EST

Union départementale de la Savoie.

Après le dernier concert de l'harmonie municipale d'Albertville.

Il n'est pas trop tard pour revenir un instant sur la belle soirée musicale que l'Harmonie Municipale nous a réservée samedi 9 décembre à la salle de Maistre. M. Césari ni les exécutants qu'il nous dirige ne méritent que l'on taise le plaisir qu'ils nous ont donné une fois de plus et, cette fois peut-être, encore que les autres.

Le programme avait tous les traits d'une promesse. Qu'on en juge :

Après « Graf Zepelin » : — marche allemande de Teike, dirigée par M. Pérot, M. Césari montait au pupitre pour nous donner une exécution claire et alerte de l'ouverture de l'Italienne à Alger de Rossini. Puis c'était la Symphonie Inachevée de Schubert qui nous était proposée d'une baguette sobre, experte, précise et ferme. M. Césari s'est acquitté de l'exécution de cette œuvre délicate avec une sensibilité et une intelligence du texte musical qui nous semble difficile à dépasser à la tête des musiciens non professionnels. Des musiciens dont nous avons senti l'émotion profonde à servir de leur mieux une musique qui a les dimensions d'un message.

Il pouvait paraître audacieux d'inscrire un ouvrage de cette dimension et qui présente d'aussi subtiles difficultés d'expression. Qu'il nous soit permis de dire à toute l'Harmonie la satisfaction qui a été la nôtre de constater que ses audaces sont payantes ; et l'accueil que le public a réservé à l'exécution du chef d'œuvre de Schubert a été sans mélange. C'est un signe qui ne trompe jamais.

Tous les exécutants sont à complimenter. Nous ferons cependant particulièrement mention de quelques uns d'entre eux qui avaient à assurer une partie essentielle : MM. Marinot, flûte ; Bonino, hautbois ; Pérot, clarinette ; Madinier, contre-basse.

Ce fut ensuite le Panis Angelicus de César Franck, page célèbre — dont M. Font, professeur de trombone à l'école de musique et lauréat du Conservatoire de Paris — donna une interprétation généreuse et grave, servie par une sonorité d'une merveilleuse clarté.

Se succédèrent enfin des pièces d'une inspiration plus légère « La grande Introduction et polonaise » de Bruniand exécutée au saxophone alto avec une fantaisie parfaitement maîtrisée par M. Lugand également professeur de notre école municipale « Kansas City » et ce américain d'une conception habile, brillamment enlevée et redemandée en bis « Mein Regiment » dirigée par M. Lugand.

Il faudrait dire aussi du public qui assistait à ce concert de quelle qualité était l'autre soir sa faculté d'écoute. Et ce n'est pas là un aspect négligeable de cette belle soirée, car il témoigne à lui seul de ce que les prestations de l'Harmonie Municipale de notre ville ont su gagner, au fil de ces dernières années, en matière d'efficacité culturelle.

Raphaël ARRES.

Centre Musical International d'Annecy. — 7ème session du 7 au 24 avril 1973. — Concerts - cours - conférences.

Sous le Haut Patronage de M. Marcel Landowski, directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, Ministre des Affaires Étrangères, L'Association Française d'Action Artistique, M. R. Gallois Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, M. Michel Philippot, Directeur de la Musique à l'O.R.T.F., M. le Préfet de la Haute-Savoie, M. le Président du Conseil Général, M. le Sénateur-Maire de la Ville d'Annecy, Comité d'Organisation du C.M.I.A. ; Fondatrice Eliane Richépin, Président d'Honneur Joseph Calvet, Président du Comité, Mme Georges Cluchet.

COURS INSTRUMENTAUX.

FLUTE — Roger Bourdin, France - Concertiste - Professeur au Conservatoire régional de Versailles Directeur du Conservatoire de Marly-le-Roi - Compositeur - Chef d'Orchestre - Membre du Jury des Concours nationaux et instrumentaux.

GUIARE — Oscar Caerres, Uruguay - Concertiste - Soliste des Festivals internationaux de Munich Strasbourg et Londres - Membre du Jury des Concours Internationaux.

VIOLON - MUSIQUE DE CHAMBRE. Joseph Calvet, France - Président - Fondateur du Concours Jacques Thibaud - Vice-Président du Concours Tshihowski à Moscou - Membre du Jury des Grands Concours Internationaux - Professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris.

VIOLONCELLE. — Reine Planchot, France, concertiste, Premier Prix Platigorsky, Premier Prix Concours International d'Orsès, professeur à l'École Normale de Musique de Paris, membre du jury du Concours International Gaspar Cassado.

CLAVECIN. — Isabelle Nef, Suisse, concertiste, soliste des Grands Orchestres Internationaux, professeur au Conservatoire de Genève, membre du jury des Concours Internationaux.

PIANO. — Eliane Richépin, France, concertiste, soliste des Grands Orchestres Internationaux Européens et Américains, compositeur, présidente - fondatrice du Concours International de Monté-

vidéo, membre du jury des Concours Internationaux, membre d'honneur de l'Orchestre de Philadelphie.

Ces cours d'interprétation et de virtuosité ont pour but de dispenser un enseignement supérieur. Ils assurent en outre une préparation aux concours internationaux (cours, concerts publics, etc.). Un recyclage pédagogique.

Les cours peuvent être suivis en qualité d'exécutant ou d'auditeur.

Les participants inscrits comme exécutants qui n'auraient pas le niveau de préparation suffisant pourraient être invités à passer dans la catégorie des auditeurs.

Musique de chambre : Il est conseillé de venir en équipe et de faire connaître son programme à l'avance.

COURS D'ANALYSE HARMONIQUE

du 11 au 21 avril. Amy Dommel-Dieny : professeur d'Harmonie, contrepoint et analyse harmonique. Ancien chargé de cours à l'Institut de Musicologie de la Sorbonne, membre de la Société Française et de la Société Internationale de Musicologie.

Ces cours s'adressent aussi aux non-professionnels.

CONCERTS

Concerts avec orchestres les 7, 8 et 9 avril.

Un concert par de jeunes lauréats de concours internationaux le 11 avril.

Un concert de clôture le 24 avril. HEURES DE MUSIQUE publiques par les Maîtres, les instrumentistes de la session, tous les jours, à 18 h. ou 20 h. 30.

CONFÉRENCES : Charlotte Mac Jannet.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

COURS. — Droits d'inscription obligatoires et non remboursables, 50 F (à verser avec cette inscription) ; cours d'instruments, 225 F (entrée gratuite aux concerts et autres cours). Total 275 F.

AUDITEURS. — Droits d'inscription obligatoires et non remboursables, 50 F (entrée gratuite aux concerts et cours) ; 70 F. Total, 120 F.

ANALYSE HARMONIQUE. — Droits d'inscription obligatoires et non remboursables, 50 F. Cours (entrée gratuite aux concerts et autres cours), 125 F. Total, 175 F.

Hébergement par le C.M.I.A, nombre de places limité : chambre, 8 F ; petit déjeuner, 3 F.

Le règlement de l'hébergement doit être joint à l'inscription. Il sera remboursé en cas d'impossibilité de suivre la session. Les repas peuvent être pris à la Maison des Jeunes des Marquisats.

Mode de règlement : mandat-carte, chèque postal ou chèque bancaire barré à l'ordre du Centre Musical International d'Annecy.

Remarques :

1) Toute inscription donne droit à l'entrée gratuite aux concerts (billet à retirer au secrétariat).

2) Tout participant inscrit à un cours peut suivre les autres cours d'instruments en qualité d'auditeur.

3) Des réductions de prix peuvent être accordées sur recommandation du professeur ou examen de la situation du candidat par le Comité d'organisation.

Date limite d'inscription : le 16 mars 1973.

Bulletins d'inscription à demander au Centre Musical International d'Annecy, 10, rue Jean-Jacques Rousseau, 74000 - Annecy, tél. (50) 15.43.06. Session de Pâques 1973 : 7 au 24 avril.

Congrès annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Drôme.

C'est à Nyons « Le Petit Nice », que se tint le dimanche 8 octobre 1972, le congrès annuel des Sociétés Musicales et Chorales de la Drôme. Il était organisé par l'Harmonie du Pontlas, de Nyons, et le programme assuré par MM. Delporte-Fontaine, président de l'Harmonie ; Gontard, chef de musique ; Imbert, trésorier, tous leurs collaborateurs directs, ainsi que M. Deville, directeur du Progrès Agricole.

A partir de 8 h. 30, la Fanfare de l'Echo de l'Eygues, dans une formation impeccable, se faisait entendre dès l'arrivée des quelque deux cents congressistes.

Le radieux soleil d'automne offrait ses plus chauds rayons d'automne.

M. Julien Pierre, maire de Nyons, conseiller général, présida le congrès qu'il ouvrit à 9 h. précises en disant l'honneur que les sociétés drômoises offraient à sa ville, et en adressant à tous des souhaits de bienvenue.

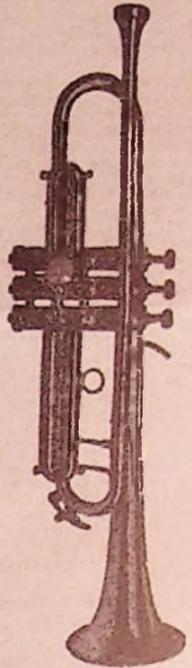
M. Garnier Marcel, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Drôme, prit la parole. Il était assisté du comité directeur au complet. Il remercia M. le maire de Nyons et la municipalité, ainsi que l'Harmonie du « Pontlas », pour le chaleureux accueil reçu. Puis il entraîna l'assemblée du congrès fédéral du 24 juin à Montélimar, et des travaux accomplis. Il linqua, avec M. Nicolas Rémy, 1er adjoint au maire de Montélimar, la grande manifestation de joie et le succès remporté le 25 juin par le festival, superbe manifestation de masse, résultat d'un travail pénible et de longue haleine. Il rappela la parfaite organisation de ce congrès festival, l'accueil de la population, les 25 sociétés participantes venues de la Drôme, de la vallée du Rhône, des Alpes. Le président Garnier développa ensuite une énumération complète d'intérêts communs.

Puis il donna la parole à M. Georges Dessert, secrétaire-trésorier général de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme.

CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	307	385
CORNET, si b	390	478
BUGLE, si b	445	533
ALTO, mi b	551	664
BARYTON, si b	678	839
BASSE, si b à 4 pistons	1.015	1.249
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3.160	3.897
TROMBONE à coulisse	483	581
TROMBONE à pistons	678	795



LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	875
SAXO ALTO, mi b	990
SAXO TENOR, si b	1.125
SAXO BARYTON, mi b	2.190
CLARINETTE, si b. super ébène	495
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	580

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est. UD de l'Isère.

« Un Allevardin à l'honneur. »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris l'admission à la classe de tuba du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, d'un ancien élève de l'école municipale de musique d'Allevard et membre de la Fanfare et Rallye-Bréda, le jeune Coutet Robert.

Ce brillant résultat, fruit d'un travail assidu, doit servir d'exemple à nos apprentis musiciens et nous formulons le vœu que nombreux soient les élèves qui le suivront dans cette voie.

Agé de 21 ans, Coutet Robert possède déjà un excellent palmarès qui laisse entrevoir une belle carrière au service de la musique.

Titulaire d'un 1er prix avec admission en excellence à Lyon au concours supérieur de tuba, il contracte ensuite un engagement à la Musique Militaire de 8ème RT stationnée à Suresnes, au Mont-Valérien. Mettant à profit les possibilités offertes par la capitale, c'est d'abord dans les conservatoires périphériques qu'il va se perfectionner et préparer son entrée rue de Madrid. Etudes jalonnées de nombreux succès, 1er prix de tuba à l'unanimité au Conservatoire de Ruell-Malmaison, 1er prix de saxophone à l'unanimité au Conservatoire de la 10ème arrondissement, il devient professionnel en entrant en décembre 1971 à la Musique des Gardiens de la Paix en qualité de basiste.

Cette phalange, placée sous la direction de Désiré Dondcync, jouit d'une solide réputation tant par la qualité de ses interprètes que par le choix des programmes qu'elle dispense aux Parisiens. Mais, ne s'en tenant pas à ce résultat, déjà fort méritoire, il continue à travailler avec encore plus d'acharnement, et voit ses efforts récompensés le 27 novembre 1972, date à laquelle il est reçu à la classe.

Nous nous réjouissons pleinement que ce vœu, cher à notre camarade, se soit réalisé, et nous en sommes d'autant plus touchés que très modestement nous avons participé à son accomplissement.

C'est une très belle récompense pour lui, et pour nous la preuve concrète que notre travail n'est pas inutile, et que dans ce métier semé de mille embûches, la volonté se fait toujours valoir.

gieux. Tous nos compliments et félicitations à notre ami M. Tisserand.

L'Harmonie de la Bastide a fêté Ste Cécile et procédé à la remise des prix de son Ecole de Musique.

La Société « Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne Réunies » célébrait le 3 décembre, la fête de Sainte-Cécile en même temps que son 76ème anniversaire.

Suivant la tradition, à 11 h., messe en l'église Sainte-Marie. L'Harmonie, sous la baguette de son sympathique chef, M. Maurice Fzammes, donna une exécution parfaite de la Marche de Tannhäuser, l'Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven, la Marche des Bonnets à Poil, Assistants à cette cérémonie les personnalités civiles et militaires, ainsi que les Anciens Combattants section UNO, rive droite, et leur drapeau. A 12 h. 30, un apéritif d'honneur était servi à la Maison Cantonale, et à 13 h. un repas amical, servi à Etche-Ona, présidé par M. J. Dauguet, représentant M. le maire de Bordeaux, ayant à ses côtés : M. Piton, président de la Société et Mme ; M. Portaire, délégué fédéral, représentant le Président H. Cliran, de la FSMO ; M. P. Mora, conseiller général ; Dr Baron et Mme ; Mme Dauguet ; les membres du bureau : MM. Bonnefon, Pauline, Durou, Sleurac, G. Delpech, Grimaldos, J. Delpech, Larriba père et fils, M. Nézi, nouveau directeur de l'école, M. Artaud et les professeurs.

A l'heure des allocutions, M. Sleurac, après avoir remercié les présents, présenta les excuses de M. R. Dufour, adjoint au maire ; de M. Turtaut, conseiller municipal, et de M. Lucien Mora, directeur de la Musique Municipale. Il rappela brièvement l'histoire de la société ; le président Piton enchaîna en développant l'évolution envisagée, puis MM. P. Mora, Portaire, Nézi et P. Larriba manifestèrent leurs compliments au chef et à ses musiciens, M. Fzammes remercia ceux-ci de leur précieux concours.

Enfin, M. Dauguet, faisant la synthèse de ce qui a été dit, constate avec satisfaction que les jeunes sont nombreux et assurent ainsi la continuité de la vieille société bastidienne.

Par la distribution des prix du 5 décembre, dans le cadre familial de la Maison Cantonale, la Société manifestait de nouveau sa vitalité. Cette cérémonie, placée sous le patronage de la ville de Bordeaux et la

SUD-OUEST

Distinction

M. Jacques Tisserand, sous-chef de musique des Armées, saxophoniste à la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine, 1er prix de saxophone du Conservatoire de Bordeaux, fondateur et directeur de l'Harmonie « La Lyre Saint-Christienne », vient de recevoir de la Société des Lettres de la Saintonge et d'Aunis le prix de la Ville de Royan en catégorie musique instrumentale pour trois œuvres de sa composition : médaille pour « Blasia composition » ; médaille pour « Blasia », 2ème prix pour « Notre-Dame de Monthuzet », andante reli-

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse

Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. était présidée par MM. Dauguet et Ciran ayant à leurs côtés toutes les personnalités déjà citées plus haut.

L'Harmonie, sous la direction de son chef, M. Fzammes, exécuta remarquablement le programme suivant : Eine Kleine Nachtmusik, W.-A. Mozart; Fantaisie sur Carmen, Bizet (solistes, MM. F. Larriba, L. Lasserre, J. Durou); Fantaisie variée pour clarinette, A. Bruhau (soliste, M. Artaud); Rhythm Parade, F. Darima applaudissements prolongés.

Egalement quelques élèves, avec leurs instruments respectifs, firent apprécier le résultat de leur travail, recueillant les encouragements bien mérités de l'assistance. Excellentes allocations de MM. Pison, Nésl, nouveau directeur de l'école, P. Mora, H. Ciran et J. Dauguet.

Avant de procéder à la lecture du palmarès des élèves, M. Dauguet remit au nom de M. Chaban-Dolmas : diplôme d'honneur, médaille d'argent de la ville de Bordeaux à Mlle Paulette Barber, ex-directrice de l'école, qui se retire pour raisons de santé. Ovation prolongée, en reconnaissance d'un dévouement inépuisable durant de très nombreuses années. Également la médaille de bronze de la ville de Bordeaux a été décernée à Mme Marie-Paulette Bielle, membre très méritant de la commission des fêtes.

Puis ce fut le défilé sur le plateau des très nombreux élèves venant retirer prix et diplômes sous les encouragements nourris de l'auditoire. Un vin d'honneur clôtura cette soirée, permettant ainsi de trinquer à la prospérité de la société.

Sud-Ouest

Ste Cécile à la Tsete

C'est le dimanche 3 décembre, que l'Harmonie de La Teste a célébré Sainte-Cécile, par une messe en musique.

Sous la baguette de son chef M. Pierre Montell, les musiciens ont interprété un programme à l'image d'une année fertile en brillants résultats.

C'est ainsi que la nombreuse assistance put apprécier le célèbre Adagio d'Aalbinoni qui servit de prélude à la grand-messe, puis ce fut l'Andante Religieux de A. Stellan où le saxophone alto solo M. Alban Sensey nous fit une interprétation parfaite et profondément musicale.

À la communion, les basses chantaient merveilleusement Messidor, extraite symphonique de A. Bruhau puis l'orchestre accompagna d'une façon parfaite ce beau moment de la messe, ensuite les cuivres brillants et solennels firent retentir la célèbre marche de Tannhäuser de R. Wagner et c'est dans une apothéose sonore que prit fin cette magnifique cérémonie.

Après la messe, une grande réception était offerte aux musiciens et à de nombreuses personnalités, au cours d'un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville. M. le docteur Ichard, maire et conseiller général, tint ainsi à rendre hommage au talent des musiciens, aux brillants résultats obtenus par eux au cours de l'année écoulée, principalement à la médaille d'or et à l'accession à la division supérieure de l'Harmonie de La Teste, classée première de sa division au grand concours des Sables-d'Olonne.

Il félicita chaudement M. Pierre Montell et tous les exécutants, dit toute sa joie de constater que les jeunes adhèrent toujours plus nombreux à l'art de la musique.

À tous, il exprima ses remerciements et salua la présence de M. Michel Bezzan, maire de Gujan-Mestras. Celui-ci, après une courte allocution pleine d'amabilité, souligna la liaison étroite de l'Harmonie de La Teste et de celle de Gujan-Mestras et procéda à la remise officielle du diplôme de la médaille d'honneur de Sociétés Musicales de France, accordée par le ministre des Affaires Culturelles à MM. Pierre Montell, chef de l'Harmonie de La Teste et directeur de l'école municipale de musique de Castandet, vice-président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon; Pierre Gorry, Curson, Dorry, Marcel Dubet et Michel Dubet, Sensey et Michel Sentuc.

À son tour M. Chaurial, vice-président de l'Harmonie de La Teste, remercia la municipalité de l'aide qu'elle apporte aux musiciens, rendit hommage à M. Gilbert Mora, adjoint au maire et président de l'Harmonie, complimenta MM. Pierre Montell et Jean Dupin et souligna aussi les liens qui unissaient les musiciens testelien, gujanais et teichois.

Outre les personnes déjà nommées, nous avons reconnu au cours de cette brillante réunion : MM. l'abbé Vincent; Robert, premier adjoint au maire; Mme Hazera, Prat et Balesté, adjoints; Mme Lafon et M. Mora, conseillers municipaux; M. Bluchard, président des Jeunes du Capitalat et Mme; M. Berque, directeur de l'Harmonie d'Arcachon et Mme; Roumillac, président de l'Harmonie de Teich; Hernandez, secrétaire de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon. Cette journée si bien commencée, se clôtura par le banquet traditionnel.

Ste Cécile au Teich

Les jeunes de l'école de musique municipale du Teich ont, à l'occasion de la Sainte-Cécile, donné un concert de choix, au cours de l'office religieux, célébré le 26 novembre 1972, à 11 h.

La nombreuse assistance put entendre et apprécier tout d'abord la Marche Religieuse d'Alceste de Gluck. Suivant pendant la cérémonie, le Cantabile de Rottler, l'Esquisse Symphonique de M. Achille et en conclusion à ce brillant concert, l'Aurore, Ouverture de Fricbis.

Les jeunes, ont, sous la baguette de leur chef M. Jean Dupin, donné le meilleur d'eux-mêmes, pour honorer leur sainte patronne.

Plusieurs semaines de répétitions hebdomadaires, beaucoup de travail personnel, ont donné des résultats des plus encourageants pour cette jeune formation qui devrait redevenir l'Harmonie du Teich.

Dans les rangs de l'orchestre, des amis, musiciens des sociétés voisines, étaient venus nous épauler; nous notons la présence au pupitre de M. Pierre Montell, directeur de l'Harmonie La Teste-Gujan; M. Gérard Montell, professeur de musique à Mérignac; M. Michel Boulan, adjoint à notre directeur; M. Jean Dupin; M. Pierre Carpentey, membre de l'Avenir Musical Arcachonnais; MM. Mongruet et Brun, membres de l'Harmonie de La Teste, et bien entendu nos deux piliers, MM. Boyrie et Bosmorin. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur offert par la municipalité réunissait les musiciens, les personnalités et tous les amis de la musique à l'Hôtel de Ville.

M. Laymand, maire, félicita MM. Dupin et Boulan pour le travail qu'ils ont accompli depuis que l'école de musique a, à nouveau, ouvert ses portes. Il a également souligné le soutien que donne la Société des Amis de la Musique à notre école, ainsi que l'animation qu'elle apporte dans la commune. Cette société qui, elle aussi, s'est réveillée en même temps que l'école de musique, organise des sorties pour les jeunes et compte faire bien davantage grâce à son président M. Roumillac et ses précieux adjoints MM. Boyrie et François, trésorier et secrétaire de la société.

M. Laymand souligna l'entente qui existe entre les Sociétés Musicales de La Teste-Gujan, Arcachon et Le Teich et souhaita longue vie à cette amitié.

Outre les personnalités déjà nommées, nous notons la présence de M. Chaudoen, premier adjoint; M. Berque, directeur de l'Avenir Musical Arcachonnais et Mme; MM. Bordenave, Lasseau, conseillers municipaux; M. Castandet, vice-président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et Mme; M. Hernandez, dévoué secrétaire de l'Union.

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Le 28 janvier «La Lyre Saint-Christolyenne» a dignement fêté sa Sainte-Cécile, en interprétant à l'église : marche Solennelle, de St-Saëns; Andante Espresso, de Schubert; Andante Religioso, de Doyen; Marche Processionnelle de Bajus.

Le chef Etie, empêché, c'est M. Ambroise qui se devait de diriger, haut le ciel, cette Harmonie «Des Hauts de Gironde».

Grâce à l'apport de nouveaux jeunes formés à l'école de musique sous la direction de M. Etie, cette belle phalange musicale est constamment en progrès.

Après un pas redoublé sur la place, une gerbe était déposée au monument aux morts de la commune.

Au repas traditionnel, jeunes et anciens se retrouvèrent. De nombreuses personnalités étaient présentes et prononcèrent des allocutions toutes en l'honneur de cette Harmonie. Le présida M. Régis Sirdet avec son dynamisme que tous envient.

Parmi les invités, MM. Dellaune, député; Guilleric, conseiller général; Mme Duviol, maire de Saint-Christoly; MM. Arnaud, représentant le maire de Cézac; Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; Obissier, maire de Villegouge et président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais; M. le professeur Normand, etc.

BORDEAUX CAUDERAN

Solt dans leur fief, solt extra muros, les groupement ou sociétés musicales de Cauderan ont, à divers titres, rendu hommage à celle qui, dans la grande tradition, est reconnue comme la patronne des musiciens : sainte Cécile.

C'est ce que nous a rappelé M. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, à l'occasion des différents discours qu'il a prononcés en cette circonstance.

Nous rappelons ces manifestations :

A LA SOCIETE SYMPHONIQUE

C'est par un concert spirituel, donné en l'église Saint-Amand, le samedi 25 novembre, à 18 h. 30, que l'orchestre, sous la direction de M. Désiré Darmenté, se fit entendre.

Concert de grande qualité avec l'adagio de la «Symphonie italienne», de Mendelssohn, qui mit en évidence l'équilibre des différents pupitres. Avec la Procession nocturne de Henri Rabaud, nous étions transportés dans les obscurs méandres de la méditation de Faust, errant sous les murmures de la forêt et partagé entre des sentiments d'amers remords et d'espérance folle, traduisant finalement, au travers de la magnifique création de Henri Rabaud, entrecoupée çà et là de quelques reminiscences du génie de Berlioz, l'immense solitude du héros de Goethe. Le meilleur compliment que l'on puisse faire à l'orchestre et à son chef, c'est de nous avoir fait ressentir tous ces sentiments si subtils et si difficiles à exprimer.

La pièce qui suivit «In Paradisum», était de Désiré Darmenté lui-même, qui en avait écrit l'interprétation vocale à Mlle Monique Artoson, dont la voix pure, ample et colorée, mit particulièrement en valeur la richesse d'expression de cette œuvre, parfaitement orchestrée et dirigée par l'auteur.

Le concert se termina avec la triomphale «Marche de Tannhäuser» de R. Wagner, dont des sonorités éclatantes firent vibrer les voûtes de Saint-Amand.

Au cours de la messe de 19 heures qui suivit, l'orchestre exécuta avec autant de perfection l'«Adagio» de Bortolinsky, «Andante religieux» de Gluck et pour la sortie, la «Marche solennelle» de Haendel.

Parmi les personnalités qui assistaient au concert, nous avons remarqué M. Raclé, conseiller municipal, représentant le maire de Bordeaux; M. Alcantarini, conseiller municipal; M. Larrieu, président de l'Union Chorale; M. Gendreau, directeur honoraire de la Société Symphonique; Mme Miquau, du Cercle artistique et touristique de Bordeaux; le capitaine Dessaut, de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; M. le professeur Cusset, du Cercle de culture française; M. Meleder, secrétaire de la Société d'horticulture; MM. Chau-prade, père et fils, et, naturellement, M. Henri Ciran, président; M. Lormeau, vice-président et Mme; M. Pironom, M. Charroy et tous les membres du bureau de la Société symphonique.

Le lendemain, dimanche, le traditionnel banquet réunissait la plupart des personnalités présentes au concert ainsi que M. Marchand, directeur de l'école de musique de la Société des fêtes caudéranaises; M. l'abbé Quéroy, prêtre de Saint-Amand; M. Pétrou, de l'Harmonie de Mérignac, avec près de quatre-vingts convives.

Retenons des discours d'usage, celui de M. Ciran, qui évoqua les différentes manifestations en l'honneur de Sainte Cécile et félicita particulièrement M. Darmenté qui avait composé et préparé le programme que l'on sait, ainsi que les musiciens qui l'ont remarquablement exécuté avec Mlle Monique Artoson, dont la voix, brillante et profondément marquée par l'assistance. Il remercia également les membres du bureau, la presse avec un hommage à Pierre Lapuyade, trop tôt disparu, et la municipalité en la personne de M. Raclé, toujours prêt à écouter et à résoudre les problèmes qui se posent aux sociétés locales.

M. Raclé, après avoir rappelé que la société a trente-cinq ans d'existence et trente-cinq ans d'amitiés, se déclara ravi par le concert de la veille. Puis, soulignant combien la municipalité bordelaise attache de l'importance à la musique, M. Raclé lance l'idée d'une collaboration entre la Société Symphonique et les directeurs d'école pour mieux faire connaître aux élèves les différents instruments de musique et leur donner l'envie d'en jouer.

MM. Pironom, Darmenté, Gendreau prirent successivement la parole, ainsi que M. l'abbé Quéroy, qui se déclara très heureux du concert donné en l'église Saint-Amand et offrit éventuellement les salles paroissiales disponibles pour les répétitions de l'orchestre ou de l'école de musique, en cas de besoin.

AU GROUPE CHORALE G.-BERT

Profitant de la Sainte-Cécile, le Groupe Choral Gabrielle-Bert, de Cauderan, a donné le dimanche 26 novembre, en l'église Sainte-Eulalie, un concert spirituel à la mémoire de «a fondatrice, Mme Bert, professeur de chant et de Henry Barouk, violoncelliste, professeur au Conservatoire, soliste des grands concerts, qui fut un ami très dévoué du groupe.

Sous la direction de Mme Cassou, des œuvres de César, Frank Mozart, G. Fauré, Massenet furent interprétées avec la maîtrise habituelle de ce groupe qui compte dans ses rangs des chanteurs réputés.

A LA CAUDERANAISE

Dans le même temps, la Batterie-Fanfara «la Caudéranaise» et ses majorettes, défilèrent dans les rues de Cauderan et se rendaient à la salle paroissiale où un vin d'honneur était offert à l'occasion des récompenses des récompenses annuelles.

Le président Loubal et Mme Loubal recevaient MM. Alcantarini et Raclé, conseillers municipaux de Bordeaux; M. Vallek, député; M. Gréaud, conseiller communal; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; M. l'abbé Quevroy, de Saint-Amand; M. Guillaume, président de la Fédération des Batteries-Fanfars; M. Etie, conseiller technique; M. Olibo, président de la Société des fêtes caudéranaises; et Mme; M. et Mme Lefay; M. Dumont, de nombreux amis et délégués des sociétés locales.

M. Loubal remercia les personnes présentes et adressa ses félicitations aux dirigeants et membres de la «Caudéranaise», en soulignant les distinctions méritées avec une mention particulière à René Vasière, qui a obtenu à Paris, en division supérieure, un premier prix de solfège et de tambour.

M. Alcantarini et M. Guillaume, joignirent leurs félicitations à celles du président Loubal à qui ils rendirent hommage, ainsi qu'à Mme Loubal, pour leur inlassable activité à la tête de la société.

M. Ciran souligna que la Caudéranaise a soixante-cinq ans et évoqua les souvenirs de cette époque où les fanfares fleurissaient notamment celle de l'Avant-Garde, sous la direction de l'impétueux abbé Larrieu. Il rappela la présidence de M. Louis Etie, père et grand-père de Fernand; Lucien et Jean-Louis, tous musiciens ou chanteur caudéranais et exalta l'importance de la musique vivante qui à une autre résonance que la musique enregistrée.

M. Vallek félicita la famille Loubal et les musiciens pour les progrès qu'ils ont réalisés et qui les placent à un niveau régional très enviable. Puis il rendit hommage aux majorettes qui, pour le remer-

cler, exécutèrent quelques évolutions dont elles ont le secret.

SAINT-CIERS-DE-CANESSE

Notre harmonie et société artistique de «l'Etoile» a célébré, en ce dimanche de décembre, sa vingt-cinquième Sainte-Cécile, avec la participation de la batterie-fanfara «la Cocarde» et ses charmantes majorettes.

À 9 h. 45, en l'église paroissiale, notre harmonie a donné un concert spirituel de haute tenue, sous la direction de son chef, M. Jean Etie, qui a été très apprécié de la nombreuse assistance.

L'abbé Vincent, curé de la paroisse, dans son homélie, dit toute sa joie de la bonne marche de cette harmonie de «l'Etoile» dont il a assisté à sa naissance en 1947 et, depuis, a toujours été fidèle à la tradition d'honorer chaque année Sainte Cécile, avec un programme toujours mieux exécuté grâce au bon travail de ses musiciens.

Après cette cérémonie, défilé avec «la Cocarde» et les majorettes jusqu'à la salle des fêtes où l'harmonie va donner un concert de musique classique, sous la direction de M. Jean Etie et de M. René Perroy, pour la batterie, sous la présidence de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et de M. Dellaune, député-maire de Saint-Ciers-de-Canasse, ainsi que de M. René Bibraben, maire de Villeneuve et président de «la Cocarde». Un public nombreux et très enthousiaste ne ménagea pas ses applaudissements, tant le programme était parfaitement exécuté. Également, les élèves de l'école de musique de «l'Etoile» montrèrent leurs jeunes talents qui furent appréciés.

Puis, il y eut une remise de décorations et de récompenses : M. Denis Noël, diplôme d'honneur et médaille des moins de 20 ans; M. Jean-Marie Etie, diplôme de mérite; M. Gérard Gauthier, diplôme et médaille de la Fédération; M. Jacky Miehau, diplôme d'honneur et médaille de la Fédération; M. Glomet, diplôme d'honneur et médaille de la Fédération; M. Michel Moles, médaille d'honneur de la Confédération nationale et du Gouvernement, ainsi que MM. Claude Pascouau et Guy Heraud.

Le directeur, M. Jean Etie, obtint deux médailles d'or pour sa direction et en reconnaissance des services rendus à la musique. C'est avec plaisir que nous félicitons les nouveaux et que nous nous joignons aux applaudissements qu'ils ont eus au cours de cette remise.

Un vin d'honneur terminait très agréablement ce concert qui a obtenu un si beau succès, surtout le dernier morceau exécuté par «l'Etoile» et «la Cocarde».

Un repas amical à la cantine scolaire réunissait les musiciens et leurs invités, sous la présidence de MM. Henri Ciran, Gérard Dellaune, René Bibraben, Régis Sirdet, qui prirent tour à tour la parole pour se réjouir de cette heureuse journée musicale et féliciter «l'Etoile», dont l'harmonie atteint le quart de siècle.

A. COICAUD.

SOUSTONS La Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

Suivant la tradition, l'Harmonie Municipale de Soustons offre un concert, le samedi soir à la veille de la fête de la Sainte-Cécile.

Aussi, samedi dernier, au Théâtre municipal de Soustons, Bertrand Beville, Jean-René Labat et Alain Benoit présentèrent, tour à tour, le morceau qui leur avait permis d'obtenir une mention lors des examens fédéraux de 1972.

Puis l'Harmonie au complet allait nous satisfaire avec un programme de choix dont nous avons retenu : la marche militaire, de Schubert; «Le Roi s'amuse» (suite d'orchestre), de Léo Delibes; «Don Juan», de Mozart; «Ballet égyptien», de Luigini, et la marche du Tannhäuser, de Wagner.

Ensuite, dans la salle de musique jouxtant le théâtre, M. Henri Falet, président, remerciait toutes les personnes qui les aident tout au long de l'année puis avant de servir le vin d'honneur remettait les diplômes aux jeunes et brillants élèves de l'école de musique.

En raison du récent décès de M. Gaston Ponteau, leur président, pas orkanser le banquet traditionnel, mais dimanche, à la grand-messe, il a été interprété la marche solennelle, de Saint-Saëns, le Choral de Bach, «la Plainte du clocher», de Balay, et la marche du Tannhäuser, de Wagner.

Nous adressons nos meilleurs compliments à cette brillante phalange, un des plus beaux fleurons de Soustons que nous retrouvons chaque fois avec beaucoup de plaisir.

SAINT-MARTIN-D'ONEY

Dimanche, notre Harmonie Municipale faisait la Sainte-Cécile. Cette cérémonie traditionnelle s'est déroulée, cette année, avec un éclat particulier car cette société a, par la même occasion, fêté son cinquantenaire.

Fondé en 1922 par MM. Lalanne, Tassinier et Alexandre Lucbernet, le Biniou a, depuis cette date, participé à toutes les manifestations de notre commune. C'est pour cette raison que ses amis étaient nombreux à Saint-Martin en ce dimanche.

Au cours de la messe, les musiciens se firent entendre et le nou-

breux public qui y assistait a pu apprécier la virtuosité des instrumentistes.

La chorale des Petits Chanteurs du Séminaire participant à la cérémonie, les amateurs de belle musique furent comblés.

L'Harmonie donna ensuite un concert dans la salle des fêtes et, au cours de ce concert, MM. René Mathieu, Raymond Gaudères et Jean Gaudère recevaient des mains du président du Biniou, une médaille-ouvenir en récompense des cinquante ans passés dans la même société au service de la musique.

Au cours du banquet qui suivit, le président Daguère retraça l'histoire de notre société musicale, rendant hommage à ses fondateurs, à ceux qui l'ont servie pendant une demi-siècle et remerciant son chef Claude Gaudère pour la bonne tenue de ses musiciens.

HERM

Il est toujours agréable d'assister à la fête de la Sainte-Cécile avec l'Harmonie Hermoise. A cette occasion, elle se surpasse dans l'exécution du programme qu'elle offre pendant l'office religieux. L'Harmonie Hermoise et son chef, M. Barsacq-Mongis, n'ont pas craint de jouer des œuvres de Schubert ou Beethoven, dont l'interprétation fut parfaite.

A l'issue de la cérémonie religieuse et le défilé traditionnel eut lieu l'apéritif d'honneur.

C'est à La Bergerie que l'Harmonie Hermoise se retrouvait avec ses invités : à côté du président Duberland, MM. Laborie, maire; René Barsacq-Mongis, chef de l'Harmonie; Lahana, vice-président; Joseph Barsacq-Mongis, B. Laborie, sous-chef, etc.

Le président Duberland demanda une minute de silence en souvenir de M. Sabatère. Le président parla de l'activité de l'Harmonie, remercia les musiciens qui viennent apporter leur concours, invita tous les exécutants à être plus assidus aux répétitions, s'adressant au chef René Barsacq-Mongis, il le félicita pour son dévouement et sa grande compétence, puis termina en exprimant toute sa confiance dans l'avenir de l'Harmonie Hermoise.

M. René Barsacq-Mongis remercia tous les musiciens et les complimenta chaleureusement pour la prestation du matin. Il dit tout son espoir dans l'école de musique dont certains éléments font partie de l'Harmonie.

M. Joseph Barsacq-Mongis félicita le chef et les musiciens pour l'excellent concert donné le matin : «La musique est un art qui doit le monde peut comprendre et aimer». Il fit l'historique des compositeurs et parla de Beethoven et de ses œuvres, raconta des souvenirs du temps où il avait dirigé l'Harmonie Hermoise et, s'adressant au maire, déclara : «Vous avez en l'Harmonie Hermoise un des plus jolis fleurons de votre commune».

Gérard Lahau, vice-président, dans son style imagé et avec une pointe d'ironie termina par quelques paroles aimables.

M. Laborie, maire d'Herm, fit savoir tout le plaisir qu'il avait de participer aux agapes fraternelles de l'Harmonie. Il félicita tous les musiciens pour les services rendus à la commune, dit tout son espoir dans l'école de musique et remercia le chef qui est l'âme vivante de l'Harmonie.

Puis ce fut dans une ambiance un peu surchauffée, de la colette, des chansons, des chants du terroir languais. Cette excellente journée se termina par le dîner offert à la société chez M. Sabatère.

SAINT-SEVER

La Sainte-Cécile

En effet, l'Harmonie Municipale célébrait la fête de Sainte-Cécile tandis que la Société de chasse honorait Saint Hubert patron des chasseurs.

C'est ainsi que les deux sociétés se sont groupées dans l'abbatiale pour assister à la messe de 11 heures. L'Harmonie Municipale devait se faire entendre au cours de l'office, sous la direction de son chef, Pierre Laborde. La Société de chasse, de son côté, avait demandé le concours des cors de chasse de Mont-de-Marsan. La Schola était également présente, comme pour toutes les solennités.

M. l'archiprêtre, dans son homélie, sut faire la synthèse et harmoniser la célébration de ces deux fêtes.

Après le concert offert à l'assistance sur le parvis de l'abbatiale, M. Commenay, député-maire, offrit un vin d'honneur aux deux sociétés. Puis c'était le banquet traditionnel. Au banquet de l'Harmonie Municipale, présidé par M. Commenay, prenaient part : M. du Pont, président des Cadets de Gascogne; M. l'archiprêtre Froustey; M. Dutoya, maire de Hagatmal et les membres du bureau : MM. Jean Tauzin, Georges Clavé et E. Dausé, M. Pierre Guillaume, empêché par un deuil récent, était excusé. M. le docteur Fournier, conseiller général, était également excusé.

A l'heure des toasts, MM. Jean Tauzin et Georges Clavé remerciaient les personnalités présentes d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du bureau de la société.

M. Tauzin remerciait les Cadets de Gascogne pour le concours qu'ils apportent à l'Harmonie Municipale, l'occasion des manifestations locales. Il dit sa gratitude à M. Pierre Laborde pour son dévouement, sa compétence et les résultats obtenus, manifestant également sa gratitude à M. le député-maire et au conseil municipal pour l'intérêt et l'aide qu'ils portent à la société. M. Clavé faisait l'historique de l'Harmonie Municipale, depuis sa création en 1946 avec le dévoué chef Jean La-

fargue; avait une pensée émue pour M. le docteur Louis Fournier, MM. Jean Dupouy, Louis Lestage, à qui l'Harmonie Municipale doit beaucoup. Il terminait en souhaitant que notre société musicale se maintienne parmi les meilleures du département et faisait des vœux de prompt rétablissement à l'adresse de M. Auguste Cohort, actuellement en clinique.

M. Dutoya exprimait ses remerciements pour l'invitation à cette journée, invitait l'assistance à venir écouter prochainement le quatuor Marsan, dont les exécutants font partie de l'Harmonie Municipale, qui va donner un concert dans la crypte de Saint-Gérons à Hagetmau.

M. Commenay remerciait à son tour MM. Tauzin et Clavé pour les paroles aimables qu'ils venaient de prononcer à son adresse et à celle du conseil municipal; se félicitait de voir se poursuivre la collaboration musicale entre Saint-Sever et Hagetmau; adressait ses félicitations aux musiciens et à leur chef Laborde, pour l'éclat qu'ils contribuent à donner aux manifestations publiques et aux fêtes locales; avait également une attention pour la clique des Cadets de Gascogne, qui a pris une grande place dans la vie de la cité, sous la direction d'Hubert Ballet.

M. l'archiprêtre et M. du Pont devaient ensuite prendre aussi la parole pour remercier l'Harmonie Municipale.

MONTFORT-EN-CHALOSSE

C'est sous les voûtes de l'église que se produisit la société au grand complet.

Après son homélie où il remercia et félicita tous les membres de l'Harmonie, groupement que l'on revoit toujours avec plaisir, l'abbé Delpuoch termina en souhaitant que l'Harmonie soit toujours vivante parmi eux ainsi que parmi les paroissiens.

Le concert du marché couvert se déroula devant un nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements après chaque morceau.

A l'issue, M. Camiade, président, remit aux quarante-huit élèves de la société les diplômes obtenus lors des derniers examens; chacun eut un nombre de quatre-vingts, pour un succulent repas arrosé de vins de choix.

Après le passe-rues, ce fut la photographie-souvenir, et l'on se retrouva au Relais de Chalosse au nombre de quatre-vingts, pour un succulent repas arrosé de vins de choix.

Autour du président Camiade, on remarqua M. Camescasse, maire; M. Claverie, directeur de l'Harmonie; M. Descarpentrie, receveur municipal; le docteur Vinciguerra, le chef de brigade, des conseillers municipaux, des membres honoraires et amis de la musique.

Au dessert, après avoir salué les

membres présents, M. Camiade, président, présenta les excuses de M. Terral, conseiller général; M. l'abbé Delpuoch, M. Dimulle, directeur du CEG; M. Gellibert, président du SI; M. Lesplauq, chef de la clique. Il dit toute sa joie de cette journée. Après avoir rappelé les diverses sorties auxquelles la société a participé durant l'année écoulée, dans la joie, il parla des malheurs, et évoqua la disparition de Jean Forsats qui, durant plus de quarante ans, dirigea la société. La disparition du fils de Gérard Castangis, membre actif de la société, conseiller général. Ses remerciements allèrent aux membres honoraires qui, par leurs généreux concours, permettent à la société de mener une vie active; au chef Claverie, à qui revient tout le succès de la journée. Il salua ensuite les jeunes qui viennent grossir le nombre d'éléments et assurer une relève certaine, en leur assurant pour 1973 une sortie sensationnelle.

M. Descarpentrie, receveur municipal, remercia la société de son invitation, réunion à laquelle il assiste toujours avec plaisir. Il profita de l'occasion pour annoncer son départ de Montfort, mais en conservant l'espoir de revenir faire quelques visites à Montfort.

M. Claverie, chef de l'Harmonie, remercia et félicita ses musiciens pour le travail fourni pour la mise au point des concerts de ce jour.

M. Camescasse, maire, clôtura la série des discours. Il dit tout le plaisir qu'il éprouve à prendre part à cette magnifique fête de Sainte-Cécile.

SAMADET

Tout dernièrement nos musiciens ont fêté leur saint patronne et ce fut d'abord et traditionnellement par la grand-messe en musique.

Puis clique et musique défilèrent impeccablement jusqu'au Relais Chalosse Tursan, et nous les félicitons pour l'exécution de ce morceau de choix qu'est la « Marche de la Garde Consulaire à Marengo ». A l'issue d'un repas succulent, pour lequel les soixante-dix convives firent une ovation au maître-choeur, le président Capbern se félicita de l'excellente ambiance qui régnait dans la salle de la présence à ses côtés de MM. Aimé Salles et Jo Maïral, maire et adjoint de Samadet, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à notre groupement; de M. l'abbé Mora qui eut la délicatesse de dire la messe pour notre camarade et ami Gaston Dioriol, dernièrement décédé des suites d'un tragique accident de la route; il nota avec joie la présence de ses vieux amis, piliers de la musique dans la région; Pierre Laborde, chef à Hagetmau; Louis Ducouso, de Geaune, et « Les Compagnons du Rythme » qui sont bien de chez nous.

Il fit appel aux parents présents

afin qu'ils n'hésitent pas à envoyer leurs enfants à l'école de musique et demander à notre jeune phalange de ne pas trop abuser de la patience du chef Jacky Lafitte dont le dévouement et la compétence sont reconnus par tous.

Puis le maire rappela l'intérêt que le conseil municipal avait toujours porté à la musique locale car, sans elle, il n'y aurait pas d'animation valable lors des multiples fêtes organisées chaque année à Samadet.

Il se félicita aussi de la bonne entente qui règne entre toutes les sociétés locales et leva son verre à la prospérité de l'Union Musicale.

SAINT-JULIEN-EN-BORN

Pour fêter la patronne des musiciens, la fanfare municipale et le groupe des « Becuts de Countis » ont participé à la cérémonie religieuse, où le concert spirituel donna à cette occasion en présence d'une nombreuse assistance, fut fortiment applaudi. Puis un repas amical réunissait en notre salon de Countis, soixante-quinze convives qui firent honneur dans une chaude ambiance, à l'excellent menu présenté.

Au terme de cette journée, le président Jean Dassain, saluant MM. les abbés Martre et Yves; M. Lafargue, adjoint au maire; M. le maire de Mézos et Mme; M. Labat président honoraire, excusant Mme Labat et M. B. Barantin, président du « Couris » les remercia vivement d'avoir répondu si gentiment à son invitation. Ce fut pour lui l'occasion d'adresser une fois encore publiquement des remerciements très chaleureux à ce groupe qui forment les deux sections musique et folklore, se riant d'un seul cœur vers un même idéal et un seul but.

Car la participation aux fêtes, manifestations diverses, animations extérieures de ce groupe a atteint cette année, le chiffre record de quarante-huit sorties. Et cet état d'esprit reflète magistralement l'ambiance qui régnait depuis l'année dernière au plus petit, en passant par le dynamisme chef, Camille Jovaret et par les anciens du groupe folklorique allègrement entraînés, eux, par leur accordéoniste Jean Dorman. Tous sont conscients du rôle à jouer dans notre région touristique et offrent par leur tenue exemplaire, l'expression de notre village dans ce qu'il a de plus fraternel.

Une invitation a été adressée pour participer au Festival de folklore international de la Méditerranée qui se déroule chaque année dans le Sud de l'Espagne.

Pourtant il en est un propre à toutes les sociétés musicales semblait-il. Le rajeunissement de celle-ci. Un nombre important d'enfants débute en solfège, mais se décourage trop facilement devant l'effort à fournir pour arriver à prendre place sur les rangs. Il est regrettable de constater que des mois de leçons données gratuitement sont réduits.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e 522-34-00

à néant alors qu'il suffit parfois de peu pour aider ces jeunes à surmonter certains moments difficiles et contribuer ainsi à leur apporter un épanouissement particulier.

POUILLON

Pouillon a vécu une grande et belle journée, placée sous le signe de la musique. La Clique-Harmonie Pouillonnaise célébra la fête de sa patronne, Sainte Cécile, et cette manifestation a été marquée par de cordiales réjouissances.

Le premier grand moment a été réservé aux fidèles de la messe paroissiale.

Entre une entrée et une sortie solennelles et majestueuses à souhait, on a entendu deux morceaux merveilleusement exécutés. L'acoustique parfaite de l'église a mis en valeur, à l'Offertoire, l'Angélus des « Scènes pittoresques », de Massenet, aux accents tour à tour éclatants ou veloutés.

Durant la Communion, c'est le célèbre « Ave Maria » de Schubert qui est monté comme une prière fervente, grâce à l'interprétation très suave de deux solistes, Michel Sangulnét, au saxo alto, et Pierre Pommarède, à la trompette.

Dans la salle des fêtes de la mairie, il y avait beaucoup de monde pour le concert public.

Présentés par l'ami Pommarède, les élèves des cours de solfège et instrumental ont été longuement applaudis.

Les sept morceaux, constituant un programme très agréable, se sont ensuite succédés. Il y avait deux pas-redoublés, très martiaux, avec le concours de la clique-batterie en pleine forme.

On a apprécié deux pas-doubles brillants et enlevés, dont le célèbre « Pepita Gréus », de Perez-Chovi.

C'est avec beaucoup d'émotion que beaucoup ont entendu la merveilleuse habanera, « la Paloma ». Dans un genre plus moderne, deux fantasmes sur des succès de la chanson « Ensemble » et, surtout, « Joe Dassin chante et enchante », ont provoqué des réactions enthousiastes de l'auditoire.

Avec ce concert se terminait la première partie publique de la fête. La suite s'est déroulée entre musiciens, dirigeants et officiels.

A l'Hôtel de Ville, le traditionnel vin d'honneur a permis à M. Jean Laplace, directeur de l'Harmonie et de l'école de musique, de tirer les enseignements de la saison et de la journée.

D'excellentes choses ont été réalisées de part et d'autre, et des mentions toutes particulières ont été décernées par le chef à tous les amis de l'extérieur, qui viennent renforcer régulièrement l'Harmonie et les Bandas Musicales, et à deux élèves de l'école de musique, Yves Lachapue et François Lasserre.

Il était prévu de deux heures de l'après-midi quand M. Lamarque a accueilli soixante-dix convives, conduits par MM. Alfred Lnoquefosse, maire de Pouillon; Jacques Dutilh, conseiller général; Charles Peyre, président de la Clique-Harmonie; le docteur Descazeaux, vice-président; Joseph Campagne, président de l'USP; Etienne Pédarrosse, vice-président du Syndicat d'initiative; Marcel Boulan, président des Bandas Musicales; Emile Dutten, maire adjoint; Roger Lahet, chef de la Clique.

Au dessert, le président Peyres a adressé remerciements et félicitations, avant de commencer son « show » composé de chansons d'étudiants et d'histoires et poésies en gascon.

Accompagnés à l'accordéon par André Souques et Marcel Boulan, Edgar Dubrisay, Camille Lichau, Gaston Naplas et Fernand Guillemoujan ont poussé la romance; Pierre Pommarède a interprété les derniers succès. On a aussi entendu les histoires désopilantes en langue vulgaire ou en gascon de René Lahouillé, Jean Cassède Michel Naplas et du docteur Descazeaux.

L'Harmonie Paloise : Echoes d'un concert spirituel

O magie de la musique qui nous fait évoquer avec une précision étonnante le souvenir des sons qui nous ont agréablement charmés, quand le recul du temps en souligne le relief des harmonies et la vision intérieure d'un concert qui nous laisse au cœur un peu de mélancolie pour la brève durée des choses. L'Harmonie Municipale Paloise nous donna ce concert spirituel le 19 novembre en l'église St-Joseph, à l'occasion de la cérémonie religieuse en l'honneur de Sainte-Cécile, patronne des musiciens. L'ouverture du concert fut confiée à un canon bien pacifique, car c'était : « Canon sur une basse obstinée » remarquable page musicale écrite par J. Pachelbel (XVII^e siècle), compositeur allemand de Nuremberg, organiste à Erfurt. Il fut très apprécié et forma de nombreux élèves, sa musique est savante, sans prétention; aucune et on domine le style « cantabile ». En première mondiale l'Harmonie

paloise créa pour notre plaisir : « La mort de la belle Aude » où nous avons pu entendre le cor solo exécuté par le jeune et déjà talentueux André Cazale, que nous nous permettons de féliciter, car cette courte page musicale est très agréable pour le cor et s'en tira à merveille.

Le « Jésus, ô que ma joie demeure » de J.-S. Bach que l'Harmonie Municipale nous avait déjà fait entendre l'an dernier pour la même circonstance avec la schola St-Joseph, nous procura le plaisir de la réentendre sous la forme instrumentale intégrale. Le chœur étant remplacé par les cuivres ce qui ajoutait un grandiose autour de la mélodie en spirale de cette belle œuvre. La délicate œuvre de G. Fauré « Prélude de Pelléas et Mélisande » fut interprétée avec finesse et les harmonies chatoyantes, se mariant à la beauté du cadre de l'église St-Joseph, nous transportèrent dans un monde intérieur qui nous fit quelques instants oublier notre condition humaine. Puis le chant de « Jésus-Christ » fut le chant de toute l'assemblée, les voix et les instruments clamèrent cet appel, qui roulait de voûte en voûte emplissant l'église toute entière d'une ferveur chrétienne. Le choix de la « Marche de Tannhäuser » de R. Wagner était tout indiqué pour clore ce concert spirituel. Cette marche résume en quelque sorte la triomphale conclusion de l'œuvre entière du Tannhäuser; double parfaitement reflète de la morphologie : lutte entre la chair et l'esprit, entre Satan et Dieu; conflit éternel entre la nature sensuelle de l'homme et sa nature spirituelle, entre la soif de volupté et de renoncement ascétique. Quel qu'il en soit, cette marche fut magistralement exécutée par l'Harmonie Municipale.

A l'issue de ce concert il me vint en mémoire cette définition d'Albert Lavignac : « Le beau musical réside dans l'heureuse harmonie des proportions ainsi que dans l'intensité de pénétration de l'émotion communiquée. »

René SERILHAC.

AMOU

Fête de la Sainte-Cécile 1972

La Société musicale Amoloise fêta sainte Cécile, le 26 novembre 1972, dans une chaude ambiance, un seul absent; le soleil; temps brumeux et très froid.

La fête débutait par la messe traditionnelle, dans une église à peu près comble, à 10 h. 45. Pendant l'office, l'Harmonie exécutait : 1) le Chant des Vierges de l'Abbaye de Clèves; 2) la Cité Sainte, de Serbelloni; 3) Ballade de l'aveugle, de Fernand; 4) Marche de Tannhäuser, de Wagner. Malgré les difficultés de ces morceaux, tous les musiciens, après un travail acharné et sérieux, ont tenu ces morceaux avec toute la sensibilité et la délicatesse qu'ils comprennent, sous la direction magistrale de notre jeune et dynamique chef, M. Charles Touyarot.

Après la messe, dépôt d'une gerbe aux monuments aux Morts. Après les sonneries réglementaires par la Clique de l'Etoile Amoloise, l'Harmonie exécutait la Marseillaise, devant une foule impassible sous le vent très vif. Suivait un concert froid dans la salle de la mairie, donné dans la salle de la mairie. L'Harmonie exécutait 1) Prélude, de Andrieu; 2) le Pays du Sourire, de F. Lohar; 3) Rusland-Rhapsodie, de Le Bourgeois, chef de musique de l'Harmonie de Tarbe.

A 13 heures, autour d'une belle table, membres honoraires, amis de la société musicale et membres exécutants, se trouvèrent réunis. A la table d'honneur M. Marais, président de l'Harmonie, et Madame; M. René Condamine, maire et conseiller général; M. Carrère, président de l'Etoile amoloise; M. le doyen Lornasien, M. l'abbé Peysalle, M. Charles Touyarot, chef de l'Harmonie, et Mme; M. Jean Roger, secrétaire; M. Dublanc, trésorier; M. Bastien, chargé des cours de solfège; M. Duchamp, chef de musique de Pomarez, puy, chef de musique de Muret, et Mme; M. Laborde, chef de musique de Hagetman; M. Loupret, de Cassan, directeur du CEG, et Mme; M. Portie, chef de brigade, et Mme; M. Dayens, de Pomarez, et Mme, et beaucoup d'autres amis et bienfa-

